



PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

RÉALISATION



MATHIS ET CIE.

Marianne Mathis et Marie-Élaine Boily

Révision linguistique :
Catherine Mathis

Graphisme :
Ariane Sansoucy-Brouillette

Communication :
Geneviève Rajotte-Sauriol
(Bleu forêt communication)

en
collaboration
avec



Comité d'administration du Plan d'agriculture urbaine

Marc-André Godin	Ville de Trois-Rivières
Barbara Fréchette	Ville de Trois-Rivières
Jacynthe Morasse	Ville de Trois-Rivières
Serge Bournival	Ville de Trois-Rivières
Isabelle Lessard	MAPAQ
Gilles Lafrenière	CDEC de Trois-Rivières
Irène Hamel	CDEC de Trois-Rivières
Joëlle Carle	La Brouette
François Bernier	La Brouette
Marie-Line Sauvé	IDÉ Trois-Rivières

Comité de suivi du Plan d'agriculture urbaine

Tous les membres du comité d'administration, en plus de :

Nancy Thériault	Ville de Trois-Rivières
Marie-Ève Boucher	MAMOT
Claude Ferron	Conseiller municipal, Ville de Trois-Rivières
Sabrina Roy	Conseillère municipale, Ville de Trois-Rivières
Alex Dorval	Le Temps d'une Pinte
Claudia Tourigny	CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
Diane Bisson	Environnement Mauricie
Christian Thivierge	PDAAM
Sophie Cormier-Rondeau	École Louis-de-France



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.



PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES



MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Une fois de plus, Trois-Rivières est à l'avant-garde. L'équipe du Conseil municipal se joint à moi, à titre de mairesse suppléante, pour mettre de l'avant notre tout premier plan d'agriculture urbaine.

Je tiens à souligner le travail et l'implication de mes collègues du Conseil, Mme Sabrina Roy et M. Claude Ferron de même que tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du plan d'agriculture urbaine. Ce travail réalisé en concertation avec le milieu permettra par exemple à Trois-Rivières de renforcer son accompagnement dans le développement de jardins collectifs et communautaires et de faciliter le soutien aux initiatives citoyennes en agriculture urbaine.

J'aimerais également remercier monsieur Marc-André Godin et son équipe du Service de l'aménagement et du développement urbain d'avoir su coordonner avec brio la réalisation de ce Plan d'agriculture urbaine. Je félicite aussi le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) d'avoir osé mettre ce projet de l'avant, ce qui a permis à la Ville de Trois-Rivières de faire partie de l'un des neuf territoires sélectionnés au Québec pour la rédaction d'un tel plan.

Il est connu que l'agriculture urbaine procure des services aux citoyennes et citoyens. Elle contribue notamment à verdir les quartiers, augmenter le sentiment d'appartenance et les liens sociaux en plus de favoriser l'émergence d'entreprises dans le domaine agroalimentaire et créer de l'emploi. Par ailleurs, elle est un facteur d'embellissement assuré de notre Ville!

Le plan d'agriculture urbaine sera un levier de verdissement de notre ville, favorisera les échanges entre les citoyens et contribuera à l'identité de Trois-Rivières. Contribuons ensemble à notre vie de quartier par la pratique de l'agriculture urbaine et l'adoption de saines habitudes de vie.



GINETTE BELLEMARE

GINETTE BELLEMARE
Mairesse suppléante
Ville de Trois-Rivières



MOT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois-Rivières vit une effervescence alimentaire et beaucoup d'acteurs de la Ville et de la région se coordonnent pour que nous nous positionnions dans ce créneau pour l'avenir. S'ajoutent à cela un élan et un intérêt citoyen pour la pratique agricole en milieu urbain. Il était donc opportun de se donner des objectifs communs pour définir des actions coordonnées qui mèneront à des résultats parlants.

À l'ère où les gens sont de plus en plus conscientisés sur ce qui se trouve dans leurs assiettes ainsi que sur les différents modes d'agriculture, nous sommes fiers d'avoir pu participer à orienter notre tout premier plan d'agriculture urbaine. Nous sommes également très fiers d'avoir eu l'honneur d'entendre les préoccupations et la vision des citoyens sur le sujet lors des différents ateliers participatifs.

L'agriculture urbaine doit impérativement faire partie de l'équation quand nous pensons au Trois-Rivières de demain. L'agriculture est un vecteur social important, une forme de

langage universel qui nous servira à tous. En plus d'enrichir les gens qui la pratiquent (économiquement et socialement), elle permet de bonifier nos milieux de vie. Ce n'est pas rien!

L'agriculture devra faire partie intégrante de la culture (avec un grand C) trifluvienne pour faire face aux défis considérables qui guettent les futures générations. Une ville résiliente est une ville qui possède un haut savoir agricole.

Trois-Rivières peut et doit se démarquer dans ce secteur porteur qui touche le quotidien de toute notre population. Espérons que ce projet saura nous rapprocher des produits de la terre de chez nous et de nos voisins. Nous sommes fiers de vous présenter le fruit de plusieurs mois de travail.



CLAUDE FERRON
Conseiller municipal
Ville de Trois-Rivières



SABRINA ROY
Conseillère municipale
Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES

8

LISTE DES TABLEAUX

9

LISTE DES FIGURES

9



MISE EN CONTEXTE
ET DÉMARCHE

11



L'AGRICULTURE URBAINE :
UN MAILLON DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

17



PORTRAIT ALIMENTAIRE ET
AGRIURBAIN DE TROIS-RIVIÈRES

39



DIAGNOSTIC

85



ENJEUX, VISION CONCERTÉE ET ORIENTATIONS

89



PLAN D'ACTION 2019-2024

93

BIBLIOGRAPHIE

98

ANNEXES

101

LISTE DES ACRONYMES

ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
AMPQ	Association des marchés publics du Québec
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
AU/LAB	Laboratoire sur l'agriculture urbaine
CEUM	Centre d'écologie urbaine de Montréal
CDEC TR	Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières
CIUSSSMCQ	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
IC3R	Incroyables comestibles de Trois-Rivières
ICI	Industrie - Commerce - Institution
IDETR	Innovation et Développement économique Trois-Rivières
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ITHQ	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MTES	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIAM	Meilleur de l'industrie agroalimentaire de la Mauricie
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
PAU	Plan d'agriculture urbaine
PDAAM	Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PIIA	Plan d'implantation et d'intégration architecturale
RGMRM	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
SAM	Système alimentaire montréalais
SAQ	Société des alcools du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

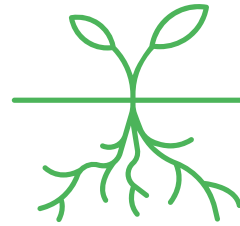
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des planifications stratégiques des partenaires en lien avec le système alimentaire trifluvien	p. 14	Tableau 8 : Ventes directes à un intermédiaire, Trois-Rivières, 2014	p. 49	Tableau 16 : Projets agricoles ou agroalimentaires institutionnels connus, Trois-Rivières, 2018	p. 69
Tableau 2 : Activités de consultation réalisées au cours de la démarche de PAU	p. 15	Tableau 9 : Mise en marché en circuit long, Trois-Rivières, 2014	p. 49	Tableau 17 : Aménagements paysagers de la Ville de Trois-Rivières, 2018	p. 72
Tableau 3 : Les grands types d'agriculture urbaine	p. 21	Tableau 10 : Grossistes-distributeurs alimentaires, Trois-Rivières, 2015 et 2018	p. 50	Tableau 18 : Inventaire des ruches à Trois-Rivières	p. 73
Tableau 4 : Initiatives inspirantes en lien avec les systèmes alimentaires	p. 37	Tableau 11 : Entreprises de vente au détail alimentaire, Trois-Rivières, 2015 et 2018	p. 50	Tableau 19 : Événements en lien avec l'agriculture et l'alimentation	p. 75
Tableau 5 : Principales caractéristiques des secteurs homogènes de la zone agricole de Trois-Rivières	p. 45	Tableau 12 : Taux de récupération de la matière organique, secteurs résidentiel et des ICI, Trois-Rivières, 2014	p. 55	Tableau 20 : État des ruelles de la ville de Trois-Rivières selon les travaux publics de la Ville de Trois-Rivières, 2018	p. 79
Tableau 6 : Nombre d'exploitations agricoles de Trois-Rivières réalisant de la transformation alimentaire	p. 47	Tableau 13 : Faits saillants des sondages aux citoyens	p. 60	Tableau 21 : Potentiel général pour le jardinage dans les ruelles sommairement analysées par La Brouette	p. 81
Tableau 7 : Mise en marché en circuits courts, exploitations agricoles de Trois-Rivières, 2014, 2010 et 2007	p. 48	Tableau 14 : Milieux d'enseignement, Trois-Rivières	p. 62	Tableau 22 : Synthèse des programmes et incitatifs dédiés à l'agriculture urbaine, en 2018	p. 82
		Tableau 15 : Les jardins communautaires de Trois-Rivières	p. 66		

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Jalons historiques de la démarche	p. 14	Figure 10 : Jalons historiques des Incroyables comestibles de Trois-Rivières	p. 65
Figure 2 : Réponses des 1 176 participants au sondage sur l'AU	p. 15	Figure 11 : Localisation des jardins communautaires de Trois-Rivières	p. 66
Figure 3 : Le système alimentaire et ses activités	p. 19	Figure 12 : Réponses au sondage Je jardine pour la question « Lieux de production »	p. 71
Figure 4 : La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine	p. 23	Figure 13 : Cartographie des îlots de chaleur - Ville de Trois-Rivières	
Figure 5 : Statistiques démographiques de la ville de Trois-Rivières	p. 41	Figure 14 : Mosaïque aménagée avec des plantes comestibles, Trois-Rivières	p. 72
Figure 6 : Localisation des zones agricoles de la ville de Trois-Rivières	p. 44	Figure 15 : Espaces verts sous les lignes d'Hydro-Québec, Trois-Rivières	p. 76
Figure 7 : Cartographie des déserts alimentaires, Trois-Rivières, 2018	p. 53	Figure 16 : Emprises des lignes de transport d'Hydro-Québec, Trois-Rivières	p. 76
Figure 8 : Nombre de répondants affirmant faire du compostage	p. 56	Figure 17 : Localisation des ruelles de Trois-Rivières	p. 78
Figure 9 : Résultats du sondage aux citoyens	p. 61	Figure 18 : Carte des ruelles analysées - Étude sommaire de La Brouette, 2018	p. 79

INTRODUCTION





MISE EN CONTEXTE

ET PRÉSENTATION
DE LA DÉMARCHÉ



MISE EN CONTEXTE

AGRICULTURE URBAINE :

L'ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui se trouvent dans la ville. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale ou privative, etc. (MAPAQ, 2012)



Les initiatives d'**agriculture urbaine** se sont multipliées au cours des dernières années, s'imposant comme un moyen d'améliorer la qualité de vie et l'accès à une saine alimentation. Jardins communautaires et collectifs, jardins de façade, en bac ou sur les toits, fermes urbaines et autres aménagements comestibles : **les formes de l'agriculture urbaine sont toutes aussi multiples que les bénéfices qu'elles génèrent**. En effet, la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine a d'ores et déjà été démontrée : en plus de la fonction productive permettant l'accès à des aliments frais et sains, l'agriculture urbaine peut jouer un rôle éducatif, social, économique, environnemental, et ainsi engendrer encore bien d'autres retombées positives. Si plusieurs activités d'agriculture urbaine s'implantent de façon organique et informelle, une saine gouvernance de cette activité s'impose afin d'en encadrer la pratique, mais surtout d'en établir des conditions d'implantation limitant d'un côté les nuisances et les problèmes de cohabitation, et favorisant de l'autre l'accès au territoire et l'acceptabilité des projets. Le potentiel de retombées économiques de l'agriculture urbaine commerciale est également à prendre en considération par les villes.

Conscient des enjeux de gouvernance que représentent les activités agricoles en milieu urbain, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) lançait en 2016 sa Stratégie de soutien de l'agriculture urbaine, avec comme objectif de favoriser le développement de l'agriculture urbaine en tenant compte des enjeux de développement durable, de la sécurité alimentaire, de la croissance de l'économie locale, des rapprochements entre les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire et les citoyens et des bonnes pratiques agroenvironnementales¹. L'une des actions de cette stratégie vise l'intégration de l'agriculture urbaine dans les activités de planification des municipalités, en soutenant la réalisation de projets pilotes visant l'intégration d'un système alimentaire territorialisé.

¹ MAPAQ (2016) Stratégie de soutien de l'agriculture urbaine.
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agricultureurbaine/Plan_action_Agriculture_Urbaine.pdf



En juillet 2017, le MAPAQ a donc lancé un appel de propositions à l'intention des municipalités et des MRC pour la réalisation de plans d'agriculture urbaine (PAU) : la Ville de Trois-Rivières est l'une des neuf territoires sélectionnés pour la réalisation d'un tel PAU. Cet appel de propositions cadre avec la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025, qui entend placer les attentes des consommateurs et leur santé au cœur de ses priorités.

Trois-Rivières n'est pas étrangère au mouvement vers le **verdissement** et la **sécurité alimentaire** que connaissent plusieurs villes nord-américaines. Accueillant depuis plusieurs années déjà des jardins communautaires et collectifs, la ville a vu naître au cours des dernières années plusieurs initiatives citoyennes, telles que les potagers publics et aménagements comestibles des Incroyables comestibles. Des projets de parcs comestibles et de ruelles vertes ont également vu le jour, témoignant de l'intérêt pour des initiatives de verdissement et de leur nécessité, celles-ci permettant l'amélioration de la qualité de vie, la sécurité alimentaire et les **saines habitudes de vie**, notamment dans certains quartiers plus défavorisés comme les premiers quartiers. De nombreux acteurs gravitent autour des activités d'agriculture urbaine, par exemple l'organisme à but non lucratif (OBNL) La Brouette, qui œuvre au développement de l'agriculture urbaine et à la promotion d'un mode de vie sain.

VERDISSEMENT :

Opération visant à augmenter la quantité de végétaux présents dans un espace donné, motivée par des objectifs environnementaux (îlots de chaleur, eau, air, etc.) et d'amélioration de la qualité de vie. Les principes qui la sous-tendent s'inscrivent dans une perspective issue des sciences naturelles et humaines, s'intéressant aux problèmes environnementaux reliés au milieu urbain. Le verdissement se distingue de la végétalisation, qui désigne principalement la plantation de végétaux sur les berges d'un cours d'eau, et de la foresterie urbaine, dédiée à l'entretien et la gestion de la forêt urbaine. (Collectivités viables, 2018b)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

La sécurité alimentaire est un concept englobant, qui inclut également les principes suivants :

- > Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
- > L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
- > L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
- > Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel;
- > Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
- > La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
- > Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable. (MSSS, 2008)

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX SAINES HABITUDES DE VIE :

La notion d'« environnement favorable aux saines habitudes de vie » regroupe les éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique de l'environnement présentant des conditions susceptibles de favoriser, chez les individus, l'adoption ou le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. (Vivre en ville, 2014 : 45)



Figure 1 : Jalons historiques de la démarche

En 2017, IDE Trois-Rivières a mis sur pied un programme d'agriculture urbaine visant à octroyer une aide financière pour la réalisation de projets d'agriculture urbaine végétale, principalement dans certains secteurs ciblés de la ville accueillant des îlots de chaleur importants. Les entreprises sont des partenaires à considérer pour la mise en œuvre d'actions concrètes en agriculture urbaine : leur capacité d'influence peut inciter d'autres entreprises à embarquer dans le mouvement. Peu de municipalités au Québec peuvent se targuer d'offrir un tel programme, l'agriculture urbaine occupant décidément une place importante dans les priorités de développement durable de l'administration municipale.

La Ville ainsi que plusieurs partenaires disposent ainsi de planifications stratégiques en lien avec le système alimentaire, tel que le montre le tableau suivant, et celles-ci constituent le point de départ de l'exercice de planification actuel.

Tableau 1 : Synthèse des planifications stratégiques des partenaires en lien avec le système alimentaire trifluvien

PARTENAIRES	OUTILS
Ville de Trois-Rivières	Schéma d'aménagement Plan d'urbanisme Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020 PDZA
CIUSSS	Plan d'action régional en saines habitudes de vie 0-17 ans de la Mauricie 2017-2019 - enjeu saine alimentation
Environnement Mauricie	Plan stratégique 2017-2020 Plan d'action 2018-2019
Gouvernement du Québec	Politique bioalimentaire 2015-2018 Stratégie de soutien à l'agriculture urbaine Plan d'action interministériel 2017-2021 Politique gouvernementale de prévention en santé Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 Programme national de santé publique 2015-2025 Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Cette démarche de PAU vise d'abord à documenter la situation de Trois-Rivières, à amorcer la discussion avec les citoyens de la ville et à permettre aux citoyens et intervenants de rêver la ville de demain, dans laquelle l'agriculture urbaine aurait une place prépondérante.

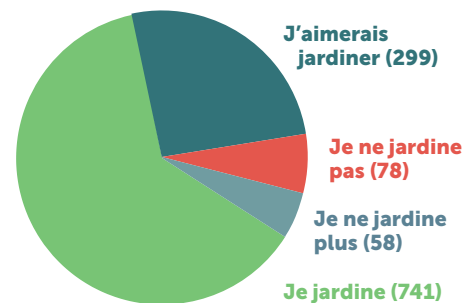
Les objectifs spécifiques de la Ville de Trois-Rivières par rapport à cette démarche sont les suivants :

- Lutter contre les îlots de chaleur urbains grâce à l'augmentation du verdissement;
- Favoriser les saines habitudes de vie en favorisant l'accès aux produits locaux et sains;
- Accroître l'offre alimentaire de proximité;
- Améliorer l'accès à des aliments sains pour la population défavorisée. *Ces secteurs sont souvent peu desservis par les épiceries et les commerces d'alimentation ; l'agriculture urbaine serait un bon moyen d'augmenter l'offre alimentaire dans ces milieux de vie;*
- Diminuer le gaspillage alimentaire;
- Soutenir les initiatives de partenariat en matière d'agriculture urbaine;
- Favoriser l'achat local et promouvoir les circuits courts;
- Sensibiliser la population à la provenance des aliments et à la production agricole;
- Offrir un accompagnement aux projets citoyens et communautaires et aux entreprises.

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, différentes activités de consultation ont été réalisées au cours de la démarche, pour un total de onze rencontres, en plus d'un sondage en ligne.

Tableau 2 : Activités de consultation réalisées au cours de la démarche de PAU, Trois-Rivières, 2018

Rencontre de démarrage	6 juin	
Rencontres du comité de suivi	17 juillet 22 octobre 12 décembre	
Rencontres du comité d'administration	22 mai 17 septembre 12 décembre	
Consultation des organismes communautaires	25 septembre	25 organismes participants
Groupe de discussion sur la réglementation	9 novembre	22 participants
Rencontre sur la vision	21 novembre	12 participants
Forum sur l'agriculture urbaine	30 novembre	60 participants



Le sondage en ligne, destiné aux citoyens et visant à recueillir de l'information sur les activités d'agriculture urbaine, a été réalisé à l'automne 2018. Dans les faits, quatre sondages étaient disponibles afin de couvrir l'ensemble des situations des citoyens.

Figure 2 : Réponses des 1 176 participants au sondage sur l'agriculture urbaine, octobre 2018

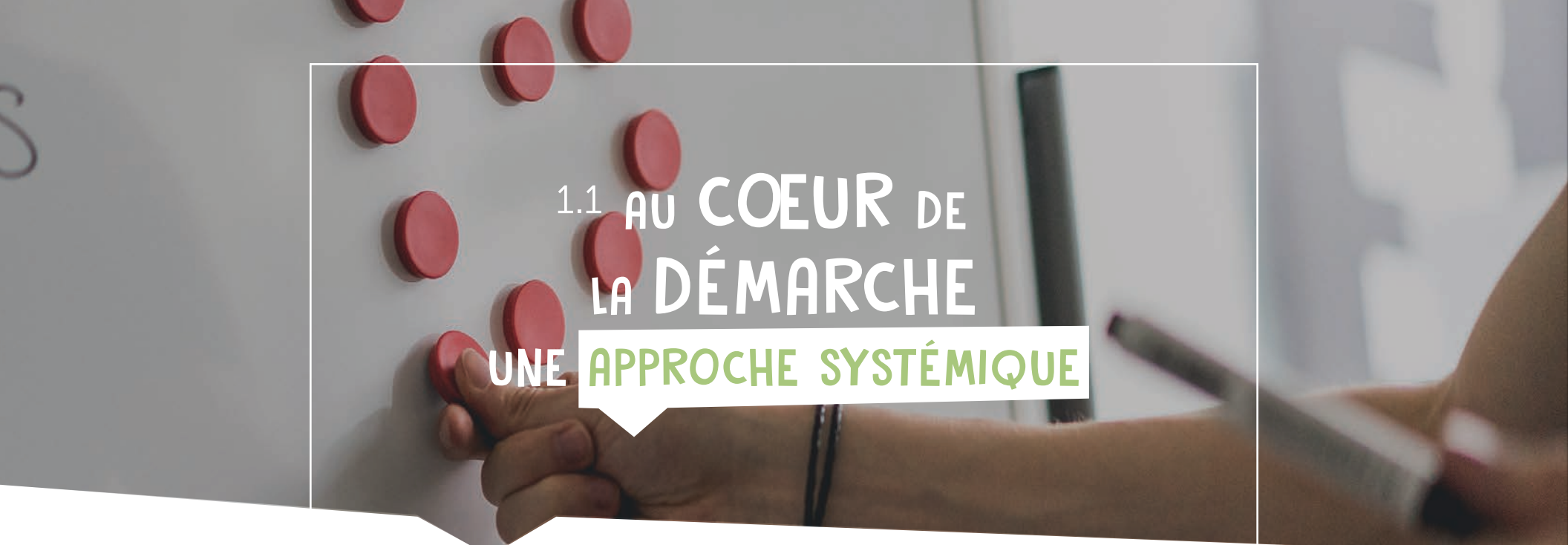




L'AGRICULTURE URBAINE

UN MAILLON
DU SYSTÈME ALIMENTAIRE





1.1 AU COEUR DE LA DÉMARCHE UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

D'entrée de jeu, il est nécessaire de situer l'ensemble de la présente démarche de PAU au cœur d'une approche systémique de l'alimentation. Cette dernière, loin d'être diminuée au seul acte de manger, est plutôt ici considérée comme ayant des ramifications et des impacts dans toute une série d'activités qui sont interreliées.

Une démarche de PAU constitue donc l'occasion idéale d'appréhender autrement la question de l'agriculture urbaine. Cette dernière sera ainsi abordée comme faisant partie intégrante d'un **système alimentaire** plus vaste comprenant l'ensemble des activités liées à l'alimentation d'une population, soit la production, la transformation, la mise en marché, la distribution et la gestion des surplus et des matières résiduelles alimentaires, mais également l'ensemble des acteurs qui y participent et des infrastructures nécessaires à la bonne marche de ces activités.

Bien que le PAU s'intéresse plus spécifiquement à l'agriculture urbaine, il est nécessaire, afin d'assurer un développement structuré, cohérent et surtout durable de cette activité, de prendre en considération l'ensemble des activités connexes ainsi que les différents acteurs oeuvrant dans le milieu agricole et alimentaire.

SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Un système alimentaire comprend les acteurs, les infrastructures et les activités impliqués dans la sécurité alimentaire d'une population. Un système alimentaire durable est un réseau de collaboration qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires et la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité. (Vivre en ville, 2014 : 39)



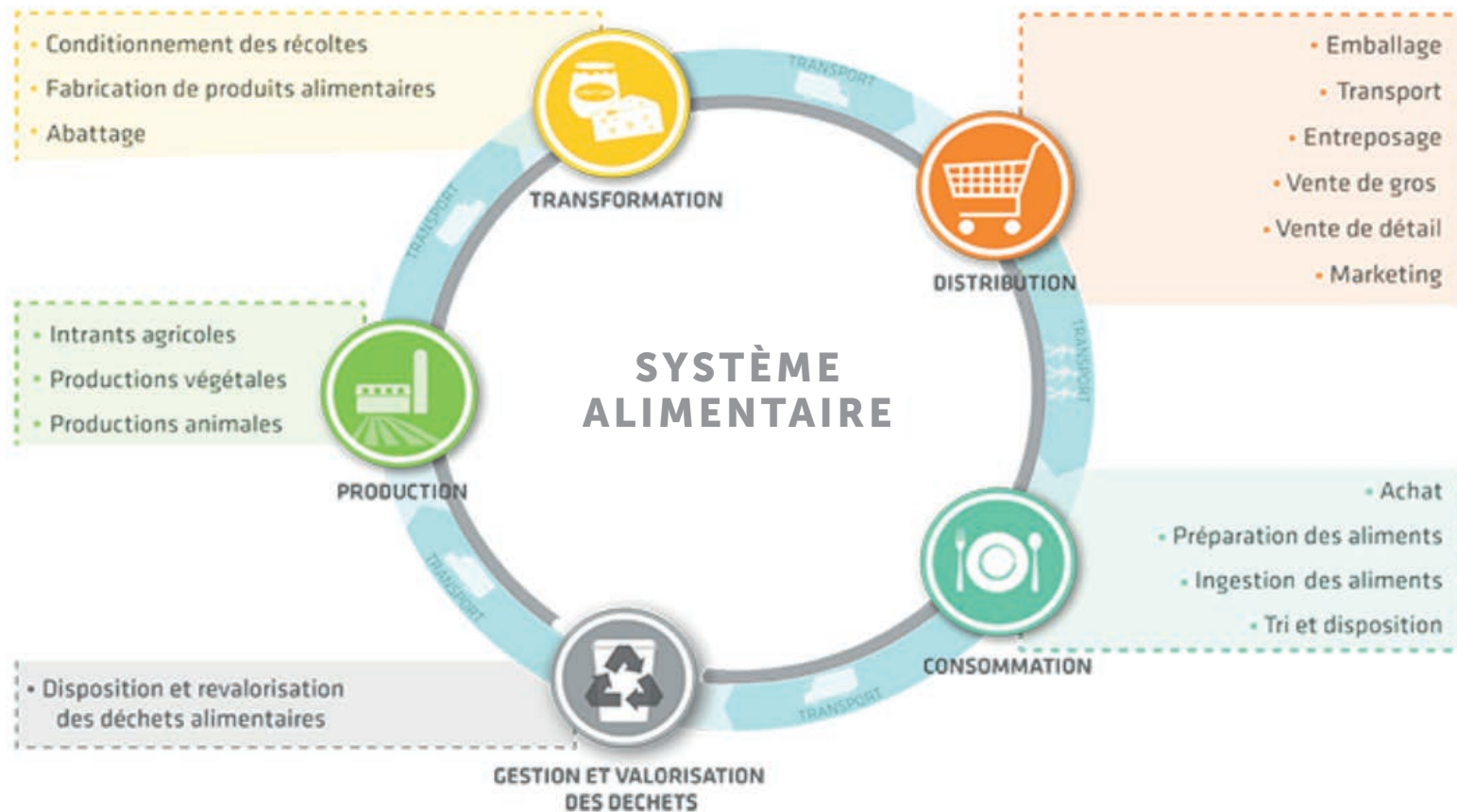


Figure 3 : Le système alimentaire et ses activités

Source : Vivre en ville



DÉFINITIONS ET DÉCLINAISONS DE L'AGRICULTURE URBAINE

Les formes d'agriculture urbaine sont aussi variées que le sont les motivations des acteurs des projets d'AU. Alors que l'agriculture traditionnelle et rurale présente une variété de types de productions et, de plus en plus de modèles de production, il n'en demeure pas moins que la vocation première demeure la production d'aliments à des fins commerciales. Pour l'agriculture urbaine, il en va tout autrement. L'explosion des formes de l'agriculture urbaine, loin d'être statiques, se fait en parallèle avec un changement d'attitude et d'opinion et une prise de conscience par rapport aux systèmes alimentaires (Rondeau, 2017), si bien que le concept d'agriculture urbaine en soi se déploie, se métamorphose et se crée simultanément avec l'accroissement de l'intérêt qui y est porté.

Les définitions de l'agriculture urbaine sont aussi multiples que les acteurs qu'elle réunit. En effet, l'agriculture urbaine constitue un grand concept qui s'intègre dans un système alimentaire plus large et qui amalgame des notions de localisation, d'activités, de fonctions ou d'utilités (Duchemin, 2013, p. 19-21). À cela s'ajoute la notion essentielle de la gouvernance. Alors que l'agriculture urbaine a longtemps été assimilée à une pratique informelle et peu contrôlée, elle a ensuite été peu à peu encadrée par une certaine forme d'autorégulation par les acteurs du milieu (idem). Plus récemment, les acteurs municipaux et régionaux ont commencé à y jouer un rôle, notamment par la mise sur pied d'outils d'aménagements tels que les Plans d'agriculture urbaine.

Ainsi, l'agriculture urbaine peut désigner « à la fois un ensemble d'activités agricoles pratiquées en milieu urbain, un mouvement citoyen de réappropriation de l'espace urbain à des fins alimentaires et un outil de développement durable pour les collectivités » (Collectivités viables, 2018a).





Le MAPAQ (2013) considère pour sa part l'agriculture urbaine comme étant « l'ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui se trouvent dans la ville. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale ou privative, etc. Elle présente ainsi des spécificités qui la différencient grandement de l'agriculture rurale, et même de l'agriculture périurbaine. »

Cette définition, qui s'inspire de celle de Mougeot² (2000), ouvre la porte à la diversité des formes de l'agriculture urbaine, car c'est bien là l'essentiel de ce qu'il faut garder en tête lorsqu'il est question de planification de l'agriculture urbaine : **une multitude de formes, une multitude d'acteurs et ainsi, une multitude de besoins différenciés.**

Effectivement, les activités d'agriculture urbaine qui se sont implantées dans les villes au cours des années sont portées autant par des citoyens que par des organismes communautaires, des institutions ou des entreprises privées. Les motivations qui incitent les citoyens, les organismes ou les entreprises à démarrer un projet d'agriculture urbaine varient grandement, mais un élément demeure central : **la production d'aliments, à différentes échelles.**

Tableau 3 : Les grands types d'agriculture urbaine

TYPES D'AGRICULTURE	CITOYENNE	COMMUNAUTAIRE, COLLECTIVE ET/OU INSTITUTIONNELLE	COMMERCIALE
DÉFINITIONS <i>Tirées de AU/LAB, 2018, p. 26.</i>	Réalisée par un individu ou un groupe d'individus, souvent sur des espaces à proximité de son logement, dans le but d'utiliser les récoltes à des fins personnelles.	Réalisée par un groupe de personnes sur des espaces publics ou privés, dans l'objectif de partager les récoltes et de les utiliser pour leur propre consommation ou encore à des fins éducatives.	Réalisée par une entreprise ou un organisme, généralement sur des espaces privés, dans le but d'en faire la commercialisation ou encore à des fins éducatives.
QUELQUES EXEMPLES	Jardin dans la cour Bacs de jardinage sur le balcon Potager de façade	Jardins communautaires et collectifs Jardins pédagogiques Ruelles vertes	Productions commerciales (serres commerciales sur les toits, production de champignons en entrepôt, etc.).

² « An industry located within (intra-urban) or on the fringe (peri-urban) of a town, a city or a metropolis, which grows and raises, processes and distributes a diversity of food and non-food products, (re-)using largely human and material resources, products and services found in and around that urban area, and in turn supplying human and material resources, products and services largely to that urban area. » Mougeot, L. J. A., 2000 dans Duchemin, 2013

1.3 FONCTIONS DE L'AGRICULTURE URBAINE



Les raisons qui poussent les citoyens, les institutions, les organismes et les entreprises privées à implanter des projets d'agriculture urbaine sont aussi variées que les nombreuses fonctions que peut jouer l'agriculture urbaine. On dit donc de l'agriculture urbaine qu'elle est **multifonctionnelle** (MAPAQ, 2012).

Le tableau suivant présente quelques-uns des bénéfices qui peuvent y être attribués, selon la nature des projets et des fonctions mises en valeur. Les activités d'agriculture urbaine présentent de nombreux bénéfices, notamment au niveau du développement durable des quartiers et des villes et du développement économique et social.

FONCTIONS LIÉES À LA SANTÉ

PRODUCTION ET
CONSOMMATION D'ALIMENTS
FRAIS ET DE QUALITÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE
ET LOISIRS

ADOPTION DE SAINES
HABITUDES DE VIE

FONCTION COMMUNAUTAIRES ET SOCIALES

ÉDUCATION

SOCIALISATION ET
INTERACTIONS SOCIALES

PARTICIPATION
CITOYENNE

FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES

LUTTE AUX
ÎLOTS DE CHALEUR

AMÉLIORATION
DE LA BIODIVERSITÉ

EMBELLISSEMENT
ET REVITALISATION
DE CERTAINS ESPACES

FONCTIONS ÉCONOMIQUES

SÉCURITÉ ET
AUTONOMIE ALIMENTAIRE

DIMINUTION DU PRIX
DU PANIER D'ALIMENTS

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



Figure 4 : La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

Source : AU/LAB, 2018a

MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE :

La multifonctionnalité de l'agriculture réfère aux différentes dimensions productive, sociale et environnementale des activités agricoles. Elle se base sur la reconnaissance des différents rôles de l'agriculture et de sa capacité à participer à la résolution des problèmes locaux et globaux en matière d'alimentation, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des ressources. L'accent est ainsi mis sur la nécessité de prendre également en compte les dimensions non marchandes de l'agriculture et de maximiser les retombées favorables au bien-être des citoyens. (Vivre en ville, 2014 : 59)

DISTANCES SÉPARATRICES RELATIVES À LA GESTION DES ODEURS EN ZONE AGRICOLE :

Instaurées dans le but d'harmoniser la cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles, les distances séparatrices visent à limiter les nuisances occasionnées par les odeurs provenant de déjections animales à proximité des périmètres d'urbanisation, des maisons d'habitations et d'immeubles protégés (commerce, centre récréatif, parc, etc.). (Vivre en ville, 2014 : 53)



Les différents types de jardins urbains

JARDIN COLLECTIF

Un jardin collectif est constitué d'une parcelle unique sur laquelle un groupe de personnes s'organise et se partage les responsabilités en vue d'y produire des aliments.

Les jardins collectifs ont historiquement été développés dans une optique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, mais leur mission a tendance à se diversifier. (Vivre en ville, 2014 : 59)

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Un jardin communautaire est constitué de plusieurs parcelles individuelles (aussi appelées lots, lopins ou jardinets), habituellement réservées aux résidents du quartier.

Les jardins communautaires sont généralement mis en place par une municipalité dans une optique récréative, ce qui ne les empêche pas de jouer un rôle structurant dans les quartiers. (Vivre en ville, 2014 : 59)

JARDIN PARTAGÉ

Les jardins communautaires et collectifs partagent néanmoins plusieurs caractéristiques communes et on retrouve de plus en plus d'hybrides entre les deux formules.

Voilà pourquoi certains auteurs préfèrent utiliser l'expression « jardins partagés ». (Vivre en ville, 2014 : 59)



1.4

ACTIVITÉS ET TENDANCES AU QUÉBEC EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE



Au Québec, le mouvement de l'agriculture urbaine est déjà bien implanté dans la métropole, où 42 % des Montréalais déclarent la pratiquer (Ville de Montréal, 2013 dans *Collectivités viables*, 2018), à Québec et dans de plus en plus de villes à travers la province. Une carte interactive recense les initiatives en agriculture urbaine au Québec, et se bonifie au fur et à mesure que les jardiniers ou les gestionnaires d'un programme d'agriculture urbaine y inscrivent leur projet. Plus de 1 500 initiatives y sont recensées.

L'agriculture urbaine au Québec a longtemps été le fait de jardins privés, communautaires et collectifs accueillant une production maraîchère, parfois fruitière et, plus rarement, de petits élevages. Depuis quelques années cependant, les formes d'agriculture urbaine se multiplient au fur et à mesure que les acteurs s'approprient l'espace urbain. Bien que l'agriculture urbaine soit généralement bien acceptée, la multiplication des modèles soulève néanmoins certains enjeux, que l'on pense à la disponibilité de l'espace, à l'intégration dans les planifications et réglementations municipales, ou encore à l'adaptation des pratiques des services de la Ville (les travaux publics ou les loisirs, par exemple). Dans une perspective plus large de système alimentaire, l'agriculture urbaine soulève également des questions liées à la sécurité, à la salubrité et à l'accessibilité alimentaire.

Les encadrés suivants présentent des exemples concrets des formes les plus courantes d'agriculture urbaines ainsi que des nouvelles formes qui émergent depuis quelques années, et abordent plus en profondeur les différents enjeux que ces activités peuvent soulever. Sauf exception, les exemples présentés se trouvent à l'extérieur du territoire de Trois-Rivières, puisqu'une prochaine section dresse le portrait exhaustif des activités d'agriculture urbaine à Trois-Rivières.



LES JARDINS PRIVÉS



Les jardins privés peuvent prendre place sur une partie ou sur l'ensemble d'un terrain privé, que ce soit en façade, dans la cour arrière, dans les plates-bandes, sur le toit ou sur les balcons, en plein sol ou en bacs. Les raisons d'implanter un jardin chez soi varient, mais sont généralement motivées par un désir de produire sa propre nourriture, d'embellir son environnement et de profiter des bénéfices physiques d'une telle activité.

Les jardins privés peuvent s'intégrer partout où c'est possible, selon les ressources, les besoins et les envies des jardiniers. Toutefois, au cours des dernières années, des jardiniers ayant décidé d'implanter leur jardin en façade de leur maison, principalement pour des raisons d'ensoleillement, se sont heurtés à la réglementation en vigueur dans leur municipalité, interdisant l'implantation de potager en façade. Le cas de figure le plus connu mais surtout celui qui a servi à éveiller les consciences sur la question des potagers en façade demeure celui de deux jardiniers de Drummondville. Ces derniers se sont lancés en 2012 dans une lutte à la fois personnelle et citoyenne visant non seulement à faire changer le règlement municipal, mais également à faire prendre conscience des impacts positifs des potagers, peu importe leur implantation. À l'aide d'une forte mobilisation et de l'appui de près de 35 000 signataires à deux pétitions appuyant leur cause, les jardiniers ont réussi à obtenir la modification du règlement. Leur saga est présentée en détail dans *Le potager urbain*, guide qu'ils ont écrit avec différents partenaires à la suite de leur expérience (Landry et Beauchamp, 2013).

> Quelques exemples concrets

Plusieurs municipalités du Québec ont modifié leurs règlements de façon à autoriser les potagers en façade, notamment Granby, Rimouski, Saint-Bruno et Victoriaville.

Bien qu'il soit question d'une activité réalisée à des fins personnelles, les nombreux dossiers de jardins implantés en façade et leur localisation, par exemple celui d'un citoyen du quartier Sillery à Québec qui s'est vu mettre à l'amende pour avoir installé un potager en façade de sa propriété (Néron, 2018), démontrent la nécessité d'un encadrement harmonieux de cette activité réalisée dans un espace privé mais dont la visibilité est publique.

LES JARDINS PARTAGÉS

Les jardins communautaires et collectifs peuvent être regroupés sous l'expression « jardins partagés », et se présentent généralement comme des solutions à un manque d'espace pour cultiver qui existe souvent en milieu urbain (Boulianne et collab., 2009 dans Collectivités viables, 2018), sans toutefois occulter la présence de certains jardins communautaires en milieu rural (Véziau, 2012). Un jardin communautaire est constitué d'une parcelle de terre découpée en plusieurs jardinets. Chaque parcelle peut être cultivée par une personne, une famille ou un groupe de personnes. Des outils et des points d'eau sont généralement fournis. Les jardins communautaires sont la plupart du temps encadrés par des programmes municipaux, et gérés par des organismes communautaires ou des comités de citoyens (MAPAQ, 2018a). Pour leur part, les jardins collectifs consistent en une parcelle unique cultivée par un groupe de membres. Les participants profitent généralement de l'accompagnement d'un animateur qui assure la formation et le soutien aux jardiniers. Les récoltes sont partagées entre ceux-ci.



> Quelques exemples concrets

Alors que Montréal a mis en place en 1975 un programme municipal des jardins communautaires, d'autres municipalités telles que Québec et Gatineau encadrent également à leur façon l'organisation des jardins communautaires et/ou collectifs.

Dans les grands centres urbains, l'accessibilité à un espace de jardinage, alors que plusieurs jardins communautaires présentent de longues listes d'attente, peut présenter un défi pour les jardiniers intéressés. L'implication des jardiniers, principalement dans le cas des jardins collectifs, constitue également un enjeu soulevé quant aux jardins partagés.



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS COMESTIBLES ET PARTAGE DES RÉCOLTES

Les aménagements comestibles peuvent également s'intégrer à la trame urbaine à travers des plantes comestibles et des arbres fruitiers installés à des fins ornementales ou alimentaires. Certains jardiniers font également le choix de cultiver afin de partager leurs récoltes avec la communauté : ils offrent leurs récoltes ou permettent aux gens de venir récolter directement dans leur jardin. Certains le font individuellement, d'autres s'intègrent au mouvement citoyen mondial des Incroyables comestibles (La Brouette, 2018a). Né à Todmorden en Angleterre en 2008, le concept des Incroyables comestibles est de disséminer un peu partout dans les villes des petits potagers collectifs où les citoyens sont invités non seulement à jardiner, mais également à récolter à leur guise les produits des potagers. À Trois-Rivières, les Incroyables comestibles de Trois-Rivières (IC3R) ont vu le jour en 2013 par la mise en place de quelques jardins à partager.

> *Un exemple concret*

En 2013, la fondation pour une Reconstruction harmonieuse de l'agriculture (RHA) a conclu un partenariat avec des municipalités de la rive-sud de Montréal afin de convertir des espaces paysagers municipaux en aménagements comestibles, de façon à montrer des alternatives potentielles à la pelouse (Cultive ta ville, 2013).

LES JARDINS INSTITUTIONNELS ET/OU PÉDAGOGIQUES

Les jardins institutionnels ou pédagogiques peuvent se trouver en milieu scolaire ou préscolaire, sur le terrain d'un organisme ou ailleurs. Ce type de jardins est généralement implanté à des fins éducatives ou de démonstration. Dans les milieux scolaires, les jardins pédagogiques se sont révélés d'excellents moyens d'initier les jeunes aux enjeux entourant l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, en plus de constituer un bon moyen de faire l'apprentissage de comportements écocitoyens. Pour les enseignants, les jardins sont de bons outils pédagogiques concrets qui stimulent l'intérêt et la curiosité des jeunes. Dans la foulée des jardins pédagogiques en milieu scolaire, de nombreux campus universitaires et collégiaux accueillent aussi des projets d'agriculture urbaine, avec une recrudescence depuis une dizaine d'années. La grandeur des campus permet une diversité de projets, que ce soit l'implantation de ruches, de forêts nourricières ou de serres. Lorsque la production d'aliments est au cœur des projets, on parle alors de campus comestible. L'essor d'un campus cultivé repose sur la participation active d'un groupe déterminé à partager et à construire ensemble les projets agricoles sur le campus (Cultive ta ville, 2018).

Les jardins institutionnels sont également de plus en plus populaires, qu'ils soient implantés dans des hôtels, des restaurants, des organismes culturels ou des entreprises. Les objectifs des projets d'agriculture urbaine institutionnels varient : parfois associés à une fonction démonstrative et éducative, comme dans le cas de jardins implantés dans des musées, comme à Trois-Rivières, ils peuvent également servir à tisser des liens entre employés, à assurer l'autonomie alimentaire de personnes démunies, à lutter contre les îlots de chaleur (particulièrement dans le cas de toitures végétalisées), ou encore à alimenter la cuisine ou la cafétéria d'un établissement.

> Quelques exemples concrets



JARDINS PÉDAGOGIQUES : CAMPUS CULTIVÉS

CÉGEP DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Ferme expérimentale de production d'insectes.

Visé à sensibiliser la communauté à des aspects touchant la sécurité alimentaire, la santé environnementale ainsi que l'éducation environnementale, faire évoluer les perceptions et mentalités sur ce type de culture.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Production maraîchère en sol et hors-sol, aquaponie, vermicompost.

Visé à renforcer le mouvement de l'agriculture urbaine à l'Université Concordia et à Montréal en cultivant des produits locaux, en utilisant des pratiques écologiques et en offrant des opportunités d'apprentissage empirique à travers bénévolat, stages et emplois, et en créant un réseautage avec les gens et les organisations animés par les mêmes idées.

UNIVERSITÉ LAVAL - AGROCITÉ

Productions hydroponiques et aquaponiques dans des systèmes conçus, fabriqués et opérés par les étudiants. Les produits sont ensuite vendus dans les cafétérias du campus.

Visé à augmenter l'autonomie alimentaire de l'Université et à réduire l'empreinte écologique des aliments qui y sont consommés. Des produits maraîchers sont cultivés sur le campus de l'Université Laval afin d'approvisionner les différents services alimentaires qui s'y trouvent.

JARDINS INSTITUTIONNELS

FAIRMONT LE REINE ELIZABETH

 **Montréal**

*Jardinage intérieur et sur toit.
Les récoltes alimentent en partie les cuisines de l'Hôtel.*

GROUPE ALDO

 **Montréal**

Depuis 2011, installation d'un jardin communautaire sur le terrain de son siège social à Montréal. Les employés y produisent des légumes pour leur propre consommation.

TOIT JARDIN DE LA MAISON LAUBERIVIÈRE

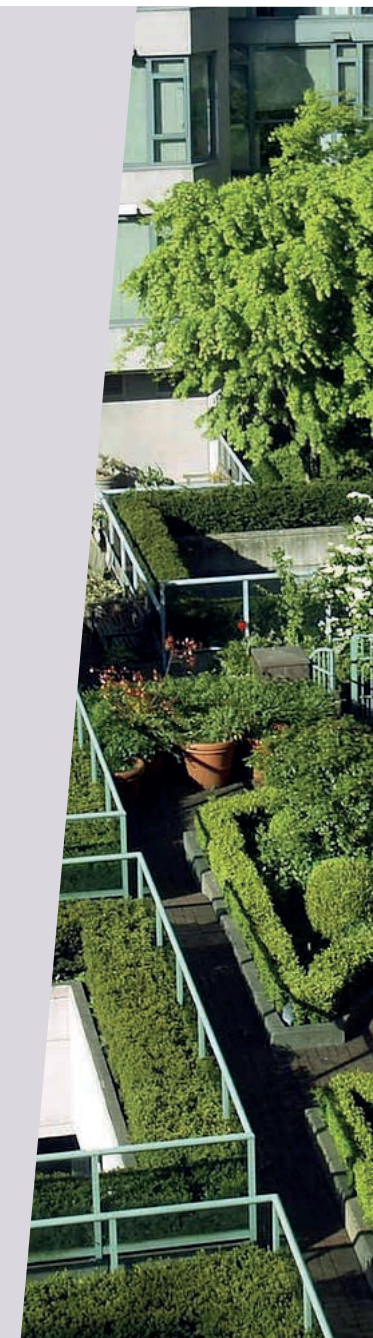
 **Québec**

Installé depuis 2009, le toit jardin permet d'approvisionner les cuisines de l'organisme en fruits et légumes et ainsi de ne pas dépendre exclusivement des dons alimentaires.

TOITURE VÉGÉTALISÉE DU CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT FRÉDÉRIC BACK

 **Québec**

*Toiture végétale recouvrant la totalité du bâtiment.
Les végétaux et le substrat terreux permettent d'absorber environ 80 % des précipitations, le reste étant acheminé vers des barils de rétention et utilisé ensuite pour l'arrosage des plants et du jardin en temps de sécheresse.*



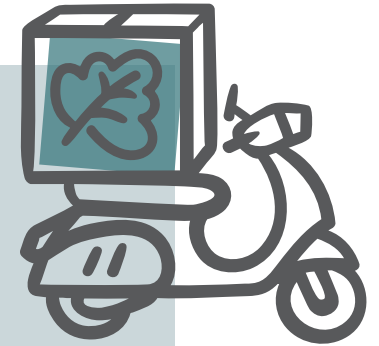


PRODUCTIONS URBAINES COMMERCIALES

L'explosion de l'intérêt pour l'agriculture urbaine et pour les questions alimentaires ne sont pas étrangères à l'émergence de plus en plus de projets agricoles commerciaux en milieu urbain. La recherche par les consommateurs d'une proximité accrue avec les producteurs représente une opportunité pour les agriculteurs urbains. Des modèles commerciaux novateurs ont émergé un peu partout dans le monde occidental, principalement sur de très petites superficies - contexte urbain oblige - cultivées de façon intensive. Ce mode de culture est nommé « SPIN farming », pour *small plot intensive*, où des produits à croissance rapide et à haute valeur sont principalement cultivés (SPIN Farming, 2018). De plus en plus de fermes urbaines voient le jour dans les villes. Outre la production maraîchère en plein sol et la production serricole, le milieu urbain semble également bien adapté à des productions plus atypiques ne nécessitant pas l'accès au sol, une denrée très en demande dans les villes, que l'on pense à la production de champignons, ou encore aux pousses et germinations.

Des formations dédiées à l'agriculture urbaine commerciale ont également vu le jour dans les dernières années. L'école d'été sur l'agriculture urbaine, qui soulignait en 2018 sa 10^e édition, offre notamment un volet destiné spécifiquement aux fermiers et fermières urbaines désirant développer ou consolider un projet d'entreprise d'agriculture urbaine (École d'agriculture urbaine, 2018). L'Union des producteurs agricoles (UPA) s'est également intéressée à la question des entreprises agricoles en milieu urbain, et a offert pour la première fois une formation sur le sujet en mars 2018 (La Terre de chez nous, 2018). Une formation spécifique sur le développement d'une entreprise agroalimentaire urbaine est également dispensée par le AU/LAB sur demande (AU/LAB, 2018c). Pour sa part, le Cégep de Victoriaville vient de lancer une toute nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) en agriculture urbaine. Ce programme, nommé « Développement et gestion d'un programme en agriculture urbaine », vise essentiellement à former des responsables de programme en agriculture urbaine (Cégep de Victoriaville, 2018).

Enfin, l'agriculture urbaine commerciale présente de belles opportunités, mais fait face à certains enjeux tels que l'accessibilité à l'espace cultivable, que ce soit physiquement ou financièrement, l'acceptabilité sociale, les problèmes de cohabitation, l'accessibilité au financement et la réglementation municipale.



> Quelques exemples concrets

SERRES COMMERCIALES

Au Québec, l'installation très médiatisée de la première serre commerciale sur un toit à Montréal par les Fermes Lufa en 2011 a servi, en quelque sorte, de rampe de lancement à d'autres productions agricoles commerciales en milieu urbain. Le modèle des Fermes Lufa témoigne de la faisabilité de la production sericole urbaine mais à raison de gros investissements matériels et techniques. Le modèle de mise en marché des Fermes Lufa s'apparente à celui d'un distributeur de produits alimentaires : alors que la production réalisée par les Fermes Lufa ne se limite qu'à quelques variétés adaptées à la culture en serre (tomates, concombres, laitues, légumes, fines herbes, pousses et germinations, etc.), Lufa propose aux consommateurs une offre d'épicerie quasi-complète incluant viandes, produits laitiers et autres produits d'épicerie, en majorité de provenance québécoise, mais aussi parfois ontarienne ou étrangère. Les produits sont commandés en ligne et distribués à travers un large réseau de points de chute.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE URBAINE

En matière de commercialisation, une initiative montréalaise, réalisée à l'été 2017, visait à mettre en valeur la production commerciale de l'agriculture de la ville, tout en sensibilisant les Montréalais à l'agriculture urbaine et au fait qu'il est possible de se nourrir avec des produits de la ville. Pendant la saison estivale, le projet Cultivé à MTL réunissait huit producteurs montréalais qui approvisionnaient, à tour de rôle, un kiosque situé dans un marché public populaire de Montréal (AU/LAB, 2018d).

AUTRES TYPES DE PRODUCTIONS COMMERCIALES

À Montréal, la champignonnière Blanc de gris s'est installée dans un entrepôt du quartier Hochelaga en 2013 pour se lancer dans la production de pleurotes principalement destinés à la restauration (Cultive ta ville, 2018). À Sherbrooke (VERTige ferme urbaine, 2018), à Montréal (Ferme Pousse-Menu, 2018) et ailleurs, des entreprises se spécialisent dans la production de pousses et de germinations en milieu urbain.



PETITS ÉLEVAGES

La question de la présence des animaux en ville pique la curiosité et soulève certains débats. Alors que certains affirment que la place des animaux de ferme est en campagne, d'autres accueillent positivement leur présence dans le milieu urbain (La Presse, 2018). Si la présence d'animaux d'élevage est interdite par règlement municipal dans les zones résidentielles de plusieurs municipalités, d'autres ont décidé d'adopter une attitude de tolérance envers la garde des animaux ou encore d'encadrer de façon réglementaire la pratique. La plupart du temps, l'autorisation des poules en ville par les municipalités se fait en différentes étapes. D'abord, doit être créé un règlement à part entière sur la garde de poules en milieu urbain ou des modifications à celui sur les animaux. Ensuite, des modifications doivent être faites à celui sur les nuisances pour ne pas qu'il présente d'incohérences (d'office, la garde d'animaux de ferme en milieu urbain est souvent citée comme une nuisance dans ce règlement). Finalement, le Règlement sur l'émission des permis et certificats doit également être modifié, si l'option d'encadrer la garde de poules par l'émission d'un permis est la voie choisie par la municipalité.

Des chèvres et des moutons peuvent également être présents dans les villes, où ils sont parfois utilisés comme alternative à la tonte mécanique des terrains (Collectivités viables, 2018a). Les avantages de l'éco-pâturage sont nombreux :

- > *Réduction de l'utilisation des carburants, donc de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre;*
- > *Réduction de la pollution sonore;*
- > *Réduction de la compaction du sol par les tondeuses motorisées;*
- > *Fertilisation écologique par les animaux, qui permet de réduire les intrants chimiques (AU/LAB, 2018b).*

Parmi les autres élevages urbains émergents, l'apiculture est probablement le plus répandu. En effet, depuis le milieu des années 2000, la production apicole est en essor dans les centres urbains à travers le monde. Les milieux urbains, où les pesticides sont généralement moins utilisés et où les plantes sont plus diversifiées qu'en milieux ruraux, quand on pense aux monocultures par exemple, sont dans l'ensemble propices aux butineuses. L'apiculture urbaine devient également un bon moyen de sensibiliser la population aux enjeux relatifs à la survie de l'espèce, mais malgré certaines idées répandues, il ne s'agit pas d'un moyen de « sauver » les abeilles, au contraire. Les ruches destinées à la production de miel sont composées d'abeilles domestiques. Or, les milieux urbains accueillent déjà une grande diversité de pollinisateurs, notamment les abeilles sauvages, pour qui la venue des abeilles domestiques n'est pas nécessairement une bonne nouvelle, car leur présence engendre une compétition accrue pour le pollen.

Selon l'entomologiste Étienne Normandin-Leclerc, la véritable solution pour sauver les abeilles sauvages serait de planter beaucoup plus de plantes mellifères et d'établir un plafond quant au nombre de ruches qu'il serait possible d'accueillir dans un espace donné (La Semaine verte, 2017). Cultive ta ville (2018) dispose sur son site web d'une section³ très complète présentant des principes d'aménagement et les plantes mellifères à privilégier de façon à jardiner pour les abeilles et ainsi contrer les problèmes de surmortalité et améliorer leur état de santé global. Une façon simple est de préserver certaines plantes souvent considérées comme étant des mauvaises herbes, par exemple la verge d'or du Canada, le pissenlit, l'asclépiade, la bardane et l'épilobe, et qui constituent en fait une fantastique flore mellifère spontanée, donc une source importante de nourriture pour les abeilles et l'ensemble des pollinisateurs.

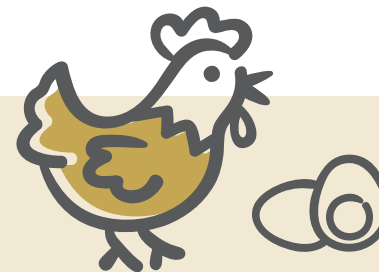
³ <https://cultivetaville.com/fr/encyclopedie/la-biodiversite-au-jardin/jardiner-pour-abeilles/>

L'élevage de poissons en ville est également en émergence, bien qu'encore rare. L'aquaponie consiste en « une symbiose entre aquaculture et hydroponie, qui combine l'élevage de poissons à la culture hors-sol de végétaux. Avec l'aide de bactéries, il se crée un écosystème interdépendant dans le système de production. Les poissons rejettent des déchets qui, s'ils s'accumulent, deviennent toxiques pour eux. Ces déchets sont convertis par les bactéries et deviennent une matière nutritive pour les végétaux. Les plantes se développent dans cette solution riche et rejettent de l'eau filtrée pour les poissons » (Ville de Gatineau, 2016).

Il peut s'agir d'un moyen de favoriser l'autonomie alimentaire de certaines communautés.



> Quelques exemples concrets



POULES URBAINES

Au Québec, plusieurs municipalités disposent d'un règlement, de dispositions ou encore sont à l'étape d'établir un projet de règlement. Des conditions sont généralement prescrites concernant l'implantation des poulaillers et le bien-être animal. À Montréal par exemple, les poules urbaines sont permises depuis 2011 dans le cadre de projets éducatifs dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie, et un projet pilote est en cours pour les permettre dans les cours résidentielles, le tout encadré par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), qui a défini, en partenariat avec la Ville de Montréal, un ensemble de règles afin de faciliter la cohabitation et d'assurer la sécurité et la santé des animaux (Ville de Montréal, 2018a).

ÉCO-PÂTURAGE

Biquette à Montréal, premier projet d'éco-pâturage au Québec, s'est implanté en 2016 dans un parc de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Le projet vise non seulement à entretenir les terrains du parc de façon écologique, mais également à créer un espace d'éducation autour de l'agriculture, de façon à créer des ponts entre le milieu urbain et rural (AU/LAB, 2018b).

APICULTURE URBAINE

La Coopérative de solidarité Miel Montréal œuvre dans ce sens et a mis sur pied une Charte de l'apiculture urbaine, qui vise à guider la pratique afin qu'elle soit écologique, respectueuse du milieu et socialement responsable (Miel Montréal, 2018).

AQUAPONIE

Une entreprise basée à Montréal, ÉAU, se spécialise dans l'implantation de fermes aquaponiques, et a actuellement des projets en cours à Gatineau, au Lac-Saint-Jean et à Whapmagoostui dans le Nord-du-Québec (ÉAU, 2018)



EXPÉRIMENTATIONS

Il existe encore de nombreuses autres formes d'agriculture urbaine. Presque chaque année, de nouveaux projets innovants voient le jour, par exemple ce projet de houblonnières urbaines, dont les récoltes, ayant poussé sur les façades des maisons, sur les toits, dans les cours et les ruelles, ont servi en 2017 à brasser une bière spécialement pour le 375^e de la Ville de Montréal (Montréal Houblonnière, 2018). Un projet d'étude du comportement des vignes rustiques en milieu urbain, en sol, en bac ou encore sur les toits, est également présentement en cours à Montréal. Mené par le AU/LAB en partenariat avec la Société des alcools du Québec (SAQ), ce projet pourrait permettre d'élargir encore plus le spectre des possibilités de l'agriculture urbaine (AU/LAB, 2018e). Toujours dans le cadre de cette étude, le AU/LAB a signé en juin 2018 un partenariat avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) pour le développement d'un potager et d'un vignoble sur le toit de l'Institut. Tandis que le potager et le vignoble seront des lieux de recherche et d'études pour le AU/LAB, le projet sera également intégré dans la formation des futurs cuisiniers, sommeliers et gestionnaires d'établissements.

RUELLES VERTES ET BLEUES-VERTES

Les villes sont reconnues pour accueillir des îlots de chaleur, des secteurs urbanisés où les températures sont plus chaudes que dans les secteurs environnants, à cause de différents facteurs : **albédo** des surfaces, diminution de la végétation, émission accrue de chaleur (climatiseurs, moteurs, etc.) (Collectivités viables, 2018b). Ces îlots ne sont pas directement le fait des changements climatiques, mais sachant que les conditions climatiques extrêmes, telles que les canicules, augmenteront au cours des prochaines années, la lutte aux îlots de chaleur doit devenir une priorité pour les villes. À long terme, ces îlots de chaleur peuvent engendrer des impacts négatifs sur l'environnement et les gens qui habitent et fréquentent ces milieux de vie. La chaleur accablante peut générer des malaises et empirer des conditions médicales déjà existantes, et son effet négatif sur la qualité de l'air et de l'eau peut également affecter l'environnement et les écosystèmes (idem).

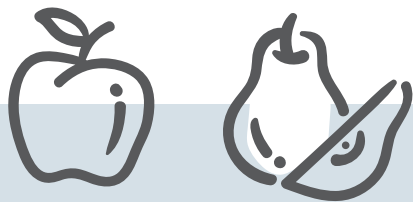
VERGERS ET FORÊTS NOURRICIÈRES

Depuis quelques années, la permaculture connaît un intérêt croissant qui transparaît dans certains projets urbains. Cette méthode de culture dont le nom est tiré des termes anglais permanent et agriculture peut être définie comme étant « [...] un système évolutif intégré, d'autoperpétuation d'espèces végétales et animales utiles à l'homme. C'est, dans son essence, un écosystème agricole complet, façonné sur des exemples existants, mais plus simples » (Pezrès, 2010). La permaculture, c'est une façon de cultiver la terre en associant les arbres, les arbustes, les plantes légumières et fruitières, les champignons, les fleurs mellifères, etc., de façon à ce qu'elles entretiennent des relations réciproques et complémentaires. Les aménagements agroforestiers, ou forêts nourricières, associent les herbes et les plantes herbacées selon les principes de la permaculture.

RÉCOLTES ORGANISÉES DE FRUITS URBAINS ET DE LÉGUMES

En dehors des forêts nourricières organisées, un bon nombre d'arbres fruitiers ou d'arbres à noix existent en ville, souvent sur les terrains privés de citoyens. Si certains d'entre eux en récoltent les fruits, plusieurs arbres voient néanmoins leurs fruits gaspillés puisqu'ils ne sont pas récoltés. En 2011, le collectif Les Fruits Défendus prend son envol à Montréal, avec comme objectif de réduire le gaspillage alimentaire, de profiter pleinement des ressources alimentaires locales et favoriser leur accessibilité, et de partager ses connaissances et son expérience à propos de la récolte de fruits urbains (Santropol Roulant, 2018). Le principe est simple : le collectif organise des cueillettes de fruits urbains en mettant en relation des cueilleurs bénévoles avec des propriétaires d'arbres fruitiers. Après la récolte, les fruits sont divisés entre les bénévoles, les propriétaires et un organisme en sécurité alimentaire.





> Quelques exemples concrets

VERGERS ET FORÊTS NOURRICIÈRES

Au Québec, la Ville de Victoriaville a inauguré en 2017 la troisième phase d'un potager collectif inauguré en 2015, le Jardin des rendez-vous. Cette troisième phase, nommée Jardin-Forêt, consiste en une forêt nourricière en libre-service. La Ville de Victoriaville a planté près de 85 arbres et arbustes ainsi que des vivaces indigènes ayant un potentiel alimentaire ou médicinal (Ruby, 2017b). En 2014, la municipalité de Saint-Ubalde, dans le comté de Portneuf, a aussi mis en place une forêt nourricière dans le cadre de sa Politique de la famille et des aînés. La forêt accueille différents types de végétaux dont des arbres, des arbustes et des plantes grimpantes, qui produisent tous des fruits ou des noix, ou qui ont une partie comestible (Municipalité de Saint-Ubalde, 2018).

RÉCOLTES ORGANISÉES DE FRUITS URBAINS ET DE LÉGUMES

L'initiative des Fruits Défendus a fait des petits, et plusieurs collectifs à vocation semblable ont vu le jour à travers le Québec. À Rimouski, Les Fruits Partagés existe depuis 2014, porté par l'organisme Moisson Rimouski-Neigette, la banque alimentaire de l'ensemble de la MRC de Rimouski-Neigette, et fonctionne selon le même principe (Cultive ta ville, 2018). Dans la MRC de Maskinongé, le projet Maski récolte vise à faciliter la cueillette et la transformation des surplus des entreprises maraîchères, des potagers privés et des arbres fruitiers de la MRC. Sorel et la Ville de Québec accueillent également des initiatives de récoltes de fruits urbains.

ALBÉDO :

Fraction du rayonnement solaire réfléchi par une surface ou par un objet, souvent exprimée en pourcentage. Les surfaces enneigées ont un albédo élevé, les sols un albédo élevé à faible et les surfaces couvertes de végétation et les océans, un albédo faible. L'albédo de la Terre varie principalement en fonction de la nébulosité, de l'enneigement, de l'englacement, de la surface foliaire et des variations du couvert terrestre (GIEC, 2007 dans Collectivités viables, 2018b).

RUELLES VERTES ET BLEUES-VERTES

À Montréal, l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie est particulièrement proactif dans l'aménagement de ruelles vertes, où il en existe plus d'une centaine. Les projets de ruelles vertes y sont généralement initiés par des citoyens du quartier, qui sont accompagnés dans leurs démarches par l'Écoquartier de Rosemont-La-Petite-Patrie, porté par la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER). Cette dernière appuie le comité de citoyens, les accompagne dans l'élaboration des plans d'aménagement et coordonne les activités de dons de terre, de compost, de vivaces et de mobilier (idem). L'arrondissement participe à l'aménagement de la ruelle en s'occupant notamment des travaux d'excavation (Réseau Quartiers verts, 2018). Un guide à l'intention des citoyens présentant toutes les étapes pour l'aménagement d'une ruelle verte a été produit par l'arrondissement, en collaboration avec l'Écoquartier (Ville de Montréal, 2018b).

À Montréal également, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), une firme d'urbanisme et des organismes locaux forment le comité de pilotage du projet des Ruelles bleues-vertes. Dans un contexte de changements climatiques où les phénomènes météorologiques extrêmes sont plus fréquents et où la minéralisation de l'espace urbain perturbe le cycle naturel de l'eau, ce qui occasionne de fortes pressions sur les infrastructures de gestion des eaux pluviales, l'alliance s'est donnée comme mission de bonifier le potentiel des ruelles vertes en y ajoutant des pratiques innovantes en matière de gestion durable des eaux (Alliance Ruelles bleues-vertes, 2018). Une ruelle bleue-verte est donc une « ruelle dont l'aménagement et la gestion des eaux pluviales a été repensée de manière innovante et participative. Les drains des toitures d'un ou plusieurs bâtiments sont débranchés afin de gérer les eaux pluviales grâce à des aménagements à l'échelle locale. [...] » (idem). Deux projets pilotes sont actuellement en cours, l'un dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et l'autre dans l'arrondissement du Sud-Ouest.



1.5 APPROCHE PAR SYSTÈMES ALIMENTAIRES: DES INITIATIVES INSPIRANTES

RUAF FOUNDATION

La RUAF Foundation est un réseau international de partenaires ayant pour mission la réduction de la pauvreté urbaine et l'amélioration de la sécurité alimentaire, notamment en stimulant la participation et l'implication des autorités municipales par l'intégration des questions agricoles et alimentaires dans leurs politiques et programmes. Le Toronto Food Policy Council, l'Université Ryerson (Ontario) et le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI) y collaborent notamment (RUAF, 2018).

Présentée au début du présent chapitre, l'approche par systèmes alimentaires est désormais à l'agenda de bon nombre de décideurs à travers le monde. En 2015, 117 villes à travers le monde ont signé le Pacte de politique alimentaire de Milan dans le cadre de l'Exposition Universelle de Milan dont le thème était « Nourrir la Planète, Énergie pour la Vie ». Le Pacte avance que l'un des plus grands enjeux auxquels font face les villes sont le droit des citoyens à avoir accès à une alimentation saine et durable et que les villes ont ainsi un rôle crucial à jouer dans la mise en place de systèmes alimentaires sains et durables (Ruby, 2015).

Les signataires du Pacte de politique alimentaire de Milan s'engagent à :

- > Développer des « systèmes alimentaires durables, inclusifs, résilients, sûrs et diversifiés, qui fournissent des aliments sains et abordables à tous [...], qui préservent la biodiversité et atténuent les effets du changement climatique tout en s'y adaptant ».
- > Favoriser la « coordination entre différents services et secteurs au niveau municipal et communautaire », pour que la politique alimentaire urbaine soit intégrée de façon systématique dans les politiques, initiatives et programmes municipaux.
- > Améliorer « la cohérence entre les politiques et les programmes alimentaires municipaux et les politiques et processus pertinents au niveau infranational, national, régional et international ».
- > Collaborer avec tous les acteurs du système alimentaire pour définir, mettre en œuvre et évaluer les politiques, les programmes et les initiatives alimentaires.
- > Réexaminer et « modifier les politiques, réglementations et plans urbains existants pour établir des systèmes alimentaires équitables, résilients et durables ». (Ruby, 2015).

En 2016, un rapport de la **RUAF Foundation** confirmait cette tendance d'un nombre croissant de villes à s'engager dans une démarche de système alimentaire, et avançait que le succès de ces démarches repose, selon les villes concernées, sur la collaboration avec le secteur privé mais aussi sur des partenariats avec des organismes ou des entreprises dont le mandat n'est pas directement lié à l'alimentation (Dubbeling, Carye and Hochberg, 2016).

Le rapport souligne l'importance que les villes passent à un système alimentaire 3.0, c'est-à-dire à un système alimentaire relocalisé qui favorise les circuits courts et qui prend en compte les effets de l'alimentation sur la santé, le développement social et économique et l'environnement (Ruby, 2017a). Le tableau suivant présente des projets municipaux inspirants articulés autour d'une ou de plusieurs composantes du système alimentaire :



Tableau 4 : Initiatives inspirantes en lien avec les systèmes alimentaires

Stratégie alimentaire administrée par le Toronto Food policy council	SAM - Système alimentaire montréalais
OBJECTIF : Rassembler les gens des secteurs communautaires de l'alimentation et de l'agriculture pour développer des politiques innovantes et des projets qui supportent un système alimentaire axé sur la santé. > Premier conseil de politique alimentaire au Canada, établi en 1991. Sous-comité du Bureau de la santé publique de Toronto, ayant un coordonnateur à temps plein. > Agit comme un groupe de référence auprès du conseil municipal. > En 2012, adoption d'un programme agricole urbain et périurbain qui fait partie intégrante de la stratégie alimentaire. <i>Exemples d'actions réalisées :</i> - Modification d'un règlement de zonage pour permettre l'ouverture de commerces au pied des tours d'habitation de plus de 100 logements et la tenue de marchés fermiers temporaires sur les lieux; - Cartographie des commerces de détail ayant une offre d'aliments sains; - Projet pilote de dépanneur santé.	OBJECTIF : Améliorer le système alimentaire à Montréal à travers la coordination, la mobilisation, le réseautage, la représentation ainsi que des actions régionales concertées. > Réseau régional de plus de 200 partenaires oeuvrant dans toutes les sphères du système alimentaire, ayant une coordonnatrice à temps plein. > Lancement officiel en octobre 2018 du Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil SAM). > Plan d'action 2017-2019 ayant des projets en cours dans 4 grands chantiers: - Sécurité alimentaire pour tous; - Les agricultures urbaines; - L'approvisionnement institutionnel, alternatif et solidaire; - Les pertes et le gaspillage alimentaires. <i>Exemples d'actions réalisées ou en cours :</i> - Plan d'action 2014-2016 : 3 formations en agriculture urbaine, l'une destinée aux intervenants et fermiers urbains, l'autre aux entrepreneurs agricoles, et la dernière aux éducateurs et intervenants des milieux scolaires et préscolaires; - Plan d'action 2017-2019 : marché en ligne de nouvelles filières de valorisation des surplus et déchets alimentaires, pour permettre aux acteurs agro-alimentaire de créer de la valeur avec de la matière qui irait sinon à l'enfouissement ou au compostage; - Plan d'action 2017-2019 : étude de faisabilité et plan d'action pour le regroupement d'achats de produits locaux, afin de mettre en place un approvisionnement durable de produits locaux pour les organismes solidaires et les réseaux alternatifs.
Politique Saint-Bruno-de-Montarville, ville nourricière	Programme d'agriculture urbaine à Gatineau
OBJECTIF : Proposer et mettre en œuvre des initiatives pour faire évoluer la municipalité vers un système alimentaire durable, et devenir un outil de mobilisation. > Adoptée en 2017, politique élaborée suite aux priorités identifiées lors de la démarche de vision stratégique. > Démarche pilotée par un comité de travail et quatre comités consultatifs : milieu de vie, environnement, développement économique et jeunesse. <i>Exemples d'actions au plan d'action :</i> - Mettre sur pied une structure qui aura pour mandat de promouvoir et coordonner les initiatives agroalimentaires locales; - Ajouter l'usage « agriculture urbaine » au règlement de zonage; - Favoriser des espaces pour l'agriculture (toit vert, potager...) dans des nouveaux projets immobiliers résidentiels de plus de 4 logements (PIIA); - Poursuivre l'offre d'activités municipales en lien avec le système alimentaire (camp de jour cuisinier, atelier de jardinage destiné aux enfants, etc.); - Soutenir les initiatives de verdissement des cours d'école par l'introduction de plantes nourricières.	OBJECTIF : Promouvoir, mobiliser la population et faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents. > Adopté en 2016, le programme touche essentiellement l'agriculture urbaine réalisée à des fins personnelles ou communautaires, les aménagements comestibles et les petits élevages domestiques. > Les grandes orientations du programme sont : - Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans; - Multiplier les occasions d'apprentissage en agriculture urbaine; - Mobiliser la collectivité gatinnoise autour de l'agriculture urbaine; - Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les citoyens; - Contribuer activement au développement durable de la collectivité.

Sources : Ruby, 2017a; Vivre en ville, 2014; SAM, 2018; Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, 2017; Ville de Gatineau, 2016.





PORTRAIT ALIMENTAIRE

ET AGRIURBAIN
DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES





UN PEU D'HISTOIRE...

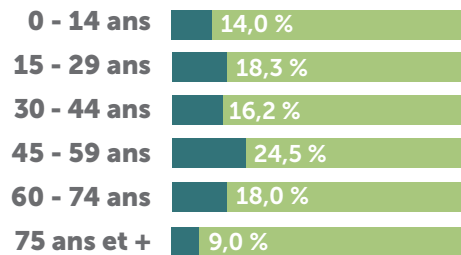
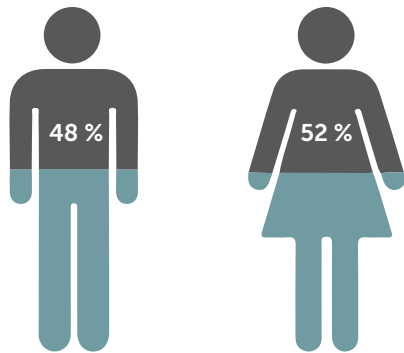
Trois-Rivières est considéré depuis longtemps comme le principal centre urbain de la Mauricie. Dès la fin du 19^e siècle, l'essor de l'industrialisation modifie la morphologie de l'espace urbain en jetant les bases de l'actuel réseau urbain, en parallèle avec la mutation du domaine agricole à travers l'ensemble de la région (Séguin, 1982). Alors que les comtés voisins de Champlain et de Nicolet jouissent de certains avantages facilitant les activités agricoles, le comté de Saint-Maurice, qui inclut la ville de Trois-Rivières, dispose d'une « géographie plus capricieuse » imposant certaines restrictions aux activités agricoles (idem). Si le comté de Saint-Maurice accuse un certain retard par rapport aux comtés voisins en termes d'amélioration de l'espace agricole à l'époque, il n'en demeure pas moins qu'il se distingue par l'importance de la production de sarrasin, culture relativement peu exigeante qui sied bien aux caractéristiques du territoire.

C'est à cette période qu'est créée en 1852 la *Société d'agriculture des Trois-Rivières*, qui comptait alors 71 membres. Déjà à l'époque, de nombreux commerces d'alimentation et de transformation alimentaire existent, dont les épiceries, la boulangerie Guay, Lemire et Frères, Moderne Limitée, Hélie, Laviolette, les glaciers Levasseur et Boivin, Milette et Belle-Vue, la crèmerie des Trois-Rivières (1908-), la crèmerie Union (1940-1970), la brasserie J-N Spénard (1917), Breuvages Bégin (1919), La National Breweries, d'autres embouteilleurs et les restaurants (Le Journal des Trois-Rivières, 1865).

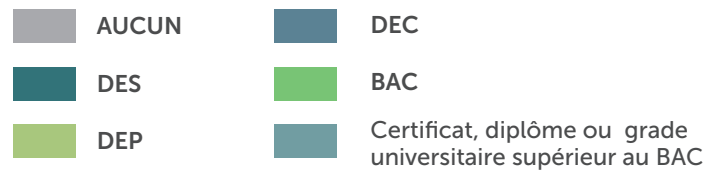


UN BREF PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE...

GENRE / ÂGE



NIVEAU DE SCOLARITÉ



SUPERFICIE DU TERRITOIRE



Figure 4 : Statistiques démographiques de la ville de Trois-Rivières

2.1 L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION À TROIS-RIVIÈRES

QUELQUES FAITS SAILLANTS

PRODUCTION AGRICOLE

La zone agricole se répartit en 5 blocs distincts qui se trouvent au pourtour de la zone urbanisée, si bien qu'ils détiennent un caractère périurbain de par leur proximité avec la ville. 50 entreprises agricoles y sont actives.

En agriculture urbaine, la ville de Trois-Rivières accueille huit jardins communautaires et un grand nombre de jardins résidentiels privés. Les jardiniers cultivent principalement des légumes et des fines herbes.

TRANSFORMATION

En 2017, 5 entreprises agricoles effectuaient des activités de transformation des produits agricoles, 19 entreprises étaient actives dans la fabrication d'aliments et 4 microbrasseries brassaient leur bière sur le territoire de Trois-Rivières.



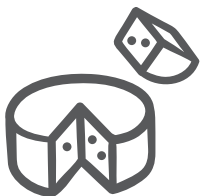
DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION

Il n'existe aucun grossiste-distributeur de produits agricoles.

Les entreprises agricoles de Trois-Rivières utilisent largement la vente directe au consommateur (autocueillette, kiosque à la ferme, paniers ASC, etc.), mais on ne trouve aucun marché public sur le territoire de Trois-Rivières.

Il existe à Trois-Rivières quatre frigos en libre-service, qui permettent la redistribution de denrées alimentaires.

La campagne TRès Gourmand, initiée par Tourisme Trois-Rivières, constitue le principal outil de mise en valeur des produits agroalimentaires de Trois-Rivières.



CONSOMMATION

Selon les réponses du sondage aux citoyens, ceux-ci achètent en été le plus souvent leurs fruits et légumes, dans l'ordre, au supermarché, en kiosque et en **marché public**. Seuls les jardiniers identifient leur jardin comme étant leur première source d'approvisionnement en fruits et légumes. L'hiver, la grande majorité des répondants s'approvisionnent au supermarché.

Il existe à Trois-Rivières trois déserts alimentaires touchant environ 6000 personnes. Ces déserts alimentaires sont des zones situées à plus d'un kilomètre d'un marché d'alimentation et où la population connaît un certain niveau de défavorisation.

MARCHÉ PUBLIC :

Selon l'Association des marchés publics du Québec, un marché public représente « l'extension des activités de production et de transformation à la ferme reconnue comme un service à la communauté, le marché public favorise les échanges directs entre les citoyens et un regroupement significatif de producteurs agricoles et de transformateurs artisans de l'agroalimentaire. Ceux-ci en occupent une place prépondérante. L'organisation maintient des liens officiels avec la municipalité. Le marché est en opération sur une période déterminante pour ses membres qui en assurent la pérennité » (AMPQ, 2016).

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À Trois-Rivières, il n'y a actuellement aucune collecte des résidus alimentaires et végétaux. Ainsi, le taux de récupération de la matière organique global est de 46 %, mais chute à 8 % si sont comptabilisés seulement les résidus verts et alimentaires du secteur résidentiel et les résidus organiques du secteur des ICI.

Depuis 2017, il existe un projet de compostage collectif géré par La Brouette et soutenu par la V3R auquel près d'une quarantaine de familles participent. La Maison de la solidarité (Comsep, CDEC, etc.), soutenue par La Brouette et le Fonds d'aide des Bingos de TR, a également démarré son site de compostage collectif à l'été 2018.

De nombreux citoyens font la demande actuellement pour avoir un site de compostage collectif près de chez eux.

2.2

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

LE TERRITOIRE PRODUCTIF

La genèse de la forme actuelle du territoire de Trois-Rivières remonte aux fusions municipales de 2002, alors que le gouvernement du Québec décrète la fusion des villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Pointe-du-Lac, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France. À la suite de cette fusion, effective au 1^{er} janvier 2002, la nouvelle ville de Trois-Rivières devient l'une des dix plus grandes villes du Québec en termes de population.

Le territoire de la ville de Trois-Rivières est occupé à 39 % par la zone agricole, dont 33 % est en culture. La forêt occupe ainsi une bonne part de la zone agricole. Cette dernière est composée de cinq blocs agricoles distincts et isolés : Saint-Louis-de-France (36 % de la zone agricole), Sainte-Marthe-du-Cap (10 %), Vieilles-Forges (8,2 %), Pointe-du-Lac Nord-Ouest (36 %) et Pointe-du-Lac Sud-Ouest (9,8 %). Ces blocs agricoles sont disposés au pourtour de la zone urbanisée, si bien qu'ils détiennent un caractère périurbain de par leur localisation mitoyenne avec le milieu urbain.

Figure 6 : LOCALISATION DES ZONES AGRICOLES de la ville de Trois-Rivières

Source : Ville de Trois-Rivières



La zone agricole reflète une partie du territoire disponible pour l'agriculture conventionnelle, dans le sens où des cultures en plein sol ou encore des activités d'élevage sont réalisées. Néanmoins, d'autres types de productions peuvent être réalisées en dehors de la zone agricole à différentes échelles, et le territoire de Trois-Rivières présente un potentiel pour ces autres formes de production.

En Mauricie, Trois-Rivières se place au deuxième rang en ce qui concerne la proportion qu'occupe la zone agricole par rapport à l'ensemble de son territoire. Par ailleurs, son territoire agricole n'a subi que peu de pressions depuis sa création en 1978, alors que seules trois exclusions ont été autorisées par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), engendrant une diminution de 59 hectares de la zone agricole (Ville de Trois-Rivières, 2015).

Dans l'ensemble, le territoire agricole de Trois-Rivières accueille plusieurs usages non agricoles, principalement dans les secteurs de Pointe-du-Lac Sud-Ouest et Nord-Ouest et de Saint-Louis-de-France, que ce soit des usages résidentiels, industriels ou encore liés à des activités d'extraction. Bien qu'il existe un certain nombre de friches agricoles, aucun inventaire de celles-ci n'a été réalisé à ce jour.

Tableau 5 : Principales caractéristiques des secteurs homogènes de la zone agricole de Trois-Rivières

SECTEURS DE LA ZA	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Pointe-du-Lac Nord-Ouest	Grande superficie zonée agricole mais une grande partie est boisée (66 %), principalement à cause de la prépondérance des sols de classe 4 (85 % de la zone agricole) qui restreignent le choix des cultures.
Pointe-du-Lac Sud-Ouest	Les sols de meilleure qualité se trouvent dans le secteur Pointe-du-Lac Sud-Ouest, où 77 % des terres agricoles sont de classe 2. Bien qu'il s'agisse de la deuxième plus petite superficie agricole de la ville, les superficies en culture y représentent 59,4 % de la superficie agricole totale.
Vieilles-Forges	Plus petite superficie agricole, dont l'utilisation se répartit presque également entre les superficies en culture, urbanisées et boisées.
Saint-Louis-de-France	Plus grande portion de la ZA de Trois-Rivières, mais une forte proportion est urbanisée (25,5 %) ou boisée (70 %).
Sainte-Marthe-du-Cap	Troisième plus petit territoire agricole. Sols de bonne qualité.

Source : Ville de Trois-Rivières, 2015



LES ENTREPRISES BIOALIMENTAIRES EN PRODUCTION ET EN TRANSFORMATION

LA PRODUCTION AGRICOLE⁴

Depuis 2004, la ville de Trois-Rivières a connu une fluctuation du nombre d'entreprises agricoles, passant de 49 en 2004 et 2010, à 56 en 2015 et à 50 en 2018. En 2017, parmi les 50 entreprises agricoles, 21 réalisaient une production animale et toutes les entreprises réalisaient une certaine forme de production végétale. Trois entreprises étaient certifiées en production biologique.

Les productions végétales, qui comprennent les cultures maraîchères et fruitières, en dehors des activités d'agriculture urbaine, comptent pour 7 % des terres en culture. C'est Pointe-du-Lac Nord-Ouest qui affiche la plus grande proportion de ses terres en culture maraîchère, avec 29 % du territoire occupé par ce type de culture. Les secteurs de Pointe-du-lac Sud-Est (4 % de la superficie en petits fruits), de Sainte-Marthe-du-Cap (1 % de la superficie en petits fruits) et de St-Louis-de-France comptent pour leur part moins de 1 % de leur territoire affecté à ce type de culture (FADQ, 2010 dans Ville de Trois-Rivières, 2015).

À l'échelle de la ville, près du quart (21 %) des terres zonées agricoles sont en culture, pour un total de 2 348 hectares. Les secteurs de Pointe-du-Lac Sud-Ouest, de Sainte-Marthe-du-Cap et des Vieilles-Forges sont ceux qui en comptent le plus, avec respectivement 60 %, 48 % et 34 % de leur superficie utilisée à des fins de productions végétales. Les secteurs qui comptent le moins de terres en culture sont ceux de Pointe-du-Lac Nord-Ouest (17 %) et de Saint-Louis-de-France (5 %).

En 2017, 21 entreprises réalisaient de l'élevage, réparties dans l'ensemble des secteurs : Pointe-du-Lac Nord-Ouest et Sud-Est (8), Sainte-Marthe-du-Cap (6), Saint-Louis-de-France (3), et Vieilles-Forges (4).

⁴ Les activités relatives spécifiquement à l'agriculture urbaine sont pour leur part présentées dans une prochaine section.



LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

En 2017, cinq entreprises agricoles effectuaient des activités de transformation alimentaire, alors qu'elles étaient huit à le faire en 2010. Parmi les entreprises agricoles de Trois-Rivières, aucune ne réalise d'activités de fabrication de boissons alcoolisées, de fabrication de produits du tabac, de minoterie, ni de découpe et de transformation de viande, volaille et poisson. Il n'y a également aucune activité d'abattage sur le territoire de Trois-Rivières.





Outre les entreprises agricoles, 19 autres entreprises auraient été actives en 2018 dans la fabrication d'aliments, selon les données du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), en comparaison avec 18 en 2015. Ces entreprises opèrent dans les secteurs suivants :

- Boulangerie et fabrication de tortillas (9)
- Fabrication de sucre et de confiserie (4)
- Fabrication de produits de viande (2)
- Fabrication d'autres aliments (1)
- Mouture de céréales et de graines oléagineuses (1)
- Fabrications de boissons (2)

Également, trois microbrasseries brassent et embouteillent leurs bières sur le territoire de Trois-Rivières. Enfin, deux distilleries sont en opération.

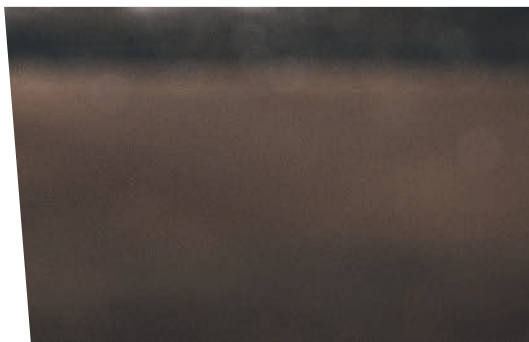


Tableau 6 : Nombre d'exploitations agricoles de Trois-Rivières réalisant de la transformation alimentaire

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION	NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLLES
Fabrication de produits laitiers (vaches, chèvres ou brebis)	1
Fabrication de produits de l'érable (autres que le sirop)	2
Transformation de fruits et légumes (conserves, jus, etc.)	1
Fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie	1
Autres (farine de sarrasin)	1
TOTAL	5⁵

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des entreprises agricoles, 2014

⁵ La somme des activités dépasse le total puisque les entreprises peuvent déclarer plus d'une activité.

L'ACCÈS AUX ALIMENTS : PORTRAIT DE LA MISE EN MARCHÉ ET DE LA DISTRIBUTION

MODES DE MISE EN MARCHÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES

La mise en marché par **circuit court** est plutôt populaire chez les producteurs agricoles de Trois-Rivières, alors que 56 % des entreprises agricoles, soit 28 entreprises, déclarent pratiquer une forme ou une autre de vente directe aux consommateurs. Depuis 2007, on peut noter une augmentation globale des activités de vente directe, qui est particulièrement populaire chez les producteurs maraîchers et de petits fruits, dont les produits sont propices à ce type de mise en marché. La proximité de leurs exploitations avec le marché urbain facilite ainsi l'approvisionnement en fruits et légumes locaux pour les consommateurs de Trois-Rivières et de la région.

**Tableau 7 : Mise en marché en circuits courts,
exploitations agricoles de Trois-Rivières, 2014, 2010 et 2007**

	AGROTOURISME	KIOSQUES À LA FERME	KIOSQUES HORS-FERME	AUTOCUEILLETTE	AUTRES
2014	4	18	6	9	10
2010	3	19	-	7	28
2007	2	18	-	4	-

Source : MAPAQ, 2014

CIRCUIT COURT DE COMMERCIALISATION :

Dans un circuit court, au maximum un intermédiaire intervient entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. Ainsi, les circuits courts (par exemple : vente à la ferme, autocueillette, marché public, vente en paniers, etc.) regroupent deux grands types de commercialisation : la vente directe et la vente indirecte (MAPAQ, 2018b).

Depuis le début des années 2000, une entreprise privée, Les Jardins fruités, exploite un réseau de kiosques établis sur le site de stations-services et de certaines épiceries à travers la Mauricie, parmi lesquels 15 sont situés à Trois-Rivières. Au centre-ville, la ferme maraîchère La Chouette lapone a tenu un kiosque une fois par semaine à la Place du marché de l'hôtel Delta de 2014 à 2017 et au Musée POP pour la saison 2018. La ferme Marcouiller tient pour sa part, six jours par semaine, un kiosque à la Place du marché depuis bon nombre d'années. En revanche, Trois-Rivières n'accueille aucun marché public, malgré les discussions fréquentes à ce sujet dans les médias.



Parmi la vente directe aux consommateurs, plusieurs entreprises offrent à Trois-Rivières des points de livraison de paniers en agriculture soutenue par la communauté (ASC), que ce soit via le réseau d'Équiterre (4 entreprises) ou encore hors réseau (3 entreprises). À noter que ces entreprises ne produisent pas sur le territoire de Trois-Rivières, mais y distribuent seulement leurs paniers.

La vente directe à un intermédiaire, considérée également comme un circuit court de commercialisation, est déclarée comme un mode de mise en marché par 20 % des entreprises agricoles.

Tableau 8 : Ventes directes à un intermédiaire, Trois-Rivières, 2014

RESTAURANTS	DÉTAILLANTS <i>(épiceries, marchés indépendants, fruiteries, boulangeries, boucheries, etc.)</i>	AUTRES
4	18	6

Tableau 9 : Mise en marché en circuit long, Trois-Rivières, 2014

PLUS D'UN INTERMÉDIAIRE ENTRE L'EXPLOITANT ET LE CONSOMMATEUR	30
GROSSISTES OU CHÂÎNES D'ALIMENTATION	6
AGENCE OU ORGANISME DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE SOUS PLAN CONJOINT (FÉDÉRATION DE PRODUCTEURS)	8
TRANSFORMATEUR OU EMBALLEUR DE PRODUITS ALIMENTAIRES OU AGRICOLES QUI COMMERCIALISE MAJORITAIREMENT EN GROS	17
AUTRES	4

Source : MAPAQ, 2014



Finalement, la mise en marché via un circuit long de commercialisation, c'est-à-dire où il y a présence de plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, demeure le mode de mise en marché le plus largement utilisé (60 %) par les producteurs de Trois-Rivières. Il faut dire que la grande majorité de la production de grandes cultures (maïs, soya, blé, avoine, etc.) de même que les produits issus de l'élevage (lait, bœuf, volaille, porc, etc.) est généralement mise en marché de cette façon.



60 % des producteurs de Trois-Rivières font de la mise marché en circuit long

L'ACCÈS AUX ALIMENTS : PORTRAIT DE LA MISE EN MARCHÉ ET DE LA DISTRIBUTION (SUITE)

VENTE EN GROS

ENTREPRISES D'EMBALLAGE, DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET D'ENTREPOSAGE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Selon les dernières données du MTESS (2018), Trois-Rivières n'accueillerait aucune compagnie d'emballage, aucun transporteur spécialisé pour le domaine agricole/alimentaire ni aucun grossiste-distributeur de produits agricoles. Par ailleurs, la ville de Trois-Rivières compte trois grossistes-distributeurs de boissons et sept grossistes-distributeurs de produits alimentaires. Depuis 2015, on remarque une diminution du nombre d'entreprises spécialisées dans le commerce alimentaire en gros.

En ce qui concerne l'entreposage de produits alimentaires, une entreprise fait dans l'entreposage de produits agricoles, mais Trois-Rivières n'accueille en revanche aucun entreposage frigorifique.

Tableau 10 : Grossistes-distributeurs alimentaires, Trois-Rivières, 2015 et 2018

	DE PRODUITS AGRICOLES	DE BOISSONS	DE PRODUITS ALIMENTAIRES
2015	1	4	9
2018	0	3	7

Source : MTESS, 2015 et 2018



VENTE AU DÉTAIL ÉPICERIES ET AUTRES MAGASINS D'ALIMENTATION

Si les entreprises spécialisées dans le commerce alimentaire en gros ont connu une diminution entre 2015 et 2018, il en va autrement pour les entreprises alimentaires spécialisées dans la vente au détail, qui ont pour leur part connu une augmentation, à l'exception des magasins de vins, bières et spiritueux.

Tableau 11 : Entreprises de vente au détail alimentaire, Trois-Rivières, 2015 et 2018

	ÉPICERIES	MAGASINS D'ALIMENTATION SPÉCIALISÉE	MAGASINS DE VINS, DE BIÈRES ET SPIRITUEUX
2015	39	11	9
2018	42	12	6

Source : MTESS, 2015 et 2018



PROMOTION ET MARKETING AGROALIMENTAIRE

Quelques initiatives de la région visent à faire la promotion des produits locaux et à les mettre en valeur. Par exemple, la ville de Trois-Rivières est certifiée ville équitable. La certification équitable vise les produits équitables, donc provenant d'ailleurs, mais souvent transformés au Québec ou en région. Cette certification, qui prévoit notamment l'installation d'autocollants *Fier partenaire, Trois-Rivières, ville équitable* dans les portes de certains commerces, permet aux citoyens d'encourager plus facilement les commerces qui favorisent l'achat local, responsable, écologique et équitable (Comité de solidarité de Trois-Rivières, 2018).

En termes de marketing agroalimentaire, la campagne TRès gourmand, initiée par Tourisme Trois-Rivières, constitue le principal outil de mise en valeur marketing des produits agroalimentaires de Trois-Rivières. Au niveau régional, le MIAM (*Meilleur de l'industrie agroalimentaire de la Mauricie*) est l'outil marketing collectif pour la mise en valeur des produits de la Mauricie. Le logo identifie les produits de la Mauricie et est un gage de provenance, de saveur, de plaisir et de satisfaction gustative. Enfin, la campagne Mauricie gourmande, initiée par Tourisme Mauricie et dont plusieurs entreprises de Trois-Rivières font partie, vise à faire la promotion des entreprises de la région en s'adressant à une clientèle de foodies.



LA CONSOMMATION

À l'échelle du Québec, selon un sondage réalisé par le MAPAQ en 2016, le premier enjeu lié à l'alimentation qui préoccupe les Québécois est le prix des aliments. Par ailleurs, « se nourrir sainement » est la principale valeur des Québécois en matière d'alimentation. Selon une étude de Zins Beauchesne et associés (2017), les grandes tendances en matière de consommation d'aliments au Québec sont :

- le non-gaspiillage alimentaire et la tendance du zéro déchet
- les entreprises vertes
- le bien-être animal
- l'achat local
- la transparence et la traçabilité
- la tendance à consommer autrement
(par exemple via des commandes en ligne)

Ainsi, la saine alimentation et l'achat local semblent être au cœur des préoccupations des Québécois, du moins dans le discours entourant les questions alimentaires. Peu de données existent toutefois sur la consommation alimentaire spécifiquement pour Trois-Rivières. Des données du CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec (2014) indiquent néanmoins que 50 % de la population de Trois-Rivières ne consomme pas au moins les cinq portions recommandées de fruits et légumes quotidiennement. Cette proportion passe à 52 % chez les jeunes du secondaire.



DÉSERT ALIMENTAIRE :

Un désert alimentaire est, au sens strict, un secteur où les habitants n'ont accès à aucun commerce d'alimentation. Sur le plan urbanistique, c'est souvent un secteur monofonctionnel, dépourvu de la plupart des services.

Un désert alimentaire n'est ainsi pourvu ni de stations-service offrant des aliments, ni de petits marchés d'alimentation, notamment.

Les acteurs œuvrant à la promotion des saines habitudes de vie utilisent souvent la notion de désert alimentaire pour qualifier une zone dépourvue de sources d'aliments sains à un coût acceptable (notamment des fruits et légumes frais) et dont la population est défavorisée socioéconomiquement. (Vivre en ville, 2014 : 22)

Les données du CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec indiquent que trois **déserts alimentaires** existent à Trois-Rivières. Ces déserts alimentaires correspondent à des zones situées à plus d'un kilomètre d'un marché d'alimentation et où la population connaît un certain niveau de défavorisation. La carte suivante présente les principaux marchés d'alimentation de Trois-Rivières. Les rectangles noirs sont les endroits qui sont considérés comme étant des déserts alimentaires. Le CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec estime à 6 000 le nombre de personnes vivant dans ces déserts alimentaires.

À l'occasion d'un sondage aux citoyens sur les activités en agriculture urbaine, des questions ont également été posées sur leurs habitudes d'achat de fruits et légumes frais en été et en hiver, de même que sur les critères d'achats de fruits et légumes. Considérant le petit nombre de répondants sur l'ensemble de la population de Trois-Rivières, soit environ de 1 %, ces données doivent toutefois être interprétées avec précaution. En été, la plupart des citoyens s'approvisionnent le plus souvent, dans l'ordre, au supermarché, en kiosques ou en marché public, pour des proportions respectives de 78 %, 78,2 %, 81 %, à l'exception des jardiniers chez qui le jardin devient la première source de fruits et légumes. Parmi les non-jardiniers, plusieurs ont mentionné recevoir des dons d'amis ou de familles ayant des surplus de légumes de leur jardin. En hiver, le supermarché est le lieu le plus largement fréquenté pour l'achat de fruits et légumes, suivi par les épicerie de quartier. Les critères d'achat de fruits et légumes sont le prix, le fait qu'ils soient biologiques, mais également la disponibilité et la provenance. Dans les commentaires sur l'approvisionnement en fruits et légumes, un très grand nombre de répondants ont indiqué qu'ils aimeraient qu'il y ait un marché public à Trois-Rivières, au centre-ville ou ailleurs.

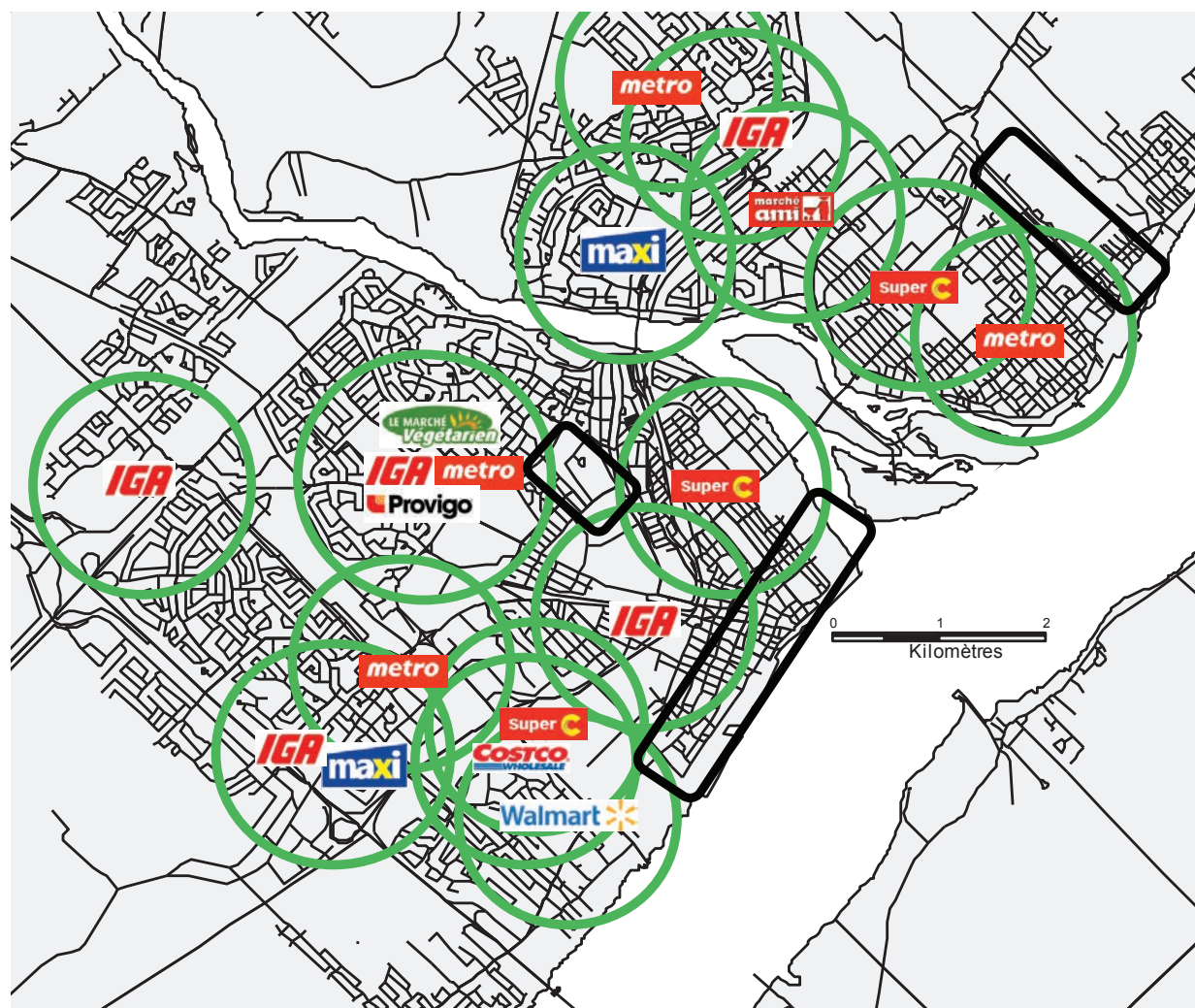


Figure 7 : Cartographie des déserts alimentaires (3) Trois-Rivières, 2018

Source : Ville de Trois-Rivières

LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

LA GESTION MUNICIPALE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET ALIMENTAIRES

À Trois-Rivières, il n'y a actuellement aucune collecte municipale des résidus alimentaires et végétaux. Toutefois, l'implantation du bac brun est prévue pour les prochaines années, puisque toutes les villes devront alors l'avoir intégré à leur système de collecte. La Ville de Trois-Rivières a démontré sa volonté d'améliorer la gestion des matières résiduelles, que ce soit dans le cadre de l'élaboration de sa vision stratégique de développement (énoncé stratégique « Environnement et biodiversité ») ou dans le cadre de sa Politique de développement durable. Le plan d'action 2009-2013 issu de cette politique accueillait trois actions spécifiquement en lien avec les matières résiduelles, parmi lesquelles la promotion de l'herbicyclage et du compostage domestique. Cette action se retrouvait également au sein du Plan d'action pour la réduction des émissions de GES (SNC Lavalin, 2012 dans PGMR, 2016).

En 2014, lors de la rédaction du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020 pour l'ensemble de la région administrative, les seules matières organiques récupérées par la Ville étaient les résidus verts, c'est-à-dire les branches, le gazon et les feuilles, etc. Le taux de récupération de la matière organique atteignait 46 % de l'ensemble des 91 096 tonnes de matières organiques éliminées annuellement à Trois-Rivières. L'objectif est d'atteindre 60 % de taux de récupération de la matière organique d'ici 2020 (PGMR, 2016). La plus grande part des matières organiques qui sont éliminées est constituée des résidus alimentaires et des résidus verts qui ne sont pas récupérés. En effet, le taux de récupération de la matière organique de 46 % diminue à 43 % lorsqu'on exclut les résidus agroalimentaires et chute drastiquement à 8 % lorsque sont retirés du calcul et les résidus agroalimentaires et les boues.



En ce qui concerne les résidus végétaux tels que les feuilles mortes, les branches, le gazon et les résidus de jardins, certaines options sont offertes aux citoyens. Premièrement, des collectes de feuilles mortes en bordure de rue sont prévues par la Ville à trois occasions, une au printemps et deux à l'automne. Les feuilles mortes sont tamisées par la Ville afin de produire un terreau qui est utilisé dans les opérations municipales. Presque toutes les autres collectes de feuilles sont acheminées chez Enfoui-Bec pour compostage, mais une certaine portion des feuilles mortes est acheminée chez des agriculteurs pour compostage à la ferme (PGMR, 2016). Deux entreprises agricoles de Trois-Rivières offrent le compostage agricole de résidus verts, soit la Ferme G.-H. Denoncourt et la Ferme Les Vieilles Forges S.N.C. (idem, p. 29). Les citoyens peuvent également apporter leurs résidus verts (branches, gazon, feuilles, sapins et résidus de jardins) aux six écocentres de la RGMRM, dont deux se situent à Trois-Rivières (secteur ouest et secteur est). Les résidus sont par la suite envoyés pour compostage au site de la RGMRM à Champlain⁷ ou chez des agriculteurs locaux. Les branches et les sapins sont pour leur part gérés avec le bois.

⁷ Le centre de compostage de la RGMRM reçoit les résidus de taille, de feuilles et de gazon. Le compost produit est utilisé comme matière fertilisante (Pour plus de détails : PGMR, 2016, section 5, p. 44)



Enfin, les citoyens peuvent aussi apporter leurs feuilles mortes à l'automne chez des agriculteurs locaux. Une vingtaine de fermes participent au programme en partenariat avec la RGMRM et la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Les feuilles mortes doivent être dans des sacs en papier.

GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET ALIMENTAIRES DANS LE SECTEUR DES ICI

Le PGMR (2016, p. 69) précise que 12 des 15 entreprises agroalimentaires de Trois-Rivières actives lors de l'élaboration du PGMR se trouvaient alors dans des groupes d'activités où le taux de récupération moyen au Québec serait supérieur à 99 %, soit les secteurs suivants :

- mouture de céréales et de graines oléagineuses;
- fabrication de produits laitiers;
- fabrication de produits de la viande;
- boulangeries et fabrication de tortillas;
- fabrication de boissons et de produits du tabac.

Tel que le montre le tableau ci-contre, la récupération des boues de papetières atteint 56 %, tandis que les autres résidus organiques (résidus alimentaires et autres) des ICI ne sont aucunement récupérés.

Tableau 12 : Taux de récupération de la matière organique, secteurs résidentiel et des ICI, Trois-Rivières, 2014

TYPES DE RÉSIDUS	TAUX DE RÉCUPÉRATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE
SECTEUR RÉSIDENTIEL	
Résidus verts et alimentaires	11 %
Boues municipales	100 %
SECTEUR DES INDUSTRIES, DES COMMERCE ET DES INSTITUTIONS (ICI)	
Résidus agroalimentaires	99 %
Boues de papetières	56 %
Autres résidus organiques ICI ⁶	0 %

Source : PGMR, 2016

⁶ Les résidus organiques des autres ICI sont majoritairement des résidus alimentaires, mais incluent aussi des résidus verts et d'autres résidus organiques (cendres, papiers essuie-tout, bâtons de popsicle, etc.) (PGMR, 2016 : 70)



LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX (SUITE)

INITIATIVES COLLECTIVES ET COMMUNAUTAIRES

En matière de compostage, tous les jardins communautaires font du compostage sur place. Depuis 2017, il existe également un projet de compostage collectif géré par La Brouette et soutenu par la Ville de Trois-Rivières auquel près d'une quarantaine de familles participent, mais la demande est présente pour un plus grand nombre de sites un peu partout dans la Ville. La Maison de la solidarité (Comsep, CDEC, etc.), soutenue par La Brouette et le Fonds d'aide des Bingos de TR, a démarré son site de compostage collectif à l'été 2018. Un site indépendant existe également à l'Académie les Estacades. De plus, certains citoyens ont démarré des projets de compostage collectif afin de recueillir les matières organiques de leur voisinage. De nombreux citoyens font la demande actuellement pour avoir un site

de compostage collectif près de chez eux ou encore accès à du compost municipal. Cette préoccupation est ressortie largement lors du sondage aux citoyens. Sur les 741 répondants du sondage Je jardine, 381 répondants, donc plus de la moitié, ont indiqué réaliser du compostage.

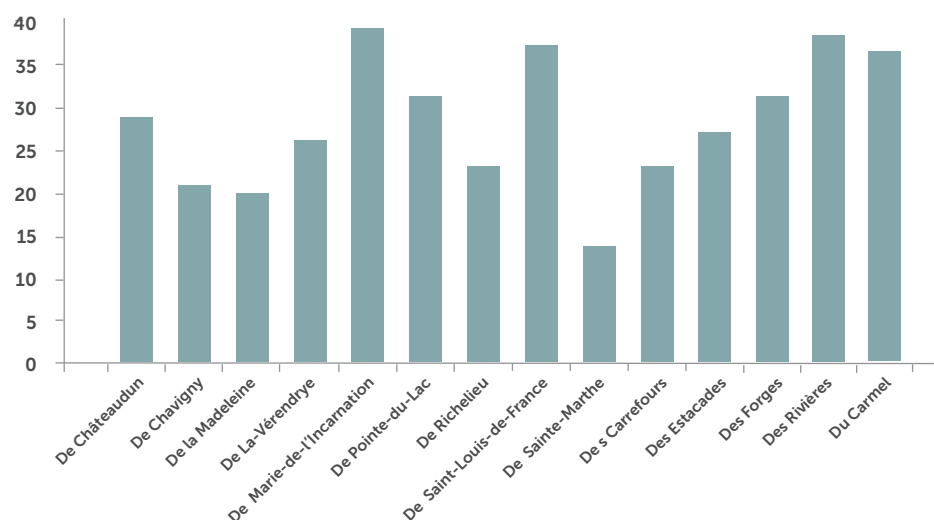


Figure 8 : Nombre de répondants affirmant faire du compostage, par district





INITIATIVES CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il existe à Trois-Rivières certaines initiatives visant à contrer le gaspillage alimentaire tout en favorisant l'accès aux aliments pour les gens qui en ont besoin, dont quatre frigos en libre-service qui permettent la redistribution de denrées alimentaires. Le projet Frigo Free Go est une initiative de la CDEC de Trois-Rivières, qui gère deux de ces frigos, accessibles 24 h sur 24, dont l'un est installé à l'Auberge Internationale de Trois-Rivières au centre-ville et le second sur le site de l'organisme communautaire Au bon citoyen, situé au Cap-de-la-Madeleine (CDECTR, 2018b). Un troisième frigo communautaire est installé au Collège Laflèche (Radio-Canada, 2017b), et un quatrième au Cégep de Trois-Rivières (Environnement jeunesse, 2018). Les commerçants et les citoyens peuvent aller y déposer des denrées. Par ailleurs, aucune activité de **glanage** organisée n'est connue à Trois-Rivières.

GLANAGE

Action visant à contrer le gaspillage alimentaire, le glanage peut prendre plusieurs formes. Urbain, il peut consister en l'action de ramasser les déchets des supermarchés et autres commerces d'alimentation (aussi appelé dumpster diving, déchétarisme ou gratuivorisme).

En milieu rural, le glanage aux champs fait référence à la récolte d'une moisson destinée à être abandonnée dans les champs (récolte secondaire) pour diverses raisons. Les produits ainsi récoltés sont destinés aux glaneurs ou encore aux banques alimentaires.



2.3

L'AGRICULTURE URBAINE À TROIS-RIVIÈRES

LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE

Au même titre que l'agriculture urbaine est multiforme et multifonctionnelle, les acteurs de cette activité sont tout aussi multiples, que ce soit les entreprises, les services municipaux, les citoyens, les établissements d'enseignement, les organismes communautaires ou encore les entreprises.

Leurs projets respectifs sont présentés plus en détails dans la section suivante.



ACTEUR 1 : LES ENTREPRISES

Quelques entreprises de Trois-Rivières ont mis en place de leur propre initiative des projets d'agriculture urbaine de différentes envergures, que ce soit afin d'approvisionner en appoint les cuisines du commerce (par exemple Café Frida, le Temps d'une Pinte), ou encore d'offrir une vitrine à l'agriculture urbaine (Marché Notre-Dame). La production commerciale urbaine, excluant les fermes périurbaines situées dans la zone agricole, est pour sa part encore plus limitée dans la zone urbaine, à l'exception de trois entreprises de micro-pousses qui se situent dans le quartier industriel, au Cap-de-la-Madeleine et dans le quartier Saint-Sacrement.

ACTEUR 2 : LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux offrent actuellement un soutien aux initiatives de jardins communautaires, que ce soit en accompagnement ou par des services concrets pour le démarrage des projets, par exemple le labourage de la terre. Actuellement, l'accompagnement de la Ville en termes d'agriculture urbaine consiste en :

- offrir du soutien et de l'accompagnement;
- prêter des lots de terrains et des emplacements dans des parcs;
- fournir de la terre;
- offrir de l'aide à la préparation du sol.



ACTEUR 3 : LES CITOYENS

Les résultats du sondage dévoilent que beaucoup de trifluviens jardinent déjà, principalement des légumes, des fines herbes et des arbres fruitiers. La plupart jardinent dans leur cour arrière ou encore sur leur balcon. Plusieurs ont déclaré jardiner en façade de leur propriété, et peu de citoyens accueillent des poules, bien que plusieurs aimeraient le faire. La principale motivation au jardinage est l'alimentation saine, suivie du fait de pratiquer une activité à l'extérieur. Les principaux freins au jardinage sont l'espace disponible ainsi que le temps lié à l'entretien.

Tableau 13 : Faits saillants des sondages aux citoyens

JE JARDINE

- > 92 % cultivent dans un espace privé, que ce soit la cour arrière (83 %), la façade (21 %) ou encore le balcon ou la terrasse (35 %).
- > 5 % cultivent dans un jardin partagé. La grande majorité cultive des fruits, légumes, fines herbes et arbustes fruitiers.
- > 6 % des répondants ont des poules.
- > Les techniques les plus utilisées sont la culture en plein sol et en bacs ou en jardinières. 3,6 % cultivent en serre.
- > La majorité des répondants réalisent leur projet de jardinage avec d'autres personnes.
- > Les plus grands défis sont l'espace disponible pour le projet et le temps nécessaire, que ce soit pour l'aménagement ou pour l'entretien.

J'AIMERAIS JARDINER

- > 43 % aimeraient jardiner dans une parcelle de jardin communautaire, 24 % sur les toits, 32 % en façade et 31 % dans l'espace public.
- > La meilleure alimentation et l'impact environnemental positif du jardinage constituent les principales motivations.
- > 35 % aimeraient avoir des poules.
- > Le plus grand frein empêchant la réalisation des projets de jardinage est le manque de connaissances en lien avec l'agriculture urbaine, le manque d'espace et le manque de temps.

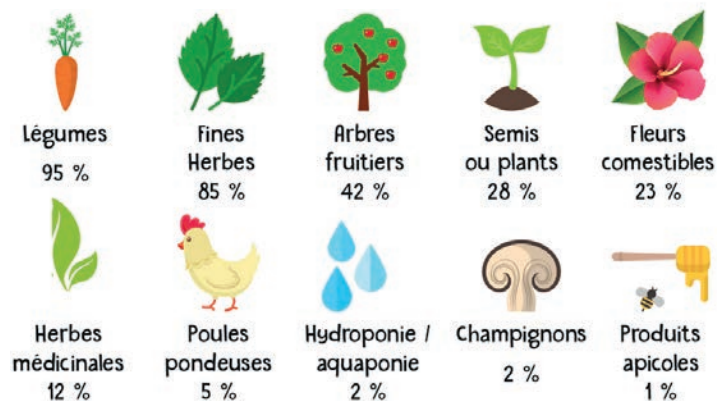
JE NE JARDINE PAS

- > Le plus grand frein est le manque d'espace, le manque de temps et le manque de connaissances.

JE NE JARDINE PLUS

- > Les anciens jardiniers jardaient principalement chez eux.
- > La plupart ont arrêté par manque de temps.

CULTURE EN COURS / ÉLEVAGES



LIEUX DE PRODUCTION



GROUPES D'ÂGES



MOTIVATIONS

-
1. Meilleure alimentation
 2. Activité de plein air ou de détente
 3. Préoccupation environnementale
 4. Embellissement de l'environnement

FREINS

-
1. Espace disponible
 2. Temps d'entretien
 3. Temps pour le démarrage
 4. Manque de connaissances

AUTRES PRATIQUES

1. Compost



2. Récupération d'eau



3. Partage des récoltes



Figure 9 : Résultats du sondage aux citoyens

Source : Ville de Trois-Rivières

ACTEUR 4 : LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Les milieux d'enseignement de tous les niveaux, de la garderie à l'université, constituent des milieux fertiles permettant d'initier les jeunes et leur entourage à l'environnement, à l'agriculture et à l'alimentation. Les enfants bénéficient des apprentissages relatifs à l'entretien d'un jardin et à la production des aliments, en plus d'expérimenter l'écocitoyenneté en apprenant comment l'aménagement d'un milieu de vie peut avoir des retombées positives sur leurs concitoyens. Pour les enseignants, le jardin constitue un outil pédagogique stimulant et concret qui incite à la curiosité et aux découvertes chez les élèves (Cultive ta ville, 2018). Trois-Rivières accueille de nombreux milieux d'éducation :

Tableau 14 : Milieux d'enseignement, Trois-Rivières

		TOTAL
MILIEUX DE GARDE (CPE, Garderies et services de garde en milieu familial)		41
ÉCOLES PRIMAIRES	Publiques	38
	Privées	3
ÉCOLES SECONDAIRES	Publiques	6
	Privées	3
MILIEU COLLÉGIAL	Public	1
	Privé	1
UNIVERSITÉ		1

Source : Commission scolaire du Chemin-du-Roy, Regroupement des écoles privées de Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Collège Laflèche, UQTR.



ACTEUR 5 : LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET LES CITOYENS

À Trois-Rivières, certaines activités d'agriculture urbaine sont portées par des organismes communautaires :



Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières (CDECTR)

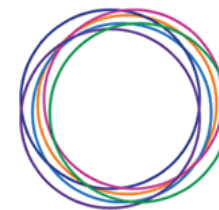
L'action de la CDECTR s'articule principalement autour de trois volets : le service aux citoyens, l'intégration au travail et le développement économique et social. Dans le cadre de ce dernier volet, la CDECTR collabore avec IDETR à titre de mandataire pour le Réseau d'investissement social du Québec, et accompagne les entreprises (OBNL et COOP) de l'idée jusqu'au démarrage. La CDECTR est ainsi bien positionnée pour accompagner d'éventuels projets d'agriculture urbaine. Par ailleurs, l'organisme est également l'instigateur de l'initiative Frigo Free go libre-service (CDECTR, 2018a).

Démarche des premiers quartiers

Les premiers quartiers de Trois-Rivières se définissent d'une part par leur période de fondation et d'autre part, par leurs réalités socioéconomiques et démographiques semblables (ECOF - CDEC, 2015). Alors que la ville de Trois-Rivières a connu un essor économique important jusque dans les années 1960 avec l'installation de plusieurs industries manufacturières situées particulièrement à proximité des premiers quartiers, la transition graduelle du secteur manufacturier vers le secteur tertiaire des années 1960 aux années 1990 entraîne une transformation du marché du travail, avec comme conséquence la mise au chômage de nombreux travailleurs. Malgré le fait que les fermetures d'usine remontent à plusieurs années, les effets se font encore sentir sur la population des premiers quartiers. Dans cette optique, la Démarche des premiers quartiers a pour mission de :

- Réaliser, en concertation avec les acteurs du milieu, des activités pouvant améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyens et citoyennes des premiers quartiers de la ville de Trois-Rivières sur le plan social, économique, environnemental et culturel, avec une préoccupation pour les personnes en situation de pauvreté et en exclusion sociale;
- Faciliter la mise en œuvre ou coordonner les initiatives, des activités ou projets qui contribuent à la revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières dans une approche intégrée: territoriale, concertée, intersectorielle, durable et privilégiant la participation citoyenne;
- Organiser des activités de sensibilisation, d'éducation, d'information, de prévention et de formation (CDECTR, 2018).

La Démarche des premiers quartiers est responsable de certains jardins communautaires.



La Démarche
des premiers quartiers de Trois-Rivières
développement | participation citoyenne | concertation



Fondation Trois-Rivières pour un développement durable

La Fondation Trois-Rivières pour un développement durable est partenaire du projet « L'agroalimentaire s'invite à l'école » de l'école Louis-de-France, et également du projet de plantation nourissante à l'Académie des Estacades, inauguré en juin 2018 (Fondation Trois-Rivières pour un développement durable, 2018).

MOUVEMENT CITOYEN

INCROYABLES COMESTIBLES DE TROIS-RIVIÈRES

Les IC3R sont nés en 2013 et constituent depuis l'un des emblèmes du mouvement de l'agriculture urbaine à Trois-Rivières.

Le tableau à la page suivante présente un historique des principales activités réalisées.



LA BROUETTE

Fondé en 2017, l'organisme La Brouette vise à faire la promotion de l'agriculture urbaine auprès des citoyens, organismes, institutions et entreprises par des ateliers, des formations, des kiosques, des panneaux éducatifs ou des potagers.



Voici quelques exemples d'actions réalisées par l'organisme :

- Animation dans les camps de jour sur la thématique du développement durable;
- Démarrage de potagers dans les écoles, camps de jour, habitations pour retraités, organismes, etc.;
- Animation d'un espace-découverte à l'Expo de Trois-Rivières;
- Démarrage de deux sites de compostage collectif;
- Ateliers et formations sur le jardinage, compostage, vermicompostage, etc. (La Brouette, 2018b)

LE BUCAFIN

Entreprise d'économie sociale dont les profits sont réinvestis pour améliorer les services à la population, le Bucafin offre des services de buanderie, de café et d'Internet à coût réduit, tout en se donnant comme mission d'utiliser le plus possible des aliments frais, locaux et biologiques.

Le Bucafin s'implique en agriculture urbaine à Trois-Rivières en étant promoteur, en partenariat avec la Ville de Trois-Rivières et la Démarche des premiers quartiers, de deux projets de ruelles vertes au centre-ville (Pôle d'économie sociale de la Mauricie, 2018).



2013

Création des groupes Facebook
Pour un Trois-Rivières vert
et du mouvement citoyen
des Incroyables comestibles
de Trois-Rivières (IC3R).

2014

Une dizaine de projets citoyens IC3R
voient le jour (Maison Carpe Diem,
Maison Coup de pouce, jardins de façade, etc.).

Plantation non autorisée « temporaire »
dans 10 bacs de la Ville au centre-ville
sur la rue des Forges et Badeaux, avec
des plants donnés par l'entreprise agricole
La Chouette lapone. La Ville laisse les plants en
place et des bénévoles s'en occupent tout l'été.

De nombreuses mentions des IC3R dans les
médias : le mouvement citoyen se fait connaître.

2015

L'engouement pour
l'agriculture urbaine
se poursuit.

2016

Le mouvement des IC3R fait beaucoup
parler de lui grâce à une initiative
citoyenne : des barils destinés à la culture
de légumes peints par des artistes de la
région sont installés au centre-ville en
collaboration avec Trois-Rivières Centre.

Les IC3R sont finalistes au concours du
fonds communautaire Aviva et reçoivent
un don de 5 000 \$.

Les demandes pour l'agriculture urbaine
se multiplient : les gens veulent des
conférences, des services, de l'aide, de
l'accompagnement, etc.

2017

Poursuite du projet des barils,
ajout de trois nouveaux barils
et implantation de huit bacs de
jardinage à la Terrasse Turcotte.

Près d'une trentaine de projets de
potagers sont réalisés notamment
grâce au Fonds d'aide des Bingos
de Trois-Rivières.

2018

Poursuite du projet
des barils et des bacs
à la Terrasse Turcotte.

Les IC3R reçoivent des dons
de semences et de semis
de la part de différents
semenciers et agriculteurs.



**Figure 10 : Jalons historiques des Incroyables comestibles
de Trois-Rivières**

ACTIVITÉS D'AGRICULTURE URBAINE

JARDINS PARTAGÉS : COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS

La ville de Trois-Rivières accueille huit jardins communautaires, et aucun jardin collectif. Tous les jardins font du compostage sur place. Ces jardins sont gérés soit par la Démarche des premiers quartiers ou encore par des groupes de citoyens. La Ville de Trois-Rivières s'occupe de l'entretien des lieux et fournit un certain soutien technique aux jardiniers. L'ensemble des jardins communautaires représente un total de 256 lots individuels.

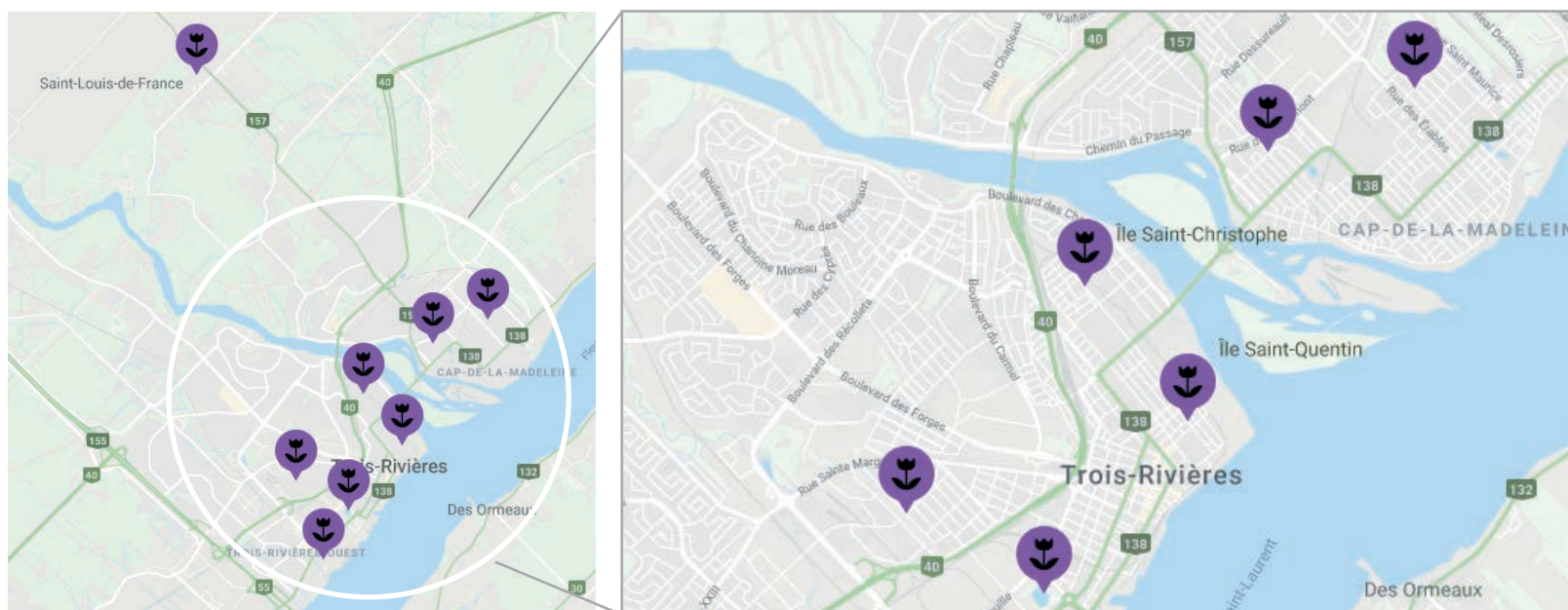


Figure 11 : Localisation des jardins communautaires de Trois-Rivières

Source : <http://www.v3r.net/services-au-citoyen/vie-communautaire/jardins-communautaires#carte-interactive,vie-communautaire,jardins-communautaires>

Tableau 15 : Les jardins communautaires de Trois-Rivières



RESPONSABLE	NOM DU JARDIN	LOCALISATION	NOMBRE DE LOTS	SUPERFICIE (M ²)	NOMBRE DE BACS DE COMPOSTAGE
Groupe de citoyens	Jardin Christophe-Crevier	Face au 3175 rue Girard (coin Marguerite-D'Youville et Girard)	54	3 250	2
Démarche des premiers quartiers	Jardin Saint-Paul	1800 rue Saint-Paul (centre Alexandre Soucy)	52 - Les « lots » sont des bacs de jardinage, simples ou doubles.	285	1
Démarche des premiers quartiers	Jardin Sainte-Cécile	Entre le 248 et le 264 rue Sainte-Cécile (près du CMI)	18	205	1 petit à venir
Démarche des premiers quartiers	Jardin Saint-Philippe	2700 rue de l'Abbé Paquin (parc Pie XII)	24 - Quelques lots sont des bacs de jardinage, les autres sont des lots au sol.	260	1
Groupe de citoyens	Jardin du Fleuve	entre le 150 et le 170 Sirois (près de la Kruger)	34	2 600	1
Démarche des premiers quartiers	Jardin Père-Breton	face au 320 rue du Père-Breton (parc Père-Breton)	31	540	1
Groupe de citoyens	Jardin Saint-Louis-de-France	805 rue Louis-de-France (derrière le 815)	16	230	1
Groupe de citoyens	Jardin de l'amitié	80 rue Rochefort (à côté de l'église Sainte-Famille)	27	770	1

À noter que les jardins St-Paul, du Fleuve et Père-Breton ont un banc de parc à proximité.

JARDINS RÉSIDENTIELS

Selon le sondage aux citoyens, il y aurait près de 700 jardins résidentiels, et ce, seulement chez les répondants du sondage. Le nombre total de jardins résidentiels à Trois-Rivières est probablement encore plus important puisque le sondage n'était qu'un échantillonnage, considérant que la Ville de Trois-Rivières compte 71 533 adresses. La grande majorité de ces jardins sont réalisés dans la cour arrière des résidences, ou encore sur les balcons et les terrasses. Néanmoins, 153 répondants au sondage ont mentionné cultiver en façade de leur résidence, et 27 ont indiqué cultiver les légumes en serres.



ASPECT RÉGLEMENTAIRES POTAGER EN FAÇADE

L'installation d'un potager de façade n'est pas permise dans l'emprise de rue, qui est de propriété municipale. La culture en bordure de rue est donc théoriquement possible, à condition de ne pas empiéter sur l'emprise de rue municipale.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/2QNDRgg>

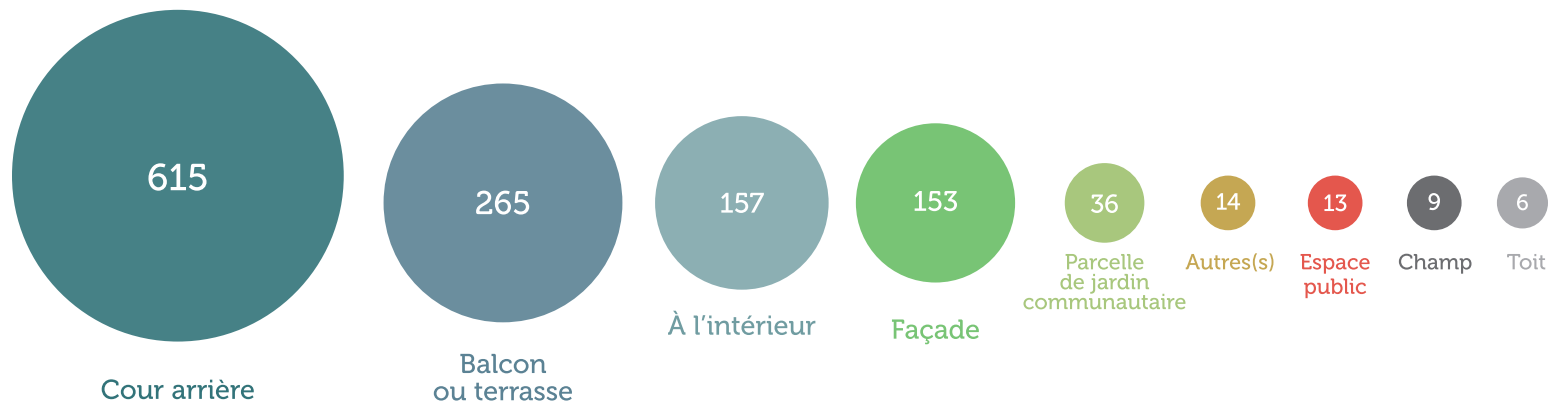


Figure 12 : Réponses au sondage *Je jardine* pour la question « Lieux de production »





JARDINS PÉDAGOGIQUES, INSTITUTIONNELS OU DÉMONSTRATIFS

Il existe à Trois-Rivières plusieurs potagers pédagogiques ou démonstratifs mis sur pied par des institutions d'enseignement ou encore des entreprises culturelles. Néanmoins, peu d'institutions des milieux hôtelier, de la santé ou d'autres milieux de travail ont mis en place de tels projets. Le tableau suivant présente quelques projets agricoles ou agroalimentaires en milieu institutionnel, mais il ne s'agit toutefois pas d'une liste exhaustive puisque d'autres initiatives existent probablement.

Tableau 16 : Projets agricoles ou agroalimentaires institutionnels connus, Trois-Rivières, 2018

ÉCOLE PRIMAIRE LOUIS-DE-FRANCE	ÉCOLE SECONDAIRE CHAVIGNY
Projet « L'Agroalimentaire s'invite à l'école » : > L'agroalimentaire au coeur de la mission pédagogique de l'école : 23 bacs de jardinage disséminés autour de l'école. > Tous les niveaux participent au projet de différentes façons et suivant différents objectifs pédagogiques. > Entretien estival du jardin par les parents, orchestré avec un calendrier précis des tâches (Polevoy, 2017). > Activités de transformation et de vente des produits issus des activités de jardinage.	> Projet éducatif visant la saine alimentation et l'apprentissage de toutes les étapes de la production d'aliments. - Phase 1 : mise en place d'un laboratoire culinaire permettant aux 1200 élèves de suivre des ateliers culinaires. - Phase 2 : bourse obtenue par le programme « De la ferme à l'école - Le Canada : une terre fertile ! » Le programme vise l'intégration d'un comptoir à salade à la cafétéria. Les légumes offerts dans le bar à salade proviennent de partenariats établis avec des producteurs locaux, mais également de jardi-bacs extérieurs installés sur le terrain de l'école. L'installation des bacs de jardinage et d'étagères à semis est rendue possible par la bourse. > Projet « École en fleurs », deux classes qui accueillent des jeunes ayant une déficience intellectuelle moyenne. Ces jeunes, qui s'occupent déjà de l'entretien de plantes horticoles, s'occupent également des semis de plantes potagères (Préfontaine, 2018).
ÉCOLE AVENUES NOUVELLES	CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
> Projet mis en place par une enseignante pour enseigner différentes notions de jardinage et de construction aux élèves. > Bacs comestibles des IC3R installés et entretenus par La Brouette et un CPE. > Les élèves ont construit les bacs et ont participé aux semis. Le projet sera agrandi en 2019.	> Potager mis en place par Vision C3R et le comité en environnement du Cégep de Trois-Rivières. Les légumes cultivés sont destinés aux étudiants et étudiantes du Cégep.
MAISON ROCHELEAU	MUSÉE POP
> Bâtiment historique témoin de l'époque de la Nouvelle-France, la Maison Rocheleau dispose d'un potager représentant les cultures amérindiennes, françaises et anglaise du 17^e au 19^e siècle.	> Exposition <i>Un pays qui nourrit</i> qui comprend des potagers, dont certains plants sont issus de semences patrimoniales, à l'avant et dans la cour du Musée. Une exposition mettant en valeur les bâtiments agricoles présents dans la cour du Musée est également en place.

TOITS VERTS ET JARDINS SUR LES TOITS

À Trois-Rivières, les toits verts connus sont ceux de l'école Sainte-Bernadette et de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (coin Hertel et du Collège). L'entreprise Le Temps d'une Pinte dispose pour sa part d'un jardin sur le toit où les légumes sont cultivés en *smart pots*.



ASPECTS RÉGLEMENTAIRES POTAGER SUR UN TOIT

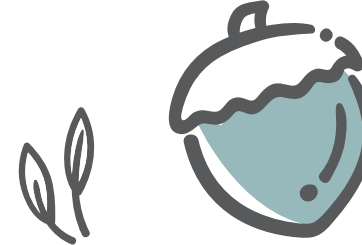
Actuellement, il n'est pas permis d'aménager un potager sur un toit à des fins commerciales. Pour un potager à des fins personnelles, tout citoyen désirant aménager une installation ou une construction sur une toiture doit au préalable obtenir un permis de construction et répondre à des normes de construction et de conformité de zonage.

Dans un secteur couvert par un PIIA, il est impossible de construire une serre sur un toit, question de préserver le patrimoine bâti.

RUELLES VERTES

La Ville a aménagé deux ruelles vertes en partenariat avec Le Bucafin. La première ruelle verte, instaurée en 2016, est située dans la ruelle qui relie les rues Laviolette et Sainte-Julie, dans les premiers quartiers. L'objectif étant de réduire les îlots de chaleur, diverses plantes potagères ont été plantées et les citoyens sont invités à y récolter ce qui y pousse (Radio-Canada, 2016). Une deuxième ruelle verte a été inaugurée à l'été 2018, celle-ci entre les rues Godbout et Lanctot dans le quartier Marie-de-l'Incarnation, en collaboration avec la Démarche des premiers quartiers (Leblanc, 2018).

AMÉNAGEMENTS URBAINS



Dans la zone plus peuplée de la ville, une cartographie des îlots de chaleur réalisée par l'INSPQ montre que les premiers quartiers accueillent les îlots de chaleur les plus chauds.

Arbres et arbustes

Le taux de couverture végétale dans la ville n'est pas connu, que ce soit pour l'ensemble de la ville ou par district. En revanche, il est connu que les feuillus prédominent à 77,4 % parmi l'ensemble (21 397) des arbres municipaux dans les rues et les parcs, les boisés étant exclus du recensement. D'ailleurs, on recense près de 1 000 arbres à noix (chêne, caryer, marronnier, noisetier, noyer) et 570 arbres à fruits (mûrier, amélanchier, cerisier, pommetier, prunus, sorbier, viorne) dans la ville.

En ce qui concerne l'agrile du frêne, la Ville dispose d'un programme de traitement des arbres municipaux potentiellement atteints par l'agrile du frêne, et prévoit que 1 350 frênes devront être remplacés sur une période de 10 ans sur les 1 950 frênes répertoriés dans la ville. Les arbres de remplacement seront adaptés à la zone de rusticité et les espèces exotiques envahissantes seront proscrites. Par ailleurs, les frênes abattus pourront être apportés à l'écocentre ou directement dans un site accrédité par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour être transformés en copeaux. La Ville est actuellement à l'étude pour un programme de mise en place de valorisation du bois. Des projets inspirants ont été réalisés ailleurs, que l'on pense à sa transformation en mobilier urbain à Montréal ou encore à son utilisation pour des décorations d'Halloween et de Noël à Blainville (CMM, 2018). Le programme de traitement des arbres potentiellement atteints de l'agrile du frêne a été présenté aux citoyens lors d'une séance d'information que la Ville a tenue le 13 juin 2018.

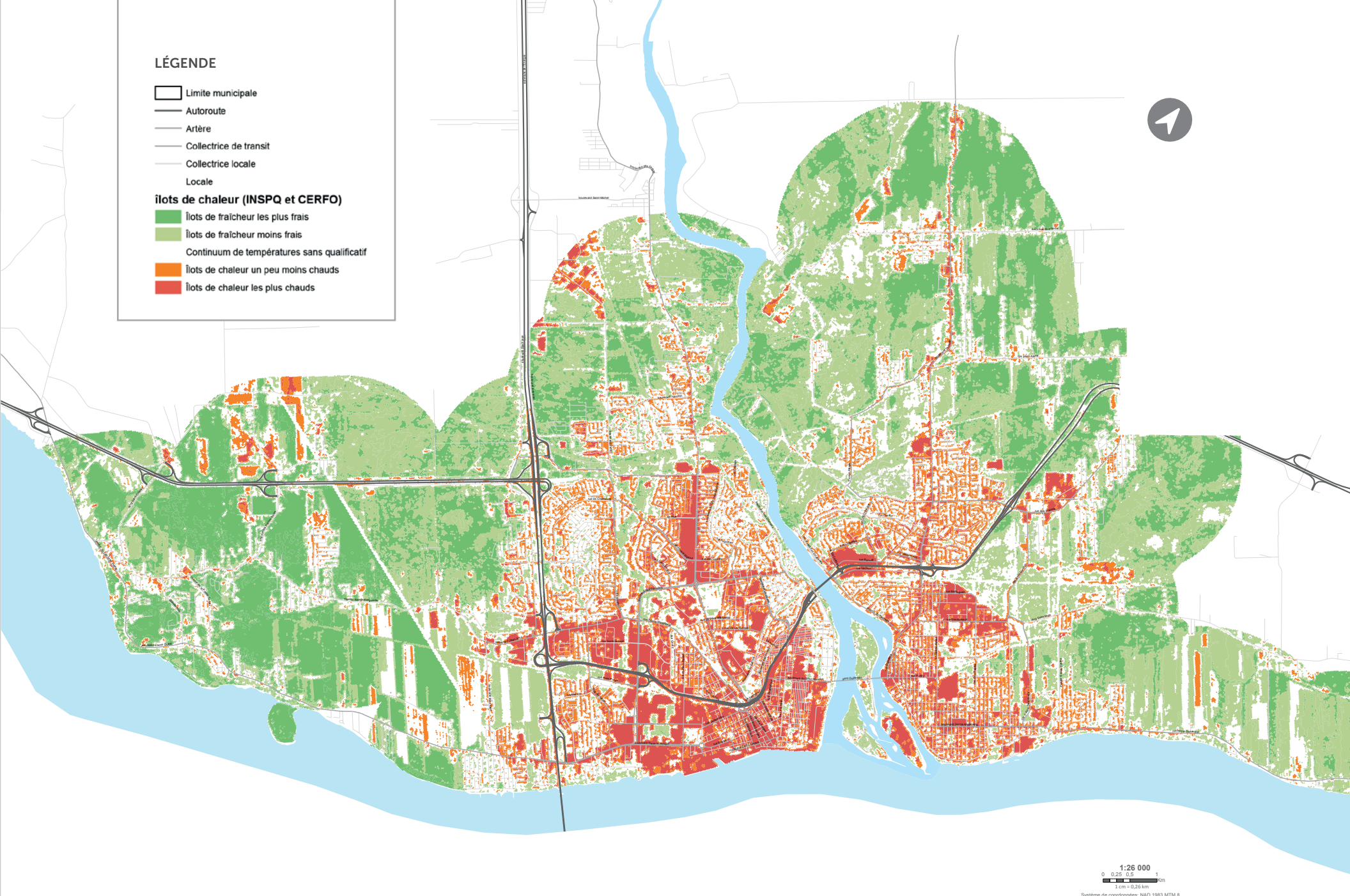


Figure 13 : Cartographie des îlots de chaleur - Ville de Trois-Rivières

Source Ville de Trois-Rivières

AMÉNAGEMENTS URBAINS (SUITE)

Aménagements comestibles et floraux

La Ville détient des jardinières dans certains espaces publics, notamment sur la Terrasse Turcotte au centre-ville, où des bacs comprenant des plantes légumières sont plantés et entretenus bénévolement par deux citoyens aussi membres des Incroyables comestibles de Trois-Rivières. Sur l'ensemble du territoire, il existe également des bacs de fleurs annuelles ainsi que treize mosaïques florales disposées sur onze emplacements appartenant à la Ville. La plupart des aménagements représentent les valeurs véhiculées par certains organismes membres de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (V3R, 2018). Le thème change à chaque année.

Pour la conception des mosaïques, environ 46 000 plants sont achetés chaque année. Une mosaïque a été conçue avec des plantes potagères sur le boulevard des Chenaux, sans toutefois que l'objectif soit de les récolter.



Figure 14 : Mosaïque aménagée avec des plantes comestibles, Trois-Rivières



Tableau 17 : Aménagements paysagers de la Ville de Trois-Rivières, 2018

SECTEUR	INTERSECTION	VALEUR/ THÉMATIQUE
Cap-de-la-Madeleine	Boulevard des Estacades / rue Vachon	Ensemble
Cap-de-la-Madeleine	Rue des Érables / rue De Grandmont	Inclusion
Cap-de-la-Madeleine	Parc Robert-Bourassa	Justice sociale
Trois-Rivières	Avenue des Draveurs / boul. du Saint-Maurice	Acrobate
Trois-Rivières	Trois-Rivières sur Saint- Laurent (côté enseigne)	Acrobate
Trois-Rivières	Boulevard des Forges (petit moulin)	Démocratie
Trois-Rivières	Boulevard des Récollets (nord) (face au Walmart)	Soutien
Trois-Rivières	Boulevard des Récollets (sud) (face au Walmart)	Entraide
Trois-Rivières	Boulevard des Récollets / rue Sainte-Marguerite	Ensemble
Trois-Rivières	Boulevard des Récollets (piste cyclable)	Bénévolat
Trois-Rivières	Boulevard des Chenaux (piste cyclable)	Éducation populaire
Trois-Rivières-Ouest	Boulevard Jean-XXIII / côte de Verdun	Oiseaux quetzal
Trois-Rivières-Ouest	Boulevard Jean-XXIII / côte de Verdun	Oiseaux quetzal

PETITS ÉLEVAGES : APICULTURE ET POULES URBAINES

Dans le sondage aux citoyens, 42 répondants ont mentionné avoir des poules pondeuses chez eux, et un petit nombre ont mentionné élever des canards, des oies et des lapins.

À Trois-Rivières, plusieurs ruches sont installées sur le toit d'entreprises ou d'institutions d'enseignement. À noter qu'aucune ruche n'est installée sur des édifices municipaux, et qu'un seul jardin communautaire, Christophe-Crevier, dispose d'une ruche sur place.

Tableau 18 : Inventaire des ruches à Trois-Rivières

LIEUX	DÉTAILS	EXPLOITANTS
FAB3R	n/d	n/d
Aéroport de Trois-Rivières	n/d	La Société des Abeilles
Le Temps d'une Pinte	Le miel produit est utilisé par le chef du restaurant et sert également à la production d'une bière au miel (Le Nouvelliste, 2017)	Le Temps d'une Pinte
UQTR	2015 : 50 000 abeilles installées sur le toit de l'UQTR (UQTR, 2015)	Miels des Trois-Rivières
Cogeco	n/d	Miels des Trois-Rivières
Cégep de Trois-Rivières	10 000 abeilles installées sur le toit du Pavillon des Sciences	Employés du Cégep et étudiants





ASPECTS RÉGLEMENTAIRES
GARDE DE PETITS ANIMAUX

L'élevage et la garde d'animaux de ferme ou de loisir ne sont autorisés qu'à l'intérieur de la zone agricole ou là où le règlement de zonage le permet.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/2TTd0lh>

À Trois-Rivières, Raphaël Fort est très impliqué depuis plusieurs années dans l'apiculture urbaine. Son entreprise, Miels des Trois-Rivières, exploite depuis 2011 des ruches en ville, mais également en milieu rural. La récolte de miel urbain représente environ 25 % de sa récolte totale de miel. Il est important de rappeler que depuis les trente dernières années, les paysages ruraux ont connu de grandes transformations, par exemple la perte de boisés et de corridors forestiers, l'arrivée des monocultures et des pratiques intensives de culture, engendrant des milieux de moins en moins propices à la survie des insectes pollinisateurs avec comme conséquences :

- Des périodes de disettes et des empoisonnements généralisés dus à un manque de fleurs;
- Une disparition de nombreuses espèces de pollinisateurs et un déclin des populations encore existantes;
- Les abeilles sont moins propices à se défendre contre les nouveaux pathogènes.

Pour les apiculteurs, ces changements ont engendré des baisses de rendement de miel par ruche, ainsi que des pertes élevées de colonies d'abeilles, et donc une importation importante de miel afin de répondre à la demande des consommateurs. En effet, la production de miel québécoise ne répondrait qu'à environ 25 % de la demande québécoise (Fédération des apiculteurs du Québec, 2018). L'apiculture urbaine présente l'avantage de produire un miel complètement différent du miel rural, presque assurément exempt de pesticides, grâce à l'existence d'un règlement municipal interdisant l'usage de pesticides. Les espaces où sont généralement installées les ruches en milieu urbain sont souvent clôturés, surveillés et inaccessibles aux curieux et autres personnes mal intentionnées, mais également aux prédateurs tels que les ours ou les mouffettes, par exemple. Enfin, les écarts de température entre le jour et la nuit sont plus faibles qu'en campagne, ce qui est favorable aux abeilles. Souvent installées dans des milieux éducatifs, l'apiculture urbaine peut également devenir un outil de sensibilisation à la réalité des abeilles. Le miel urbain de l'entreprise Miels des Trois-Rivières se compose d'environ 27 types de fleurs différentes, dont le pissenlit, le trèfle, le pommier et le vinaigrier, mais la plus grande proportion va toutefois au tilleul.

Selon M. Fort, le potentiel mellifère de la ville de Trois-Rivières pourrait être amélioré en diminuant par exemple à deux le nombre de tontes sur les bordures d'autoroute, soit après la poussée de pissenlit en juin et à la fin septembre. Bien que la Ville n'accorde pas spécifiquement de préoccupations à l'ajout de plantes mellifères dans ses aménagements paysagers, l'important est surtout de porter attention à la plantation d'arbres mellifères, particulièrement le tilleul.





ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE URBAINE ET L'ALIMENTATION LOCALE

Trois-Rivières accueille plusieurs événements qui visent à mettre en valeur à sa façon l'agriculture urbaine et/ou locale, ainsi que les produits alimentaires régionaux.

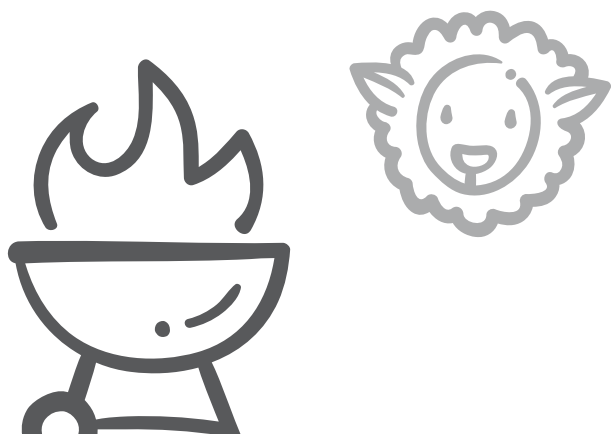
PRODUCTIONS COMMERCIALES

Il n'y a que peu de production maraîchère commerciale en zone urbaine à Trois-Rivières, hormis les centres jardins qui produisent des végétaux en serres et dont certains sont situés dans le périmètre urbain de la ville, ainsi que trois entreprises qui cultivent des micro-pousses. Celles-ci sont situées dans le parc industriel de Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine et dans le quartier St-Sacrement, et produisent à l'intérieur d'un bâtiment commercial ou privé. La seule autre production commerciale liée à l'agriculture urbaine est constituée par les activités d'apiculture en milieu urbain.



Tableau 19 : Événements en lien avec l'agriculture et l'alimentation

ÉVÉNEMENT	DÉTAILS	DATE
Trois-Rivières à table	Des restaurants participants concoctent des menus à partir de produits locaux (SDCTR, 2018).	Chaque année en mars
Journée de l'arbre	Organisée annuellement par la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, des arbres fournis par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sont donnés gratuitement aux citoyens. Il y a parfois don d'arbres à noix, tout dépendant de ce que la pépinière du MFFP fait parvenir à la Ville. En 2018, les essences remises étaient : noyers, carriers et chênes.	Mai
Festival brassicole	Festival mettant en valeur les producteurs agricoles de la Mauricie ainsi que les malteries et les microbrasseries québécoises. Une cuvée spéciale de bières est concoctée à partir de l'orge cultivée localement (Tourisme Trois-Rivières, 2018).	Juillet
BBQ MIAM	Initiative du PDAAM, le BBQ MIAM s'est tenu pour la première fois en juillet 2018. Événement unique mettant en valeur les produits du terroir mauricien certifiés MIAM (Meilleur de l'industrie alimentaire de la Mauricie), ce BBQ bistrannique a eu lieu au Temps d'une Pinte (Le Temps d'une Pinte, 2018).	Juillet
Exposition agricole de Trois-Rivières	L'Exposition agricole de Trois-Rivières a vu le jour en 1896 afin d'encourager l'amélioration de l'agriculture sous toutes ses formes et le commerce des animaux et de la machinerie agricole dans la région de Trois-Rivières. Lors de l'édition de 2018, une dizaine d'activités en lien avec l'agriculture urbaine étaient offertes aux visiteurs (Exposition agricole de Trois-Rivières, 2018).	Juillet
Les Délices d'automne	Événement gourmand rassemblant plus de 50 exposants de la région et de partout au Québec. Pour la 19 ^e édition, un jardin urbain a été mis à la disposition des chefs lors des compétitions culinaires pour qu'ils puissent s'approvisionner directement au jardin (Corporation des événements de Trois-Rivières, 2018).	Chaque année lors de la première fin de semaine de septembre
MYCO - Rendez-vous de la gastronomie forestière	Happening gastronomique signature du terroir de la région, où les chefs de la région sont invités à mettre en valeur les produits forestiers comestibles et du terroir de la Mauricie (Champignons forestiers de la Mauricie, 2018).	Début octobre



LE POTENTIEL DE L'AGRICULTURE URBAINE À TROIS-RIVIÈRES : RESSOURCES, INFRASTRUCTURES ET LIEUX

La Ville dispose d'une cartographie de ses terrains vacants, des ruelles et des îlots de chaleur ainsi que des emprises d'Hydro-Québec. Ces lieux peuvent présenter un potentiel intéressant pour le développement de l'agriculture urbaine. Néanmoins, actuellement, il n'y a pas d'espaces vacants déjà desservis (ex. services d'eau) envisagés pour de nouveaux jardins communautaires.

EMPRISES D'HYDRO-QUÉBEC

Les figures suivantes présentent l'ensemble du territoire de Trois-Rivières, qui est traversé à certains endroits par des lignes d'Hydro-Québec sous lesquelles existent de vastes espaces verts. Ces espaces représenteraient environ 40 hectares au total, et certains d'entre eux peuvent faire l'objet d'une permission ou d'un bail pour leur utilisation, et constituent donc des espaces potentiellement disponibles pour l'agriculture urbaine.



Figure 15 : Espaces verts sous les lignes d'Hydro-Québec, Trois-Rivières



Figure 16 : Emprises des lignes de transport d'Hydro-Québec, Trois-Rivières, 2018

RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNIQUES DISPONIBLES

Les citoyens ont accès à différentes ressources matérielles et techniques pour leurs activités de jardinage. Par exemple, de la terre en vrac est disponible au Jardin du coin, chez Floriculture Gauthier, et à la Pépinière Cormier. En ce qui concerne le compost en vrac, il n'y a pas de site, à Trois-Rivières, où les citoyens peuvent se procurer à faible coût ou gratuitement du compost. La Ville fournit néanmoins du compost pour les jardins communautaires et en offre gratuitement aux citoyens lors de la Journée de l'arbre. Le compost vient alors de chez Enfoui-Bec sur la rive-sud de Trois-Rivières.



ASPECTS RÉGLEMENTAIRES UTILISATION DE L'EAU

En ce qui concerne l'utilisation de l'eau, la Ville a mis en place un programme, nommé HérEAU, pour l'économie de l'eau potable. Des employés font de la prévention pour éviter le gaspillage ou de contrevenir au règlement qui permet l'arrosage des adresses paires les jours pairs, et celui des adresses impaires, les jours impairs. Toutefois, l'arrosage manuel des potagers, jardins, fleurs, plates-bandes, arbres, arbustes, haies) est permis tous les jours, sans restriction d'heures.

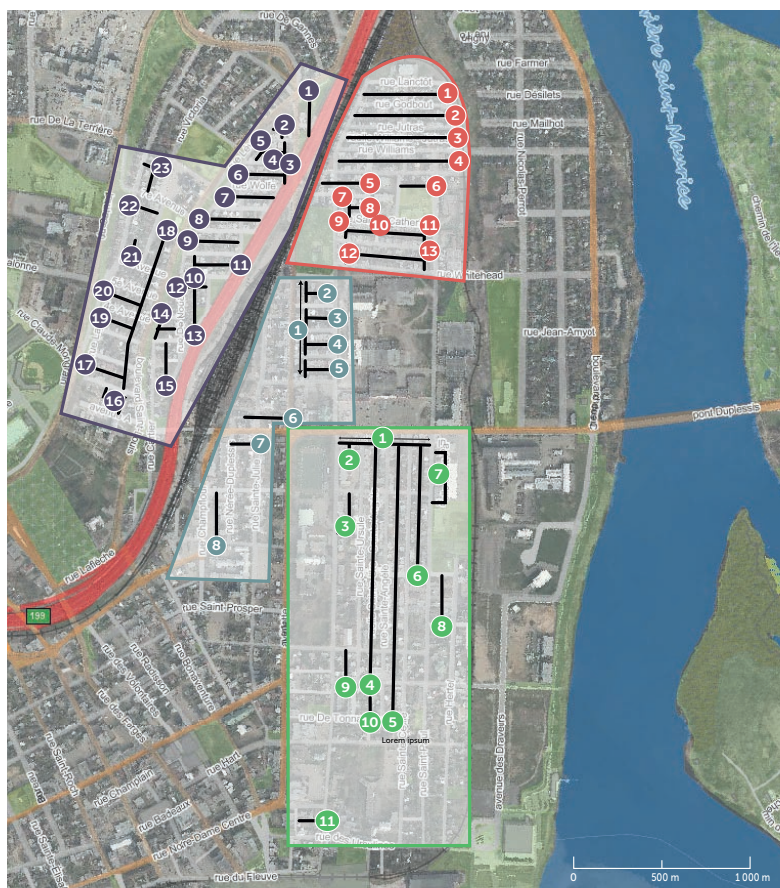


En 2014 et 2015, quatre barils récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité de 3 600 litres chacun ont été installés. Les deux premiers ont été installés en 2014 au Centre de services aux citoyens - secteur est, et les deux autres en 2015 au Centre de services aux citoyens - secteur ouest. Ces barils permettent d'effectuer l'arrosage de tous les arrangements floraux municipaux (mosaïques, plates-bandes des édifices municipaux, etc.). Cette initiative permet d'économiser des centaines de milliers de litres d'eau chaque année. Au niveau résidentiel, l'arrosage manuel des potagers est permis en tout temps. Néanmoins, certains répondants au sondage ont mentionné qu'ils aimeraient voir l'arrosage par boyau perforé autorisé, alors que ce n'est pas le cas actuellement.

Finalement, au niveau technique, un *Guide de démarrage de potagers urbains* à l'intention des citoyens, organismes, institutions scolaires et entreprises a été réalisé par La Brouette, financé par le Fonds de développement social de la V3R.

RUELLES

En ce qui concerne les ruelles, les travaux publics de la Ville ont procédé à l'automne 2018 à l'étude des 91 ruelles de la ville en caractérisant leur taille, le type de surface (béton, gazon, asphalte, etc.), la présence d'aqueduc et d'égouts et finalement, leur état général (voir carte ci-dessous).



LÉGENDE

- 1 ruelle Godbout-Lancôt
- 2 ruelle Jutras-Godbout
- 3 ruelle William-Jutras
- 4 ruelle Saint-François-X-Du Hérisson
- 5 ruelle Saint-Fr-X-Saint-Fr d'As
- 6 ruelle le Caron-St-Paul
- 7 ruelle Saint-Jacq-Sainte-Cath
- 8 ruelle Saint-François d'Assise
- 9 ruelle Sainte-Cath-Saint-Chris1
- 10 ruelle Sait-Franç-X-St-Paul 2
- 11 ruelle Sainte-Cath-Saint-Chris 3
- 12 ruelle Saint-Franç-X-St-Paul 1
- 13 ruelle Whitehead-St Christophe

- 1 ruelle Saint-Franç-X- St Paul
- 2 ruelle Saint-Franç-Xavier
- 3 ruelle Sainte-Ursule
- 4 ruelle Sainte-Urs-Sainte-Angèle
- 5 ruelle Sainte-Angèle-Ste-Cécile
- 6 ruelle Sainte-Cécile-Saint-Paul
- 7 ruelle Sainte-Paul
- 8 ruelle Saint-Paul-Hertel
- 9 ruelle des Commissaires
- 10 ruelle Saint-Vallier
- 11 ruelle Zéphrin Beaudry

- 1 ruelle Mgr-Cooke-De Foye
- 2 ruelle Sainte-Franç-X-Laviolet 4
- 3 ruelle Saint-Franç-X-Laviolet 3
- 4 ruelle Saint-Franç-X-Laviolet 2

- 1 ruelle Félix Leclerc
- 2 ruelle Lévis
- 3 ruelle Union-Lévis
- 4 ruelle Montcalm-Lévis
- 5 ruelle Lévis-Montclarm
- 6 ruelle Coteau-Union
- 7 ruelle Union - De Nouë
- 8 ruelle De Nouë-Union
- 9 ruelle De Nouë-Coteau
- 10 ruelle Adolphe- Chapleau-Bédard
- 11 ruelle Coteau-De Nouë
- 12 ruelle De Nouë-De St-Réal
- 13 ruelle De St-Réal
- 14 ruelle Léo-Gour-Angoulême
- 15 ruelle Angoulême-De Nouë
- 16 ruelle 1^e avenue-avenue A
- 17 ruelle 2^e avenue-1^e avenue
- 18 ruelle 1^e avenue-6^e avenue
- 19 ruelle 4^e avenue-3^e avenue
- 20 ruelle 5^e avenue-4^e avenue
- 21 ruelle 6^e avenue
- 22 ruelle Lajoie-Église
- 23 ruelle Lajoie

- 5 ruelle Saint-Franç-X-Laviolet 1
- 6 ruelle Laviolette-Ste-Julie
- 7 ruelle Nérée-Duplessis-Ste-Julie
- 8 ruelle Saint-Thomas-Père-Frédéric

Figure 17 : Localisation des ruelles de Trois-Rivières



La caractérisation des ruelles permet d’arriver à la conclusion que 12 % des ruelles sont en bon état tandis que la grande majorité, soit 87,3 %, est en état passable ou mauvais, selon la caractérisation de l’équipe des travaux publics.

Dans une perspective de potentiel pour l’agriculture urbaine, une autre étude de caractérisation a été réalisée à l’automne 2018, celle-ci par l’équipe de La Brouette, à la demande de la Ville. Les ruelles des secteurs Sainte-Cécile et de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses ont fait l’objet d’une analyse plus approfondie en raison du faible taux de couverture végétale et donc de la présence potentiellement plus importante d’îlots de chaleur, ainsi que du potentiel de retombées sociocommunautaires d’éventuelles interventions dans ces quartiers.

Tableau 20 : État des ruelles de la ville de Trois-Rivières selon les travaux publics de la Ville de Trois-Rivières, 2018

ÉTAT DE LA RUELLE	NOMBRE DE RUELLES
Très bon	8
Bon	3
Bon à passable	1
Bon à très mauvais	1
Passable	10
Passable à mauvais	2
Passable à très mauvais	11
Mauvais	13
Mauvais à très mauvais	8
Très mauvais	30
État non disponible	4
TOTAL	91



CIRCULATION :

vitesse excessive des voitures;
ruelles utilisées comme raccourcis si bordées par des rues à sens uniques.



ENTRETIEN :

mauvais entretien en général;
désordre important lors des journées de cueillette des ordures.



SÉCURITÉ :

enjeu de sécurité (vols, vitesse, sentiment de sécurité)
relevé principalement dans le secteur de Sainte-Cécile
et près de la rue Laviolette.



Plusieurs résidents ont par ailleurs mentionné leur intérêt à ce que les ruelles de leur voisinage soient mieux entretenues et fassent l'objet de mesures d'embellissement et de verdissement. Dans l'ensemble, sur les 22 segments de ruelles analysées, la moitié présente un bon ou un excellent potentiel pour le jardinage.

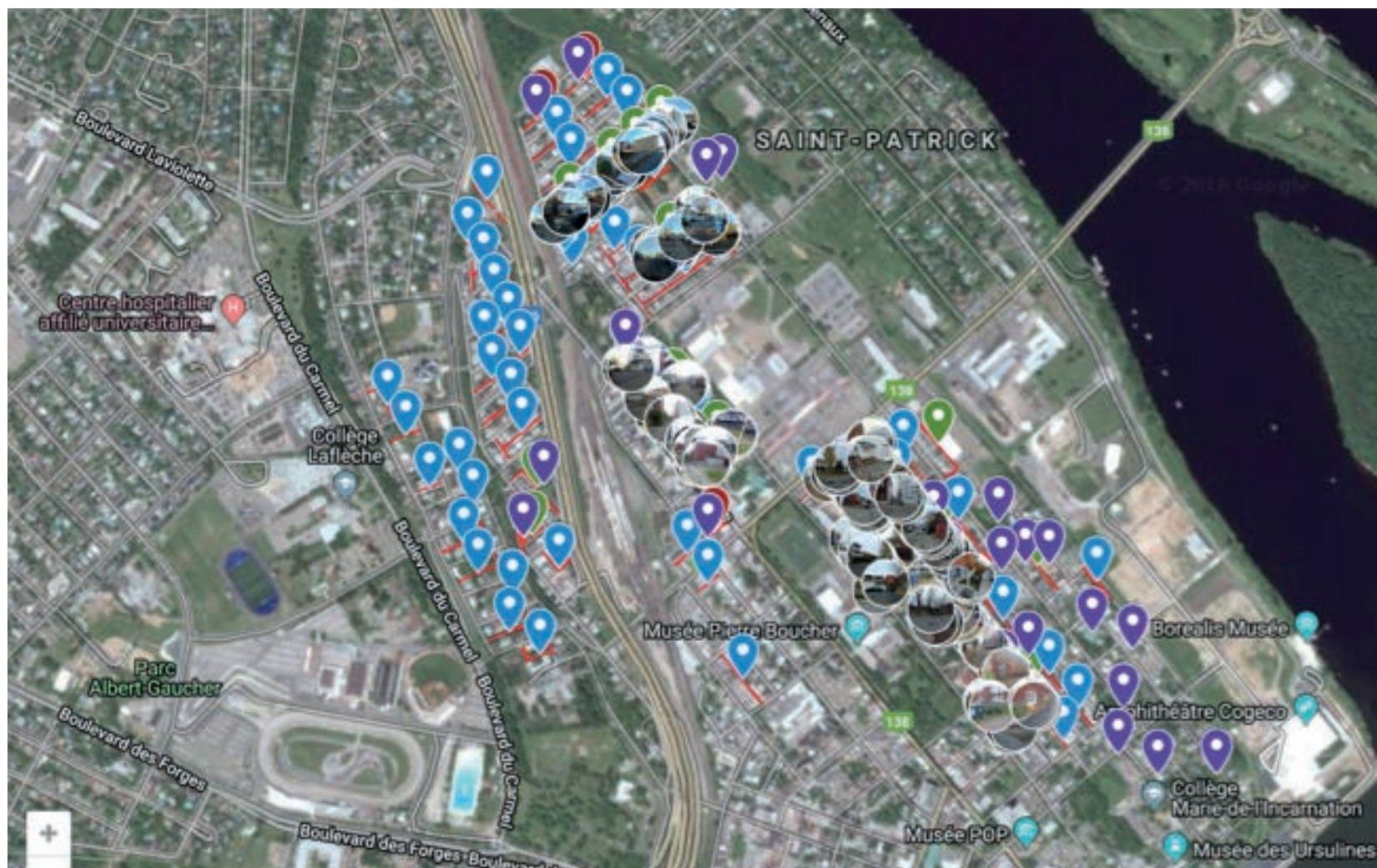


Figure 18 : Carte des ruelles analysées - Étude sommaire de La Brouette, 2018

Tableau 21 : Potentiel général pour le jardinage dans les ruelles analysées sommairement par La Brouette

LÉGENDE



21b Ruelle très longue. Une section très boisée /couvert végétal (Sud). Plusieurs aménagements : cours fermées et ouvertes. Plusieurs jardiniers. Stationnement public qui pourrait accueillir composteur et autres. Bandes pleine-terre disponibles le long de plusieurs terrains. Pavage cahoteux. Mur arrière du club de curling : belle surface pour murales / expo arts. Arbres et arbustes très présents et diversifiés.

4c Ruelle courte. Plusieurs aménagements. Semble bien habitée. Plusieurs mangeoires à oiseaux. Bon potentiel citoyen.

12 Ruelle mixte (propriétés propres et propriétés délabrées). Terrain vague utilisé comme parking. Quelques aménagements. Circulation intense, édifices à l'abandon et intérêt certain de quelques habitants pour une ruelle plus vivante avec jardinage.

15 Ruelle très ouverte. Quelques terrains gazonnés. Édifices propres et autres délabrés. 1 boîte à fleurs avec comestibles. Balançoire et quelques chaises semblent utilisées.

37 Ruelle bordant autoroute. Pointe de terrain gazonné avec arbres matures côté autoroute. Espace intéressant pour jardin et compost.

50 Ruelle propre. Presque toutes des cours assez propres, utilisées mais clôturées en planches. Plusieurs végétaux. Enfants dans la ruelle.

10a Ruelle attenante à Maternaidé. Bacs publics. Plusieurs grands arbres. Terrains assez grands, ouverts. Quelques garages et hangars.

20b Ruelle propre. Diversité de végétaux. 1 potager en bac. 1 bac à compost. Quelques espaces faciles pour bacs.

21a Très ouverte au Sud. Entrées Nord cachées. Ruelle peu accueillante. Pavage très endommagé. Terrain vague entrée sud. Espace potentiel pour aménagements. Ruelle propre et très ouverte. Plusieurs terre-pleins pour culture. Plusieurs aménagements floraux. Potagers en bacs.

21c Ruelle courte. Propre et terrains aménagés. Plusieurs espaces pour aménagements.

13 Mix délabré et cours aménagées (2-3). Plusieurs hangars. Peu de cours clôturées. Terrain vague côté Sud utilisé en parking. Beaucoup d'espaces ouverts. Édifice au Nord avec mur aveugle pour murale ou affichage. Plusieurs hangars, garages.

20 Ruelle propre. Principalement parking. Très ouverte, peu de clôtures. Terrains mal délimités. Quelques édifices rénovés. 1 petit potager en bac au sol. Une grande terrasse sur un toit, probablement avec des plantes comestibles (jardin en bac).

26 Ruelle bordée par de grands stationnements de OMH. Cours clôturées. Îlot de chaleur. Plusieurs espaces à proximité pour aménagements (stationnements, parcs, terrains des HLM).

38 Grand espace: stationnement ou terrain vague? Cours aménagées et cours délabrées. Espace potentiel mais peu densément peuplé.

22a/23 2 ruelles côte-à-côte sur 2 niveaux. Entretien en bas (23) et mixte en haut (22a) (édifices bien entretenus et édifices délabrés). Terrain vague à côté d'un édifice incendié. Clôtures de broche couvertes de vigne. Quelques beaux aménagements : ornementaux et potagers. Stationnement attenant à la ruelle. Potentiel pour bacs / compostage. Un citoyen mentionne enjeu : les ruelles n'appartiennent pas à la Ville, mais aux proprios. Peu d'entretien par la Ville.

22b Ruelle avec peu de terrains en largeur. Très asphaltée. Peu d'espace. Blocs délabrés. Blocs propres et en rénovation. 2 terrains vagues pouvant être exploités.

25 Ruelle très tranquille. Bordée à l'Est par bâtisse du bingo sur toute la longueur. Terrains assez longs. Espace pour stationnement et petite cour. Plusieurs cours clôturées et aménagées.

51 Ruelle «cachée». Très étroite. Cours aménagées derrière des clôtures assez neuves. Très peu d'espace ouvert.

22c Ruelle avec terrains étroits. Peu espace. Très asphaltée. Quelques petits potagers. Édifices hauts côté Ouest. Terrain vague / stationnement à l'entrée Sud. Peu de potentiel mais manque de verdure! 2 arbres matures.

52 a Ruelle courte. Tranquille. Plusieurs cours aménagées. Propres. Quelques aménagements ouverts.

4a Très courte et étroite. Pavage très endommagé. Très peu de potentiel.

4d Ruelle courte et très asphaltée. Très peu d'espace.

LES PROGRAMMES, ORGANISATIONS ET INCITATIFS DÉDIÉS À L'AGRICULTURE URBAINE

Tableau 22 : Synthèse des programmes et incitatifs dédiés à l'agriculture urbaine, en 2018

ORGANISME	DÉTAILS	TYPE DE SOUTIEN	PUBLIC-CIBLE
MAPAQ	La Stratégie de soutien de l'agriculture urbaine, actuellement en révision, a permis de mettre en place et de soutenir les projets pilotes pour la réalisation de plans d'agriculture urbaine ainsi que de réaliser notamment une trousse d'information. Le programme Territoire : Priorités bioalimentaires, volet 2, a pour sa part comme objectif de soutenir des initiatives issues de planification, dont les projets découlant des plans d'agriculture urbaine. De plus, du soutien est apporté à certains projets par l'entremise de l'organisme 100 degrés, dont le MAPAQ est partenaire pour certains appels de projets.	Soutien et aide financière	Municipalités
100 DEGRÉS	100 degrés est une initiative de Québec en forme. Le premier appel de projets visait des légumes frais pour tous, à longueur d'année. Deux projets ont été sélectionnés en Mauricie parmi les 29 qui ont été déposés. Il ne s'agit toutefois pas d'un programme de financement récurrent, les appels de projets visant différentes thématiques liées aux environnements favorables aux saines habitudes de vie.	Aide financière	Organismes communautaires, milieux éducatifs, etc.
IDETR	Le programme d'agriculture urbaine d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDE Trois-Rivières) vise à octroyer une aide financière aux entreprises admissibles, aux locataires ou aux propriétaires occupant des espaces dans des bâtiments commerciaux ou de bureaux. Ce programme est valide pour l'année 2018. Le but est de contribuer à démocratiser l'agriculture urbaine, de modifier le visuel, d'exploiter les différents potentiels commerciaux et sociaux, de maintenir la biodiversité et de combattre les îlots de chaleur. Deux projets ont été déposés et acceptés : le premier est un projet de ruches sur le toit de la microbrasserie le Temps d'une Pinte et le deuxième est un projet d'installation de bacs et de plantation de fleurs, fines herbes et légumes, dans la nouvelle ruelle verte située entre les rues Thibodeau et du Hérisson dans St-François-d'Assise.	Aide financière	Entreprises, propriétaires
LA BROUETTE	OBNL fondée en 2017 à Trois-Rivières, La Brouette oeuvre au développement et à la promotion de l'agriculture urbaine et d'un mode de vie sain auprès des citoyens, organismes, entreprises, institutions et municipalités de la Mauricie.	Éducation et formation; promotion et soutien de l'agriculture urbaine	Citoyens, organismes, entreprises, institutions scolaires et municipalités
CIUSSS	Plan d'action régional pour les Saines habitudes de vie. Dans le cadre du projet des Environnements favorables aux Saines habitudes de vie, le CIUSSS met à disposition des organismes et des municipalités un soutien pour la création d'environnements favorables à la saine alimentation. Concrètement, une nutritionniste assure ce service lorsque des organismes ou des municipalités font des demandes. De plus, un ou une chargé ou chargée de projet accompagne ces organismes et ces municipalités sur l'ensemble de la Mauricie.	Soutien	Organismes et municipalités



Fin du portrait,
PASSONS À LA RÉFLEXION !





DIAGNOSTIC



FORCES

À L'INTERNE DE LA VILLE

- > Plan de développement de la zone agricole (PDZA) récemment élaboré;
- > Programme existant qui finance des initiatives en AU par l'organisme de développement économique (IDÉ).

PARTENAIRES

- > Bonne collaboration entre les organismes, la Ville et les entreprises;
- > Intérêt de la population et des intervenants de plusieurs milieux (*citoyen, communautaire, éducation, économique, etc.*) pour l'AU;
- > Notoriété de la ville de Trois-Rivières au niveau québécois en lien avec les initiatives privées en agriculture urbaine (AU) (*notamment pour les Incroyables comestibles et l'apiculture en milieu urbain*).

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

- > Agriculture périurbaine génère un bon accès aux aliments locaux en périphérie de la zone urbaine;
- > Points de vente en circuits courts sont nombreux (*principalement kiosques à la ferme, kiosques en ville, autocueillette, etc.*);
- > Plusieurs événements existants qui valorisent l'alimentation locale et l'agriculture;
- > Mobilisation et sensibilisation par la présence de plusieurs projets de jardins et d'apiculture en milieu institutionnel (*Cégep, UQTR, écoles, entreprises privées, etc.*);
- > Fonctions sociales de l'AU très développées.

OPPORTUNITÉS

MOUVEMENT CITOYEN ET COMMUNAUTAIRE ACTIF

- > Présence de La Brouette et des projets citoyens des Incroyables comestibles de Trois-Rivières;
- > Fort intérêt pour le compostage collectif;
- > Intérêt pour prolonger la saison (*serres*);
- > Lien avec programme de nutrition existant (*OLO*).

OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

- > Ouverture d'Hydro-Québec face à l'aménagement de certains espaces situés sous ses lignes d'hydro-électricité;
- > Présence de plusieurs entreprises de transformation alimentaire (*lien entre production et transformation*);
- > Augmentation du tourisme.

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

- > Politique de développement durable en révision;
- > Élaboration du PIIA Domaine des 30 arpents;
- > Présence de plus de 40 ruelles sur le territoire de la Ville et de plusieurs terrains vacants.

FINANCEMENT

- > Aides financières possibles pour la mise en oeuvre d'initiatives d'agriculture urbaine via diverses instances gouvernementales, régionales et locales.

FAIBLESSES

PAR LA VILLE

- > Peu d'initiatives d'AU végétale initiées par la Ville;
- > Manque de financement pour la pérennité des projets;
- > Réglementation municipale peu vulgarisée;
- > Absence de politique d'achat local à l'interne;
- > Absence de système de compostage municipal;
- > Absence d'un comité de gestion des récoltes des arbres et arbustes sur les terrains appartenant à la Ville;
- > Arbres fruitiers trop peu nombreux dans les jardins communautaires.



MENACES

- > Acceptabilité sociale et cohabitation entre le développement de l'AU et l'agriculture conventionnelle;
- > Surreprésentation des questions relatives aux poules urbaines et aux jardins de façade par les médias;
- > Risque de perception de l'AU par les citoyens comme un service municipal plutôt qu'un mouvement citoyen (*bottom up plutôt que top down*);
- > Accès à l'eau et gestion intelligente;
- > Mobilisation des partenaires (*manque d'effectifs, de temps, de financement*);
- > Gaspillage alimentaire;
- > Maladies et infestations des cultures urbaines (*contrôle et traitement rapide*);
- > Vandalisme;
- > Manque d'expertise et d'accompagnement (*gratuit ou à faible coût*);
- > Déserts alimentaires (*premiers quartiers*).

PARTENAIRES

- > Difficulté à faire circuler l'information entre les organismes et les citoyens;
- > Collaboration entre les organismes qui recueillent des aliments dans les épiceries;
- > Manque de connaissances en AU pour les organismes qui débutent dans le domaine (surtout pour le compostage et le jardinage) et pas seulement lors du démarrage du projet;
- > Absence de jardin collectif.

PRODUCTEURS

- > Faible diversité de producteurs de la ville adhérant à l'identifiant pour les produits régionaux (MIAM).





ENJEUX VISION CONCERTÉE ET ORIENTATIONS

8 ENJEUX



L'ABSENCE DU SERVICE
DE COMPOSTAGE
PAR LA VILLE



LA LUTTE
AUX ÎLOTS DE
CHALEUR



L'ESPACE DISPONIBLE
POUR DES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE



PÉRENNITÉ DES INITIATIVES
COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELLES
PAR MANQUE DE TEMPS, DE RESSOURCES
ET DE FINANCEMENT



L'ENCADREMENT
RÉGLEMENTAIRE EXISTANT
EN MATIÈRE D'AGRICULTURE
URBAINE



CHANGEMENT DE «CULTURE»
NÉCESSAIRE DANS LA FAÇON
DE PLANIFIER LES PROJETS



L'INSÉCURITÉ
ET LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE



LE MANQUE DE
CONNAISSANCES TECHNIQUES
EN AGRICULTURE URBAINE



VISION CONCERTÉE



TROIS-RIVIÈRES



**est une ville où l'agriculture urbaine
est une source d'innovation et est
intégrée dans les pratiques des citoyens,
des organisations et de la Ville.**

*Créatrice de milieux de vie nourriciers,
l'agriculture urbaine est inclusive,
accessible, diversifiée et éducative.
Elle fait partie de l'identité
et du paysage trifluviens.*

ORIENTATIONS

1

DEVENIR UN LEADER MUNICIPAL
QUI INNOVE DANS LA FAÇON
DE MENER DES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE

2

INTÉGRER L'AGRICULTURE
URBAINE VÉGÉTALE DANS
LES PRATIQUES DE PLANIFICATION
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

3

FAVORISER LES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE
VISANT L'INCLUSION SOCIALE,
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET LA SAINE ALIMENTATION

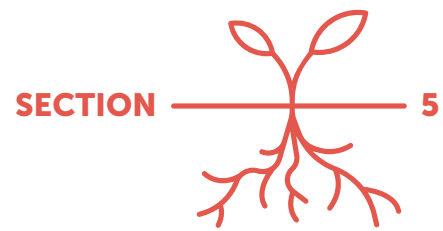
4

FACILITER
L'ACCÈS AUX
PRODUITS LOCAUX

5

AMÉLIORER L'EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE
PAR LA PRATIQUE DE
L'AGRICULTURE URBAINE
ET DE PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES





A photograph of a man and a woman sitting at a table in what appears to be a meeting or workshop. The man, on the left, is wearing a dark blazer over a light-colored shirt and is gesturing with his hands while speaking. The woman, on the right, is wearing a dark sweater and has her hands clasped, listening attentively. On the table are several papers, a blue water bottle, and a glass of water. The background is slightly blurred, showing other people in a room.

PLAN D'ACTION 2019-2024



PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES **2019-2024**



ÉCHÉANCIER
DE RÉALISATION

CT = Court terme (1-2 ans)
MT = Moyen terme (3-4 ans)
LT = Long terme (5 ans et plus)

OBJECTIF 1.1 FACILITER L'ACCÈS À LA PRATIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE		PORTEURS	COLLABOS	ÉCHÉANCIERS CT MT LT		
1	Mise sur pied d'un Agri-Hub* + des satellites à titre d'espaces de démonstration et de formation sur l'agriculture urbaine	Comité de suivi du PAU	V3R : DADU			X
2	Établir un plan de développement des jardins communautaires et collectifs	V3R - Travaux publics (DD), Loisirs	-		En continu	
3	Établir un cadre de soutien et un cahier de gestion pour les jardins communautaires et collectifs existants et futurs	V3R - Travaux publics (DD), Loisirs	Organisme compétent en agriculture urbaine	X		
4	Organiser un événement annuel de promotion de l'agriculture urbaine	V3R - Loisirs	Organisme compétent en agriculture urbaine		X	
OBJECTIF 1.2 ENCOURAGER UNE DIVERSITÉ DE MODES DE PRODUCTIONS EN MILIEU URBAIN (commerciaux, résidentiels, communautaires, éducatifs)						
5	Revoir la réglementation municipale; l'adapter et la moduler pour qu'elle soit plus flexible	V3R : DADU	-			X
6	Instaurer un projet pilote pour les poules	SPAM	V3R : DADU	X		
7	Dispenser des formations sur le jardinage aux citoyens	V3R - Travaux publics (DD), Loisirs	Organisme compétent en agriculture urbaine	X		
OBJECTIF 2.1 OPTIMISER LES TERRAINS MUNICIPAUX OCCUPÉS ET VACANTS AINSI QUE LES IMMEUBLES MUNICIPAUX						
8	Inclure les citoyens dans le cadre de l'aménagement et du réaménagement de parcs municipaux pour favoriser la pratique de l'agriculture urbaine	Comité des parcs	V3R : Travaux publics (DD) et Org. compétent en AU		X	
9	Favoriser les initiatives visant la déminéralisation (végétalisation de stationnements, murs végétalisés)	V3R - Travaux publics (DD)	V3R : Travaux publics (voie publique)			X
OBJECTIF 2.2 INTÉGRER L'AU DANS LES OUTILS ET LES PRATIQUES DE LA VILLE						
10	Former le personnel municipal en matière d'agriculture urbaine	V3R - Travaux publics (DD)	Org. compétent en AU	X		
11	Intégrer des mots-clés liés à l'agriculture urbaine dans le système 311 de la ville	V3R : Communications	V3R : DADU, Travaux publics (DD), Loisirs	X		
12	Mandater une équipe responsable de mettre en œuvre le plan d'action du PAU	V3R : DADU	-		X	
13	Se doter d'une ligne directrice priorisant l'achat local pour les approvisionnements municipaux	V3R : Approvisionnements	V3R : DADU, Travaux publics (DD)			X
14	Renouveler le programme de Soutien à l'agriculture	IDÉ	Comité de suivi du PAU	X		

Acronymes

V3R : Ville de Trois-Rivières
DD : Division du Développement Durable
DADU : Division de l'Aménagement du territoire et Développement Urbain

SPAM : Société Protectrice des Animaux de la Mauricie
IDÉ : Innovation et Développement Économique Trois-Rivières
PAU : Plan d'Agriculture Urbaine (AU)
PDZA : Plan de Développement de la Zone Agricole

DPQ : Démarche des Premiers Quartiers
PDAAM : Plan de Développement de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la Mauricie
MIAM : Meilleur de l'Industrie Agroalimentaire de la Mauricie

NOTE : La réussite du plan d'action dépend intrinsèquement de l'instauration du mécanisme de suivi et de la mise en place des actions de communication.

OBJECTIF 2.3 DIFFUSER DE L'INFORMATION UTILE AUX PERSONNES, ENTREPRISES, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONS DÉSIREUSES DE DÉMARRER UN PROJET D'AGRICULTURE URBAINE		PORTEURS	COLLABOS	ÉCHÉANCIERS CT MT LT
15	<i>Vulgariser et diffuser l'information sur la réglementation municipale et sur les programmes disponibles liés à une pratique commerciale de l'agriculture urbaine</i>	V3R : Communications	V3R : DADU	X
16	<i>Utiliser les outils de communication de la Ville pour donner de la visibilité à l'agriculture urbaine, mais également pour valoriser les initiatives citoyennes en la matière et pour diffuser des trucs pratiques</i>	V3R : Communications	V3R : Directions Org. compétent en AU	X
OBJECTIF 3.1 METTRE EN LIEN LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE POUR DIMINUER LES PERTES ALIMENTAIRES ET EN FAIRE BÉNÉFICIER LES PERSONNES DANS LE BESOIN				
17	<i>Maintenir la présence d'un représentant de la ville sur le Comité sur la sécurité alimentaire</i>	V3R : Loisirs	Comité séc. alimentaire	X
OBJECTIF 4.1 FAIRE CONNAÎTRE L'OFFRE EXISTANTE DE PRODUITS LOCAUX				
18	<i>Mieux diffuser les outils existants et mieux afficher l'identifiant agroalimentaire MIAM dans la ville</i>	V3R: Communications	Tourisme T-R Comité de suivi du PAU	X
OBJECTIF 4.2 ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PRODUITS LOCAUX DISPONIBLES				
19	<i>Créer un marché public</i>	PDAAM	UPA Org. compétent en AU V3R : Directions	X
OBJECTIF 5.1 DIMINUER LA QUANTITÉ DE MATIÈRES ORGANIQUES ENFOUIE				
20	<i>Planter de nouveaux sites de compostage collectif</i>	V3R : Travaux publics (DD)	Org. compétent en AU	X
OBJECTIF 5.2 AUGMENTER LES ÎLOTS DE FRAICHEUR				
21	<i>Développer un programme de ruelles vertes mettant à contribution la communauté locale</i>	V3R : Travaux publics (voie publique et DD)	Org. à proximité	X
OBJECTIF 5.3 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE				
22	<i>Jumeler des entreprises agricoles et agroalimentaires entre elles pour générer des projets d'économie circulaire</i>	Agent Écoleader	UPA Org. compétent en AU	X

* Un AgriHub est un lien central de socialisation et d'apprentissages, offrant des activités de formations et de démonstration aux jardiniers urbains et à la population. À Détroit par exemple, un organisme, le Michigan Urban Farming Initiative (MUFI), a mis sur pied, dans un bâtiment LEED situé au cœur d'un pâté de maisons dédié entièrement à l'agriculture urbaine, un centre communautaire comprenant une salle multifonctionnelle, une cuisine communautaire, un espace pour la mise en marché et la consommation des produits de l'agriculture urbaine ainsi que les bureaux administratifs de l'organisme.



MÉCANISMES DE SUIVI



- 1 Instaurer un comité de suivi du PAU.
- 2 Inclure des représentants qui siègent déjà sur le comité de suivi.
- 3 Y inclure aussi la participation de citoyens, d'organismes communautaires (CDEC), de commerçants, d'institutions scolaires, de représentants du conseil municipal et de professionnels de la ville de Trois-Rivières.
- 4 Mandater une personne responsable de mettre en œuvre les plans d'action du PAU et du PDZA, à l'interne de la Ville. Constituer des comités citoyens
- 5 pour la mise en œuvre des actions. Cela permettrait d'appuyer le mandataire de la réalisation du plan d'action.
- 6 Intégrer un point de suivi sur la mise en œuvre du PAU à chacune des rencontres du CCA et du CCU et aux rencontres du conseil municipal pour que les élus soient tenus informés de l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action.
- 7 Organiser, annuellement, pour les différents départements de la ville une visite sur différents lieux d'agriculture urbaine pour constater le travail réalisé.

BIBLIOGRAPHIE

AGROCITÉ (2018) À propos. En ligne : <https://www.agrocite.org/about>

Alliance Ruelles bleues-vertes (2018) Ruelles bleues-vertes.
En ligne : <https://www.ruellesbleuesvertes.com/>

Association des marchés publics du Québec (2016) Définition d'un marché public. En ligne : http://www.ampq.ca/wp-content/uploads/2016/04/ampq_definition_et_exigences_dun_marche_public.pdf

AU/LAB (2018a) Développement de l'agriculture urbaine dans les coopératives d'habitation du Québec. En ligne : <http://www.AU/LAB.ca/wp-content/uploads/2018/06/Rapport-CQCH-27-mars-2018.pdf>

AU/LAB (2018b) Biquette à Montréal.
En ligne : <http://www.AU/LAB.ca/accompagnement/biquette-a-montreal/>

AU/LAB (2018c) Formations sur demande.
En ligne : <http://www.AU/LAB.ca/formations/#formations-sur-demande>

AU/LAB (2018d) Cultivé à MTL.
En ligne : <http://www.au-lab.ca/accompagnement/cultive-a-mtl/>

AU/LAB (2018e) Vignes en ville. En ligne : <http://www.au-lab.ca/recherche/vignes-en-ville/>

AU/LAB (2018d) Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et l'ITHQ, un partenariat qui allie agriculture urbaine et gastronomie. En ligne : <http://www.au-lab.ca/2018/06/11/le-laboratoire-sur-lagriculture-urbaine-aualab-et-lithq-un-partenariat-qui-allie-agriculture-urbaine-et-gastronomie/>

CDCTR (2018) Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières. En ligne : <http://cdc3r.org/trouvez-un-organisme/demarche-des-premiers-quartiers-de-trois-rivieres/>

Cégep de Trois-Rivières (2018) Des abeilles sur le toit du Cégep.
En ligne : <https://www.cegeptr.qc.ca/abeilles-toit-cegep/>

Cégep de Victoriaville (2018) Attestation d'études collégiales - Agriculture urbaine. En ligne : <http://www.cegepvicto.ca/formation-collegiale/adultes--entreprises/attestations-detudes-collegiales/agriculture-urbaine.aspx>

Champignons forestiers de la Mauricie (2018) Myco - Rendez-vous de la gastronomie forestière. En ligne : <http://www.mycomauricie.com/myco>

CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec (2014) Analyse du portrait de la santé et du bien-être de la population - RLS de Trois-Rivières - Planification stratégique régionale 2015-2020. En ligne : https://ciussmq.ca/Content/Client/Librairie/Documents/8_1_Portrait_RLS_Trois-Rivieres.pdf

Communauté métropolitaine de Montréal (2018) Exemples inspirants de valorisation du bois de frêne. En ligne : <http://cmm.qc.ca/actualites/derniere-nouvelle/exemples-inspirants-de-valorisation-du-bois-de-frene-6532/>

Collectivités viables (2018a) Agriculture urbaine.
En ligne : <http://collectivitesviables.org/articles/agriculture-urbaine.aspx>

Collectivités viables (2018b) Îlots de chaleur urbains.
En ligne : <http://collectivitesviables.org/articles/ilots-de-chaleur-urbains.aspx>

Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières (2018a) Site Internet. En ligne : <http://www.cdectr.ca/>

Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières (2018b) Frigo Free Go. En ligne : <http://www.cdectr.ca/mandats-projets/frigo-free-go-trois-rivieres>

Comité de solidarité de Trois-Rivières (2018) Trois-Rivières, ville équitable.
En ligne : <http://www.cs3r.org/equitable>

Corporation des événements de Trois-Rivières (2018) Les Délices d'automne.
En ligne : <http://www.delicesdautomne.qc.ca/programmation/jardin>

Cultive ta ville (2018) Encyclopédie. En ligne : <https://cultivetaville.com/fr/encyclopedie/>

Cultive ta ville (2013) Des aménagements comestibles municipaux à deux pas de Montréal. 12 août 2013. En ligne : <https://cultivetaville.com/fr/nouvelles/2013/08/12/des-amenagements-municipaux-comestibles-deux-pas-montreal>

Dubbeling, Marielle, Carey, Joy and Hochberg, Katrin (2016) The role of private sector in city region food systems - Analysis Report. RUAF Foundation, december 2016.
En ligne : <https://www.ruaf.org/sites/default/files/Private%20sector%20engagement%20in%20city%20region%20food%20systems%20Analysis%20report-final%282%29.pdf>

Duchemin, Éric (2013) Aménager et nourrir la ville. Vertigo, 396 p.

Duchemin, Eric et Wegmuller, Fabien (2010) Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 10, numéro 2.
En ligne : <https://journals.openedition.org/vertigo/10445#quotation>

ÉAU (2018) Site Internet. En ligne : <http://www.eau-agriculture.com/>

ECOF - CDEC (2015) Portrait socioéconomique des premiers quartiers de Trois-Rivières. En ligne : http://www.cdectr.ca/Fichiers/38920a5d-51b3-e611-80f5-00155d09650f/Entities/m_980f2c09-00b8-e611-80f5-00155d09650f/Documents/Portrait_socioeconomique_TR_2014-2015.pdf

École d'agriculture urbaine (2018) 10^e édition de l'École d'été sur l'agriculture urbaine de Montréal. En ligne : <http://ecoleagricultureurbaine.org/10e-edition-de-lecole-dete-sur-lagriculture-urbaine-de-montreal/>

Environnement jeunesse (2018) Un frigo contre le gaspillage au Cégep de Trois Rivières. En ligne : https://enjeu.qc.ca/frigo-contre-gaspillage-cegep-trois-rivieres/?fbclid=IwAR2UyynlyYT_CHL8iVdZUxgULPWpL26epSvm7OqRjdSCf4fLgevuH0NR_I

Exposition agricole de Trois-Rivières (2018) Site Internet. En ligne : <http://www.expotr.ca/>

Fédération des apiculteurs du Québec (2018) Statistiques de l'industrie. En ligne : <http://www.apiculteursduquebec.com/statistiques.asp>

Ferme Pousse-Menu (2018) Site Internet. En ligne : <http://www.pousse-menu.com/index.html>

Fondation Trois-Rivières pour un développement durable (2018) Inauguration de la plantation nourissante à l'Académie les Estacades. En ligne : <https://www.f3rdd.org/actualites/nouvelles-et-evenements/inauguration-de-la-plantation-nourissante-a-l-academie-les-estacades/32>

La Brouette (2018a) Guide-ressource pour planifier et aménager un premier jardin urbain à Trois-Rivières. En ligne : <https://www.labrouette.ca/ressources/guide-demarrer-un-potager/>

La Brouette (2018b) Site web. En ligne : <https://www.labrouette.ca/>

Lalanne, Kim (2017) Ruelles vertes : des retombées insoupçonnées. Cent degrés, 5 juin 2017. En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/ruelles-vertes-retombees-insoupconnees/>

Landry, Josée et Beauchamp, Michel (2013) Le potager urbain - Guide de l'agriculture urbaine. En ligne : <http://www.eureko.ca/wp-content/uploads/2014/10/Le-Potager-Urbain.pdf>

La Presse (2018) L'agriculture animale ne marche pas en ville dit la SPCA. 3 mai 2018. En ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201805/03/01-5169374-lagriculture-animale-ne-marche-pas-en-ville-dit-la-sPCA.php>

La Semaine Verte (2017) Cohabitation des abeilles urbaines. Reportage, 11 novembre 2017. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/segments/reportage/46444/abeilles-urbaines-?isAutoPlay=1>

La Terre de chez nous (2018) Une première formation en agriculture urbaine commerciale. 2 mars 2018. En ligne : <https://www.laterre.ca/actualites/cultures/premiere-formation-agriculture-urbaine-commerciale>

Leblanc, Audrey (2018) Une deuxième ruelle verte embellit la ville. L'Hebdo Journal, 22 août 2018. En ligne : <https://www.lhebdjournal.com/une-deuxieme-ruelle-verte-embellit-la-ville/>

Le Nouvelliste (2017) Une ruche installée sur le toit du Temps d'une Pinte. En ligne : <https://www.lenouvelliste.ca/actualites/une-ruche-installee-sur-le-toit-dutemps-dune-pinte-5c78e62a92f2e1f9b4bbcb7d2757f0c1>

Le Journal des Trois-Rivières (17 octobre 1865): 2, col. 4-5

Le Temps d'une Pinte (2018) BBQ Miami. En ligne : <http://letempsdunepinte.ca/bbq-miam/>

L'Hebdo-Journal (2018) Un deuxième « frigo » libre-service installé à Trois-Rivières. En ligne : <https://www.lhebdjournal.com/deuxieme-frigo-libre-service-installe-a-trois-rivieres/>

MAPAQ (2018a) Guide de l'agriculture urbaine. En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agricultureurbaine/trucsconseils/Pages/trucsconseils.aspx>

MAPAQ (2018b) Commercialisation en circuit court. En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/Profil/commercialisation/Pages/Commercialisationencircuitcourt.aspx>

MAPAQ (2017) Le bottin consommation et distribution alimentaire en chiffres. En ligne : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_consommation_distribution.pdf

MAPAQ (2012) L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec : État de situation et perspectives. En ligne : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Agricultureurbaineetperiurbaine.pdf>

MTESS (2018) Information sur le marché du travail - IMT en ligne. En ligne : <http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca/>

Miel Montréal (2018) Charte de l'apiculture urbaine. En ligne : <http://mielmontreal.com/impliquez-vous/charte-de-lapiculture-urbaine/>

Ministère de la Famille (2018) Répertoire des services de garde par région administrative - Mauricie. En ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/repertoire4-sdg.xlsx>

Montréal Houblonnière (2018) Site web. En ligne : <https://montrealhoublonniere.com>

MSSS (2008) Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire - Mise à jour 2008. En ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-208-01.pdf>

Municipalité de Saint-Ubalde (2018) Forêt nourricière. En ligne : <http://saintubalde.com/foret-nourriciere/>

Néron, Jean-François (2018) Une pétition de 15 000 noms pour les jardins en façade. Le Soleil, 15 octobre 2018. En ligne : <https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/une-petition-de-15000-noms-pour-les-jardins-en-facade-d5c059a9f234d773b24fae055073e8bf>

Paillisson, Léonard (2014) L'autre chemin : Étude des ruelles du centre-ville de Montréal. En ligne : <https://fr.calameo.com/read/0043687628e9c6f56aeaa>

Pezrès, E. (2010) La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : du jardin au projet de société. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 10(2). En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2010-v10-n2-vertigo3982/045507ar/>

Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020 (2016) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. En ligne : <https://www.rgmrm.com/plan-gestion-matieres-residuelles/>

Pôle d'économie sociale de la Mauricie (2018) Répertoire - Le bucafin. En ligne : <http://economiesocialemauricie.ca/repertoire/bucafin>

Polevoy, Tatiana (2017) Potagers scolaires : 400 élèves, 800 plants de tomates et une grande fierté collective à l'école Louis-de-France. Magazine 100°. En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/alimentation/potagers-scolaires-400-eleves-800-plants-de-tomates-grande-fierté-collective-a-lecole-louis-de-france/>

Préfontaine, Marilynne (2018) De la ferme... à l'école ! HRI MAG. En ligne : <https://www.hrimag.com/De-la-ferme-a-l-ecole>

Radio-Canada (2017a) Un frigo libre-service à Trois-Rivières. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1063264/frigo-communautaire-auberge-internationale-trois-rivieres-nourriture>

Radio-Canada (2017b) Un frigo pour combattre la faim. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1013019/frigo-communautaire-college-lafleche-trois-rivieres>

Radio-Canada (2016) Une première ruelle verte inaugurée à Trois-Rivières. 6 septembre 2018. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/801482/demarche-des-premiers-quartiers-le-bucafin-centre-ville-legumes-fruits-herbes-montreal>

Réseau Quartiers verts (2018) Fiche No. 5 - Verdissement des villes avec les citoyens. En ligne : https://urbanismeparticipatif.ca/sites/default/files/upload/document/guides/rqv_fiche_05_verdissement1.pdf

Rondeau, Joëlle (2017). Une autre relève agricole : analyse des rôles des acteurs d'une formation en agriculture urbaine dans la production d'espaces et de pratiques agricoles alternatives au système alimentaire agro-industriel en milieu urbain Mémoire. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Maîtrise en études urbaines, 178 p.

RUAF (2018) About RUAF. En ligne : <https://www.ruaf.org/about-ruaf>

Ruby, Françoise (2017a) Un nombre croissant de villes repensent leur système alimentaire. Cent degrés, 27 février 2017. En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/alimentation/un-nombre-croissant-de-villes-repensent-leur-systeme-alimentaire/>

Ruby, Françoise (2017b) Agriculture urbaine: un potager, un verger et une forêt nourricière en libre-service à Victoriaville. Cent degrés, 23 octobre 2017. En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/victoriaville-potager-verger-foret-nourriciere-libre-service/>

Ruby, Françoise (2015) Signature du Pacte de politique alimentaire de Milan. Cent degrés, 4 novembre 2015. En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/alimentation/signature-du-pacte-de-politique-alimentaire-de-milan/>

Santropol Roulant (2018) Les Fruits Défendus. En ligne : <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant-des-collectifs/fruits-defendus/>

SDCTR (2018) Trois-Rivières à table. En ligne : <http://3rivieresatable.ca/>

Séguin, Normand (1982) L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950. Revue d'histoire de l'Amérique française, 35(4), 537- 562. En ligne : <https://www.erudit.org/en/journals/haf/1982-v35-n4-haf2325/304011ar.pdf>

SPIN Farming (2018) What's Spin. En ligne : <http://spinfarming.com/whatsSpin/>

Système alimentaire montréalais (2018) En ligne : <https://sam.montrealmetropoleensante.ca>

Tourisme Trois-Rivières (2018) Festival brassicole de la Mauricie. En ligne : <http://www.tourismetroisrivieres.com/fr/quoi-faire/festival-brassicole-de-la-mauricie>

UPA Mauricie (2015) Trois-Rivières, ville de culture... et d'agriculture. Billet de blogue, L'UPARICIE Web. En ligne : <http://www.mauricie.upa.qc.ca/blogue/trois-rivieres-ville-culture-dagriculture/>

UQTR (2015) Une première colonie d'abeilles intégrée au campus de l'UQTR. Blogue UQTR. En ligne : <https://blogue.uqtr.ca/2015/07/08/une-premiere-colonie-dabeilles-integree-au-campus-de-luqtr/>

Vertige Ferme Urbaine (2018) Site web. En ligne : <http://www.vertige.biz/accueil>

Véziau, Marie-Claude (2012) Produire la santé ensemble en jardinant au coeur de ma ruralité - Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural. Laboratoire rural - Produire la santé ensemble. En ligne : <http://bel.uqtr.ca/3154/1/Guide%20pratique%20pour%20d%C3%A9marrer%20un%20jardin%20communautaire%20en%20milieu%20rural.pdf>

Ville de Gatineau (2016) Programme d'agriculture urbaine de la Ville de Gatineau. En ligne : https://www.gatineau.ca/docs/sante_publique_qualite_vie/agriculture_urbaine/programme.fr-CA.pdf

Ville de Montréal (2018a) Poules en milieu urbain. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,142753376&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal (2018b) Les ruelles vertes. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RPP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RPP_DEPLIANT_RV_MISE-A-JOUR_WEB.PDF

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (2017) Politique Saint-Bruno, ville nourricière. En ligne : https://www.stbruno.ca/sites/default/files/pdf/Politique_STB-ville-nourriciere_2017.pdf

Ville de Trois-Rivières (2018a) Treize mosaïques florales sur onze emplacements. En ligne : <http://www.v3r.net/a-propos-de-la-ville/communications/actualites/2018/06/27/treize-mosaïques-florales-sur-onze-emplacements>

Ville de Trois-Rivières (2018b) Portrait de la ville - Démographie et statistiques. En ligne : <http://www.v3r.net/a-propos-de-la-ville/portrait-de-la-ville/demographie-et-statistiques#population>

Ville de Trois-Rivières (2015) Plan de développement de la zone agricole. En ligne : https://contenu.maruche.ca/Fichiers/d477a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/c32c511f-925d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/PDZA_V3R.pdf

Vivre en ville (2014) Villes nourricières : mettre l'alimentation au coeur des collectivités. Coll. Outiller le Québec. 141 p.

Zins Beauchesne et associés (2017) Tendances et dynamique des marchés au sein du secteur bioalimentaire québécois. Étude réalisée pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



ANNEXES

REVUE DE PRESSE

QUELQUES FAITS SAILLANTS

De 2013 à 2016 :

La revue de presse parle surtout du mouvement citoyen des Incroyables comestibles de Trois-Rivières.

81 %

des articles ont un rayonnement en Mauricie seulement

Sujets suscitant le plus d'intérêt :

Les Incroyables comestibles de Trois-Rivières, les potagers à partager, ainsi que le soutien à l'agriculture urbaine.

A partir de 2017 :

L'agriculture urbaine à Trois-Rivières se diversifie.

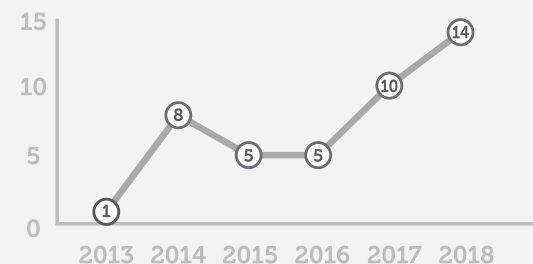
9 %

des articles ont rayonné à l'extérieur de la Mauricie

Médias ayant le plus couvert le sujet sont, en ordre :

L'Hebdo Journal
Radio-Canada
Le Nouvelliste

Tendance positive du nombre d'articles au fil des ans



L'agriculture urbaine est traitée comme un sujet positif par les médias.

ANNÉE	TITRE DE L'ARTICLE - <i>sujet</i>	RAYONNEMENT	
		Régional	Provincial
2013	Les Incroyables comestibles débarquent en Mauricie - <i>Incroyables Comestibles (IC)</i>	X	
2014	Chez nous le matin - <i>IC</i>	X	
	Des jardins libres-services - <i>IC</i>	X	
	Les Incroyables comestibles à Carpe Diem - <i>IC</i>	X	
	Jardin collectif sur le campus - <i>IC</i>	X	
	Des jardins libre-service - <i>IC</i>	X	
	Des légumes gratuits en ville - <i>IC</i>	X	
	Incroyables comestibles et compost à l'UQTR : Fibre écolo? Des initiatives vertes - <i>IC</i>	X	
2015	Les Incroyables comestibles - <i>IC</i>	X	
	Jardiner sur tous les toits - <i>Jardins sur le toits</i>	X	
	Servez-vous, c'est gratuit ! - <i>IC</i>	X	
	« Nourriture à partager, servez-vous, c'est gratuit. » - <i>IC</i>	X	
	L'art de monter une mayonnaise et autres propos comestibles: De la rue à l'assiette - <i>IC</i>	X	
2016	Cultiver le partage - <i>IC</i>	X	
	Les Incroyables comestibles, vous connaissez ? - <i>IC</i>	X	
	Incroyables comestibles - <i>IC</i>	X	
	De l'art urbain comestible - <i>IC</i>	X	
	Un projet trifluvien pourrait remporter un concours canadien - <i>IC</i>	X	
2017	L'écologie dans notre société - <i>IC</i>	X	
	Une ruche sur le toit du Temps d'une Pinte	X	
	Les fermes urbaines, résolument commerciales - <i>Fermes Lufa</i>		X
	Début de saison incroyable pour les potagers à partager - <i>IC</i>	X	
	Ces Mauriciennes d'influence - <i>IC</i>	X	

ANNÉE	TITRE DE L'ARTICLE - <i>sujet</i>	RAYONNEMENT	
		Régional	Provincial
2017 (suite)	Des projets pour transformer l'espace urbain - <i>Projet scolaire</i>		X
	Jean-François Aubin brigue la mairie de Trois-Rivières - <i>Élections municipales</i>		X
	Une grande fête familiale à Sainte-Anne - <i>Potager à partager</i>		X
	Culture 3R: 57 500 spectateurs pour la programmation estivale - <i>Potager de façade</i>		X
	Un potager patrimonial et communautaire - <i>Potager à partager</i>		X
2018	Incroyables comestibles: La Tuque emboîte le pas - <i>IC</i>	X	
	La parole aux électeurs de Trois-Rivières - <i>Élections provinciales</i>		X
	Pour favoriser l'agriculture urbaine - <i>PAU</i>	X	
	Un plan d'agriculture urbaine en élaboration - <i>PAU</i>	X	
	20 000 \$ pour les projets d'agriculture urbaine - <i>Financement de l'AU</i>	X	
	Aide financière pour des plans d'agriculture urbaine - <i>PAU</i>		X
	Célébrer en grand avec l'Expo de Trois-Rivières - <i>Expo3R</i>	X	
	Aide financière de 150 000 \$: IDE Trois-Rivières dévoile les récipiendaires - <i>Financement de l'AU</i>	X	
	Démarrer un potager urbain: facile et accessible - <i>La Brouette</i>	X	
	Expo de Trois-Rivières : un nombre record de visiteurs - <i>Expo3R</i>	X	
	Potagers publics... légumes à partager! - <i>IC</i>	X	
	Les Incroyables comestibles préparent leur saison - <i>IC</i>		X
	Valérie Delage candidate dans Trois-Rivières - <i>Élections provinciales</i>	X	
	Éliminer enfin l'insécurité alimentaire - <i>IC</i>	X	
	Culture 3R: 57 500 spectateurs pour la programmation estivale - <i>Potager de façade</i>	X	

RÉPERTOIRES D'INITIATIVES INSPIRANTES EN AGRICULTURE URBAINE AU QUÉBEC



The screenshot shows the homepage of the website **COLLECTIVITES VIABLES.ORG**. The header includes a search bar with a "Rechercher" button and the tagline "Mieux comprendre, planifier et construire nos milieux de vie." Below the header is a navigation bar with five tabs: "ENJEUX", "SUJETS", "ÉCHELLES", "ÉTUDES DE CAS", and "VIVREENVILLE.ORG". The "SUJETS" tab is selected, leading to the "ARTICLES RÉCENTS" section. Under this section, a list of recent articles is displayed, including "Logistique des systèmes alimentaires de proximité", "Problématique des systèmes alimentaires", "Protection du territoire et des activités agricoles", and "Système alimentaire durable". The main content area features a large image of a rooftop garden with the title "AGRICULTURE URBAINE". Below the image, a paragraph explains that urban agriculture is a set of agricultural activities in urban environments, a citizen movement for food security, and a strategy for food sovereignty in developing countries.

Initiative de Vivre en ville, collectivitesviables.org se présente comme un répertoire de ressources sur différentes thématiques liées aux milieux de vie, notamment l'agriculture urbaine. Collectivités viables présente « aux citoyens, professionnels et décideurs :

- > des analyses approfondies des enjeux;
- > des articles détaillés sur les solutions et stratégies pour y faire face;
- > des définitions de termes reliés à ces questions. »

<http://collectivitesviables.org/sujets/agriculture-urbaine.aspx>



Cultive ta ville se présente comme le portail québécois de l'agriculture urbaine. Porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), le site s'adresse autant aux citoyens qu'aux organismes communautaires et aux municipalités. On y retrouve :

- > une section Nouvelles dédiée aux actualités en agriculture urbaine;
- > une carte répertoire rassemblant un maximum d'initatives en agriculture urbaine à la grandeur du Québec;
- > une encyclopédie des termes et concepts de l'agriculture urbaine, appuyés par des exemples concrets.

<http://cultivetaville.com/>

CRÉDITS PHOTOS :

François Bernier et Geneviève Rajotte-Sauriol (La Brouette)

Charles Boucher

Ville de Trois-Rivières



PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES



